

L'information environnementale en

Méditerranée

Guide sur les questions et institutions pertinentes pour les journalistes

Catalina Arévalo et Lourdes Lázaro







L'information environnementale en

Méditerranée

Guide sur les questions et institutions pertinentes pour les journalistes

CRÉDITS

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN et de l'Agence EFE, ou des autres organisations mentionnées, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN, de l'Agence EFE ou des autres organisations mentionnées.

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur.

Cette publication a été financée par la Fondation MAVA.

Publié par : Centre de Coopération pour la Méditerranée de

l'UICN et Agence EFE

Produit par: UICN Gland, Suisse et Malaga, Espagne; Agence

EFE, Madrid, Espagne

Rédaction et coordination : Catalina Arévalo et Lourdes

Lázaro Marín

Révision : Andrés Alcántara, Juan María Calvo, Ignacio Fernández Bayo, Alain Jeudy, Arturo Larena, Sonsoles San

Román et Carla Danelutti.

Citation : Arévalo, C., Lázaro Marín L. et al. 2016. L'information environnementale en Méditerranée. *Guide sur les questions et institutions pertinentes pour les journalistes*. Gland, Suisse et Malaga/Madrid, Espagne. UICN/Agence EFE. 96 pages.

Traduction: Alexa Dubreuil-Storer (IDFP Translation Services),

Royaume-Uni

Mise en page : porfinlunes.es Imprimé par : Solprint S.L. (Malaga)

ISBN: 978-2-8317-1832-3

Disponible auprès de :

www.iucn.org/mediterrranean www.efeverde.com

© 2017 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources / Agence EFE

Remerciements

Ce document est le fruit des premiers pas d'une collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) et ses journalistes environnementaux et scientifiques. Des associations et journalistes environnementaux et scientifiques en France, en Italie et en Espagne, ont également contribué à ce travail et nous les en remercions vivement.

En particulier, nous adressons nos remerciements à Chantal Menard et à Catherine Piante du programme méditerranéen du WWF pour leur soutien et leurs révisions, ainsi qu'à Mailis Renaudin pour sa contribution concernant les zones humides méditerranéennes.

Nous souhaitons également remercier Hoda Elturk du PNUE/PAM pour son aide dans le cadre de ce processus et Analia Iglesia pour leurs inputs.

De plus, nous exprimons toute notre reconnaissance aux experts suivants :

Federico Martire, coordinateur du bureau régional pour la Méditerranée occidentale, IEVP CT Juan Carlos del Moral, coordinateur des études et de la surveillance de l'avifaune, SEO/BirdLife Natividad Sánchez, responsable senior de la communication, Oceana Europe Oscar Esparza Alaminos (PhD), programme marin, WWF Espagne Pep Arcos, biologiste et responsable du programme marin, SEO/BirdLife Puri Canals, présidente, MedPAN Ricardo Aguilar, directeur scientifique, Oceana Europe

Enfin, nous adressons notre profonde gratitude à la Fondation MAVA qui, grâce à son financement, a permis de réaliser cette publication et de créer un réseau de journalistes spécialisés dans l'information environnementale en Méditerranée.

Au sujet du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN

L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes de l'environnement et du développement les plus pressants de l'heure. L'UICN est la plus ancienne et la plus grande organisation mondiale de l'environnement. Elle compte plus de 1300 membres, gouvernements et ONG, et près de 15 000 experts bénévoles dans quelque 185 pays. Pour mener à bien ses activités, l'UICN dispose d'un personnel composé de plus de 1000 employés répartis dans 45 bureaux et bénéficie du soutien de centaines de partenaires dans les secteurs public, privé et ONG, dans le monde entier. **Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN** a ouvert ses portes à Malaga (Espagne) en octobre 2001, grâce au soutien du ministère espagnol de l'Environnement, du gouvernement régional d'Andalousie (Junta de Andalucía) et de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). La mission de l'UICN-Med est d'influencer, encourager et aider les sociétés méditerranéennes pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles de cette région, en travaillant avec les Membres de l'UICN et en collaborant avec d'autres agences partageant les objectifs de l'UICN.

www.uicn.org/méditerranée

Au sujet de l'EFE

L'EFE est la première agence de presse en espagnol et la quatrième plus grande au monde, avec plus de 75 années d'expérience garantissant son impartialité, sa puissance, sa crédibilité et son immédiateté. Cette agence d'information multimédia dispose d'un réseau de journalistes au niveau mondial, dans lequel plus de 3000 professionnels de 60 nationalités différentes travaillent 24 heures sur 24 dans plus de 180 villes et 120 pays. Elle possède quatre maisons d'édition situées à Madrid, à Bogota, au Caire (en langue arabe) et à Rio de Janeiro (en langue portugaise), afin de proposer ses produits à des clients sur les cinq continents. L'EFE distribue près de 3 millions d'informations par an selon différents supports (texte, photographie, audio, vidéo et multimédia), touchant quotidiennement plus de 2000 médias d'information dans le monde. Les archives graphiques de l'EFE comprennent 15 millions de documents sous forme de plaques de verre, de négatifs et de diapositives. L'EFE et le BBVA (un groupe bancaire espagnol) sponsorisent la Fundéu (Fundación del Español Urgente), une institution qui facilite le bon usage de l'espagnol dans les médias.

www.efe.com

Au sujet de l'AMAN

L'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN en anglais) a pour origine la Déclaration de Tunis, dont le texte a été rédigé à la suite du colloque international sur « L'avenir de la communication en Méditerranée », organisé par l'agence de presse tunisienne TAP en 1991. Les objectifs de l'AMAN consistent à faciliter l'échange d'informations, en particulier dans les domaines affectant la région méditerranéenne, et surtout à faciliter le dialogue, le développement et la coopération entre les agences appartenant à cette organisation. Ses membres sont les suivants : AA – Agence Anadolu (Turquie), AFP – Agence France Presse (France), AMI – Agence Mauritanienne d'Information (Mauritanie), ANA-MPA – Agence d'information athénienne macédonienne (Grèce), ANSA – Agenzia Nazionale Stampa Associata (Italie), APS – Algérie Presse Service (Algérie), ATA – Albanian Telegraphic Agency (Albanie), CNA – Cyprus News Agency (Chypre), EFE (Espagne), HINA – Hrvatska Izvjestajna Novinska Agencija (Croatie), LANA – Lybian News Agency (Libye), LUSA – Agência de Notícias de Portugal (Portugal), MAP – Agence Maghreb Arabe Presse (Maroc), MENA – Middle East News Agency (Égypte), NNA – Agence Nationale de l'Information (Liban), SANA – Syrian Arab News Agency (Syrie), TANJUG (Serbie), TAP – Agence Tunis Afrique Presse (Tunisie), WAFA – Palestine News Agency (Palestine).

www.aman-alliance.org

Table des matières

1. Avant-propos	6
2. Préface	8
3. Introduction	10
3.1. Contexte	10
3.2. Comment utiliser ce guide ?	10
4. La situation environnementale	12
5. Les grands défis environnementaux de la région	24
6. La gouvernance environnementale en Méditerranée	34
6.1. Les Accords multilatéraux sur l'environnement	36
6.1.1. Les conventions et protocoles environnementaux internationaux	36
6.1.2. Les conventions et organismes environnementaux régionaux	38
6.2. Le cadre juridique de la mer Méditerranée : des zones maritimes côtières à la haute mer	
6.3. L'Union européenne (UE) et la Méditerranée	42
6.4. L'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la Méditerranée	43
7. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales environnementales	
et scientifiques présentes dans la région	44
7.1. Les organisations internationales	44
7.2. Les organisations nationales	47
8. Les journalistes et l'information environnementale en Méditerranée	54
- Arturo Larena, directeur de l'EFEverde, au sein de l'EFE, Espagne	54
- Dilara Küçükerdoğan, Agence de presse Anadolu (AA), Turquie	56
- Elias Palialexis, Agence d'information athénienne macédonienne (ANA-MPA), Grèce	
- Faten Barouni, Agence Tunis Afrique Presse (TAP), Tunisie	
- Isabelle Wesselingh, Agence France-Presse (AFP)	
- Ivo Lučić, Agence de presse de Croatie (HINA)	
- Kyriaki Christodoulou, Agence de presse de Chypre (CNA)	
- Magali Reinert, Association des Journalistes Scientifiques de la Presse d'Information (AJSPI), France	
 María García de la Fuente, Association des journalistes d'information environnementale (APIA), Espagne Mario Salomone, Fédération italienne des médias de l'environnement (FIMA) 	
- Mario Salomone, rederation italienne des medias de l'environnement (FIMA) - Omar Er-Rouch, Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Maroc	
- Sanaa Nehme, Agence Nationale de l'Information (NNA), Liban	
- Sidi El Moctar Cheiguer, , Réseau africain des journalistes de l'environnement (ANEJ), Mauritanie	
9. Acronymes	
10. Bibliographie	94

Avant-propos

L'eau a une mémoire. La Méditerranée se souvient des civilisations, des échanges, du commerce, de l'art et des poètes qui l'ont marquée. Elle garde en mémoire les aventures fondatrices de ceux qui ont traversé cette mer fermée et néanmoins ouverte, dont la mythologie reste source d'inspiration pour la culture contemporaine.



La Méditerranée reste une mer dont les ports regorgent de superbes marchandises. Néanmoins, aujourd'hui, les populations vivant sur ses rives sont confrontées à des défis humanitaires et environnementaux majeurs. Certains empruntent des voies difficiles, traversant des déserts lointains et des jungles, en étant prêts à affronter Poséidon. Ithaque incarne symboliquement l'ultime destination, l'île parmi toutes les îles.

Avec plus de 2,5 millions de kilomètres carrés et 46 000 kilomètres de côtes, la Méditerranée est la deuxième plus grande mer intérieure au monde, après la mer des Caraïbes. Les scientifiques nous disent que le temps est compté mais qu'il est encore possible de sauver la Méditerranée et ses populations. Si la Méditerranée a su créer tant de vies et relier tant de personnes au cours de son histoire, sur plusieurs continents, elle continuera à le faire.

« Il n'y a pas de différences entre un Marseillais et un Génois. Je suis la figue (...). Le figuier est mon arbre autant que l'olivier. Et l'arbre qui me fait rêver, c'est le palmier car il représente l'Afrique. Un Méditerranéen aime penser à l'autre rive », comme l'écrivait le sculpteur Cesar Baldaccini. Il existe un véritable lien entre le nord et le sud, ainsi qu'un courant ouest-est qui ouvre le passage à l'océan : la Méditerranée est un bassin de concentration (l'eau perdue par évaporation est supérieure aux précipitations), ce qui signifie que l'apport provenant de l'Atlantique est vital. C'est une mer de tous les équilibres, ou plutôt une mer en équilibre.

L'augmentation de la pression des activités humaines, tant sur les terres qu'en haute mer, a de graves répercussions sur la santé du milieu marin et la disponibilité des ressources naturelles qu'il abrite. Dans le cas de la mer Méditerranée, il existe des problèmes spécifiques liés au déficit d'eau douce ce qui altère sa salinité, avec pour conséquence une perte d'espèces et de flottabilité.

L'intensification des activités agricoles et industrielles, la surpêche, les espèces envahissantes, le transport maritime et le manque de surveillance des rejets de substances polluantes augmentent les risques. Les spécialistes commencent aussi à observer les premiers phénomènes liés au réchauffement de l'atmosphère. Ceci fournit en outre une aide précieuse pour l'étude des phénomènes à l'échelle de la planète. La mer Méditerranée est considérée comme un laboratoire naturel pour l'étude du changement climatique et des autres effets anthropiques.



Aire marine protégée de Penisola del Sinis - Isola di Mal di Ventre en Sardaigne (Italie). © UICN

Contribuer à la protection et à l'utilisation durable de la biodiversité de cette mer entourée de terres est une mission à accomplir de toute urgence. La seule façon de mener à bien une telle mission est par l'intermédiaire d'une approche participative intégrant le travail des institutions clés en matière de gestion, de recherche et de conservation du milieu marin, et en associant les vulgarisateurs et les acteurs de la société civile des pays du bassin méditerranéen.

La plus grande partie de la Méditerranée est toutefois constituée d'eaux internationales. Les eaux nationales ne s'étendant que sur 12 milles à partir des côtes, le reste de l'espace maritime a donc besoin d'accords et d'actions concertées, ce que les organisations supranationales telles que l'UICN facilitent et promeuvent.

La gouvernance de la Méditerranée doit pouvoir bénéficier d'un soutien indéfectible en matière de génération de connaissances scientifiques, car les connaissances sont un outil fondamental pour l'élaboration de politiques. Un autre pilier essentiel est la formation de vulgarisateurs et de spécialistes de la communication, car ils représentent le lien incontournable entre les décideurs et les citoyens. L'Homme n'est pas immunisé contre les changements environnementaux, quels que soient les intérêts économiques en jeu. Les journalistes spécialisés dans les questions environnementales et scientifiques décrivent ces phénomènes et tentent de nous faire réagir par rapport à la santé de la planète. Certains ont été trop en avance sur leur temps, tandis que d'autres ont pu mettre ces questions sur le devant de la scène et la nature leur donne aujourd'hui raison. Le moment est venu de synchroniser le discours.

Le présent guide a pour vocation d'aider les femmes et les hommes dont le rôle est d'informer le public sur les rives de ces trois continents, et qui pour la première fois se retrouvent autour du thème de l'environnement dans la région méditerranéenne.

"Il faut sauver la mer pour sauver les hommes"

Antonio Troya

Directeur du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN

Préface

Le bassin méditerranéen a été une « mère » pour des millions de personnes vivant dans sa périphérie selon une mosaïque de nations, de cultures, de civilisations, de langues, de religions et de mentalités.

L'histoire de cette région est tumultueuse, marquée au fil des siècles et encore aujourd'hui par la haine et les guerres. Pourtant, au même moment, ce couloir maritime a servi de passerelle entre le nord et le sud, reliant les peuples et les civilisations.

Dans cette zone, la vie, le progrès et le développement prospèrent, mais la mort, la destruction et la pauvreté se côtoient également. Parfois, la mer Méditerranée est synonyme d'espoir pour les milliers de personnes qui fuient leur pays en quête d'un avenir meilleur. Mais dans certains cas les rêves de ces émigrés et de ces réfugiés prennent fin dans ses profondeurs.

Malheureusement, je dois dire que la protection de l'environnement n'a jamais été une priorité pour les gouvernements, non seulement en Méditerranée mais aussi au niveau mondial. Dans de nombreux pays méditerranéens, la question environnementale ne se pose pas. Réfléchir à cette question est même un luxe. Les autorités accordent peu d'intérêt, voire aucun, à ce sujet pourtant si fondamental, ou bien leurs priorités dans ce domaine peuvent même aller dans la direction opposée, jusqu'à la destruction.

Les initiatives comme celle entreprise par l'UICN, dont l'objectif est de sensibiliser à la réalité environnementale en Méditerranée, sont les bienvenues et méritent d'être saluées.

Le premier Forum du journalisme environnemental des agences méditerranéennes, qui a eu lieu les 17 et 18 décembre 2015 à Malaga (Espagne) et été organisé conjointement par l'UICN et l'EFE, avec le concours des agences de presse nationales associées à l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN), a été le premier pas concret dans la bonne direction, grâce au lancement d'une campagne de sensibilisation sur les thèmes environnementaux.

La forte participation des agences membres de l'AMAN à ce forum est la preuve que les agences de presse nationales en Méditerranée prennent cette initiative très au sérieux et manifestent leur disponibilité et leur volonté d'y contribuer. Les agences de presse nationales sont le meilleur moyen et outil de diffusion de l'information car elles possèdent le meilleur réseau de contacts sur place et elles peuvent influencer l'opinion publique et éclairer les décideurs.

Il convient d'admettre que, dans la région, l'environnement n'est pas la première préoccupation (ni parfois la dernière) des médias en général et des agences de presse en particulier.

L'initiative de l'UICN arrive donc à point nommé et a pour ambition de renverser cette tendance et de jeter les bases permettant d'agir immédiatement.

Un effort conjoint et concerté est nécessaire pour dépasser l'incapacité, l'inaction et le manque d'intérêt, et pour transformer les paroles en actes.

La Déclaration de Malaga pourrait être une feuille de route pour tous, exhortant toutes les parties concernées à jouer leur rôle et à contribuer à un environnement meilleur et durable en Méditerranée.

Nous souhaitons que cet effort produise des résultats concrets en faveur de nos pays et des générations futures au sein de cette région si vulnérable.

L'AMAN est un partenaire idéal dans le cadre de cette campagne.

En rédigeant cette préface, mon souhait est que cette publication devienne un signal d'espoir et de bonne volonté qui éveillera les consciences en Méditerranée, tant au niveau des populations que des gouvernements.



George Penintaex
Secrétaire général
Alliance des agences de presse méditerranéennes
(AMAN)
Directeur par intérim/Rédacteur en chef

Introduction



3.1. CONTEXTE

Ce guide, conçu en tant qu'outil de consultation pour les journalistes environnementaux de la région méditerranéenne, est le fruit d'un accord de collaboration signé en juin 2015 entre le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med) et l'Agence EFE par l'intermédiaire de l'EFEverde, avec le soutien de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN). Celuici a conduit à l'organisation du premier Forum du journalisme environnemental des agences méditerranéennes les 17 et 18 décembre 2015 à Malaga (Espagne).

Ces institutions sont toutes convaincues que la communication est un pilier fondamental pour aider à créer des sociétés mieux informées et donc plus exigeantes en matière d'élaboration et d'application de la législation environnementale. En outre, ces sociétés seront constituées d'individus qui ont conscience de leur responsabilité à l'égard de l'environnement et qui s'impliquent en termes de durabilité de leurs actions.

Connaître et faire connaître les informations issues de la communauté scientifique, ainsi que les travaux conséquents des organismes de gouvernance d'une région à la biodiversité si riche, est sans aucun doute le premier vers une société éclairée. Le travail des journalistes environnementaux et scientifiques est vital. Ces derniers sont et ont toujours été les principaux alliés des scientifiques, des organismes de conservation et de tous les autres secteurs concernés par la préservation du patrimoine environnemental et de la biodiversité, lesquels sont à l'écoute de la nature, de ses signaux et de ses symptômes, afin d'alerter les gestionnaires et de leur proposer des changements pour une plus grande durabilité.

Dans ce contexte social, historique et environnemental, les recettes « express » pour garantir le succès ou la survie de seulement quelques-uns ne fonctionnent plus. Cette mer commune, qui abrite une biodiversité si riche et tant de vie, est notre capital le plus important et la meilleure garantie de la solidarité nécessaire pour affronter tous les types de crises.

Ce guide est une modeste contribution afin de mieux comprendre les processus de gouvernance environnementale en Méditerranée.



Récifs coralliens méditerranéens en Corse (France). © Frhojdysz - Dreamstime.com

3.2. COMMENT UTILISER CE GUIDE?

Le contenu de cet ouvrage est le résultat d'une série d'entretiens avec les grandes voix du monde de la conservation dans la région méditerranéenne, et il s'appuie sur les données issues de rapports rigoureux élaborés récemment par des organisations scientifiques et environnementales du bassin.

Ce guide fournit une vue d'ensemble des principaux problèmes environnementaux auxquels la Méditerranée doit faire face, selon les experts consultés auprès de différentes institutions, et il présente les défis que ces menaces engendrent aujourd'hui et demain.

De plus, il aborde les particularités du cadre juridique et de gouvernance existant dans la région, et il détaille les accords multilatéraux qui affectent l'environnement, ainsi que les conventions internationales qui influencent sa protection. À cet égard, plusieurs parties traitent spécifiquement de l'Union européenne et du Maghreb, et de leur relation avec la Méditerranée, et une liste des institutions dont les activités portent sur cette mer est également incluse.

En fournissant toutes ces informations, l'objectif est de permettre aux journalistes d'obtenir un instantané le plus détaillé possible sur la situation environnementale de la Méditerranée, lequel servira de base à la recherche et à l'élaboration de futurs articles de presse.

En outre, une liste complémentaire de type « Who's who » recense les principales organisations environnementales et scientifiques au niveau national et international, leurs domaines de compétence et les personnes à contacter, afin de faciliter l'accès des journalistes aux sources d'informations les plus pertinentes dans la région.

Enfin, ce guide comprend une série d'articles rédigés par des journalistes issus d'agences de presse méditerranéennes. Ces articles visent à aider les autres journalistes à mieux comprendre le travail de leurs confrères sur les autres rives de la Méditerranée, à en tirer des enseignements et à servir de base à de nouvelles idées de reportages et de débats entre professionnels de la communication et de l'information.

Nous espérons que ce guide, rédigé par des journalistes pour des journalistes, contribuera à élargir les connaissances en matière de protection de la Méditerranée, car ce savoir est le fondement indispensable à la conservation de cette région.

La situation environnementale



Trait d'union entre trois continents (l'Afrique, l'Asie et l'Europe), berceau de cultures extrêmement variées, et surtout, site d'une grande richesse naturelle, la mer Méditerranée est considérée comme l'un des 25 « hotspots » (ou points chauds) de la biodiversité. Elle se caractérise par la valeur exceptionnelle de sa faune et de sa flore, avec un grand nombre d'espèces endémiques (n'existant nulle part ailleurs) et une perte d'habitats atteignant des niveaux critiques. Environ 10 % des plantes vasculaires de la planète (soit 25 000) se trouvent dans cette région et plus de la moitié d'entre elles sont endémiques.

En outre, même si la Méditerranée est une zone dans laquelle la présence humaine est l'une des plus importantes au monde, elle est également considérée comme l'une des plus riches en termes de biodiversité. Par exemple, entre 10 000 et 12 000 espèces marines vivent dans ses eaux, ce qui représente entre 4 % et 18 % de l'ensemble des espèces marines décrites par la science, alors que la Méditerranée représente moins de 1 % de la surface océanique mondiale.

Le fait qu'il s'agisse d'une mer quasiment fermée (cette mer intérieure est la plus grande au monde après la mer des Caraïbes) et soumise à une pression humaine plus forte que n'importe quelle autre mer détermine non seulement son écologie, mais aussi les grandes menaces et les défis auxquels elle doit faire face.

La Méditerranée relie plus d'une vingtaine de pays sur trois continents. Ces pays ont des situations socio-économiques très différentes mais ils sont obligés de s'entendre à cause de ces eaux communes qui les unissent (ou parfois les séparent) et sur lesquelles repose la prospérité de leur économie et de leurs populations.

Il est impossible de comprendre la Méditerranée sans comprendre l'influence que les êtres humains exercent sur elle depuis des milliers d'années ; il n'est pas non plus possible d'imaginer son avenir sans tenir compte de cette influence.

Nous poursuivons ce guide en abordant les différents aspects caractérisant la situation environnementale actuelle de la région et de la mer Méditerranée, à un moment d'une importance critique pour son écologie. En plus d'être exposée à de multiples menaces directes, la Méditerranée est aujourd'hui confrontée à un mal silencieux lourd de conséquences : le changement climatique.

UNE MER POLLUÉE

Malgré toutes les preuves démontrant l'importance des services fournis par les écosystèmes côtiers et marins de la Méditerranée, ces derniers ne cessent de se dégrader, comme l'indique la Convention de Barcelone du PNUE/PAM dans le cadre de son Évaluation intégrée de 2011.

Comme il s'agit d'une mer très fermée, qui reçoit principalement les résidus d'un grand nombre de villes par l'intermédiaire de nombreux fleuves et rivières, et qui est reliée à une plus grande masse d'eau simplement par le détroit de Gibraltar, la Méditerranée est considérée comme l'une des mers les plus polluées de la



© EFE

planète. En général, la pollution provient tant de la terre (rejets d'usines de traitement des eaux usées, canalisations sous-marines et déversements incontrôlés) que de la mer (navires, rejets d'hydrocarbures, eaux usées rejetées à quelques milles des côtes, déchets d'origine humaine, rebut de matériel de pêche, etc.).

Quelle qu'en soit l'origine, les déchets flottants et ceux qui se retrouvent au fond de l'eau (bouteilles et sacs en plastique, par exemple) sont l'un des principaux problèmes environnementaux.

Les plastiques, qu'ils soient macroscopiques ou microscopiques, sont « particulièrement préoccupants », comme le souligne Puri Canals, présidente du Réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée (MedPAN). Une étude réalisée en 2015 par des chercheurs de l'Université de Cadix (UCA) et de l'Institut méditerranéen de hautes études (IMEDEA) a conclu que cette mer contient entre 1000 et 3000 tonnes de déchets plastiques, ce qui équivaut à un déchet tous les 4 km².

Concernant la pollution issue des hydrocarbures, une étude d'Oceana Europe a identifié que la Méditerranée recevait annuellement entre 400 000 et 500 000 tonnes de pétrole et de rejets d'hydrocarbures provenant des industries chimiques situées le long de ses côtes.

La pollution des eaux se répercute directement sur la faune marine. Une étude sur les tortues marines, l'animal le plus étudié en Méditerranée, a révélé que 20 % des spécimens capturés par les palangriers dans la zone centrale de la Méditerranée présentaient des traces de pollution, sous forme d'hydrocarbures et de déchets flottants, dans leur système digestif.

Oceana Europe a identifié que les espèces situées en haut de la chaîne alimentaire souffrent le plus car elles accumulent la pollution par l'intermédiaire des espèces se trouvant dans les autres maillons de la chaîne. C'est ainsi le cas des requins, et en particulier des grandes espèces comme le requin blanc, le requin-tigre et le requin-marteau.

Toutefois, ce ne sont pas les seules à souffrir ; les espèces vivant dans les profondeurs marines sont extrêmement vulnérables face à ces polluants. Lorsqu'ils ne tuent pas, les polluants provoquent une diminution des défenses ou bien engendrent des perturbations sexuelles voire la formation d'individus stériles. En fait, dès qu'ils se retrouvent en mer, les polluants se diluent, se dispersent et ont un impact à long terme sur les organismes ; la faune affectée meurt peu à peu, comme le confirme l'analyse d'Oceana.

Les experts environnementaux s'accordent sur le fait que la majorité des problèmes de pollution en Méditerranée doivent se régler sur terre, ce qui passe en grande partie par « une prise de conscience générale sur ce que nous devons faire des déchets que nous produisons ».



Ouvriers municipaux et de la Junta de Andalucía (gouvernement régional d'Andalousie) sur la plage de Getares (Algésiras), en train de ramasser des sacs à ordures contenant des déchets issus de réservoirs de carburant usagé qui avaient pris feu à Gibraltar. Cet incendie avait affecté six kilomètres de littoral, dont les plages d'El Rinconcillo, de San Garcia et de Punta Carnero à Cadix, les deux dernières ayant un statut de protection environnementale élevée et moyenne. © EFE/A. Carrasco Ragel

L'EXPLORATION ET L'EXTRACTION D'HYDROCARBURES

Selon les données de MedTrends¹, 43 % de la Méditerranée fait actuellement l'objet de demandes d'exploration et/ou d'extraction de gaz ou de pétrole. Selon les estimations du Plan Bleu, les réserves de pétrole pourraient atteindre 9,4 milliards de tonnes, soit 4,6 % des réserves mondiales (la Libye, l'Algérie et l'Égypte possèdent 94 % des réserves de pétrole de la région). Parmi ces demandes de permis, 22 % ont déjà été acceptées et 21 % sont en cours de traitement. Tous les pays méditerranéens de l'Union européenne, sauf la Slovénie, ont autorisé la recherche sur les réserves susceptibles d'être présentes le long de leurs côtes.

Les scientifiques mettent en garde contre les conséquences catastrophiques d'un éventuel déversement pour l'environnement, s'agissant d'une mer quasi fermée et enregistrant une activité sismique considérable. En outre, les écologistes sont opposés aux prospections en Méditerranée car ils considèrent que les bénéfices susceptibles d'être générés au niveau économique et en termes d'emploi seraient « très minces » par rapport aux risques engendrés. Les dommages environnementaux liés à l'exploration

pétrolière et gazière peuvent aller des fuites et du bruit provenant des équipements et des installations, avec leurs répercussions négatives pour la faune marine, jusqu'aux infrastructures associées à l'extraction du pétrole, telles que les raffineries.

Les organisations internationales comme le WWF ont demandé aux pays méditerranéens de ne pas accorder de nouveaux permis d'exploration et de déclarer cette mer en tant que zone de non-extraction, d'autant plus qu'il s'agit d'une région où les énergies renouvelables ont un énorme potentiel.

Bien que les connaissances scientifiques concernant les effets des déversements sur les organismes marins et les systèmes biologiques soient limitées, un rapport de la Direction générale de l'environnement de l'UE établit un lien direct entre ces déversements et la mortalité élevée de nombreuses espèces marines, les modifications comportementales (alimentation, reproduction et migration), la baisse de la concentration en oxygène de l'eau et la hausse de niveau des substances chimiques toxiques utilisées pour disperser les hydrocarbures.

¹ Ce pourcentage fluctue continuellement et a été calculé en mai 2015

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PATIENT INVISIBLE

Les scientifiques ont constaté que la Méditerranée était en train de se réchauffer et de s'acidifier à un rythme sans précédent, principalement à cause des émissions de dioxyde de carbone (CO²) dans l'atmosphère en raison de la combustion des énergies fossiles. L'augmentation du CO² provoque un réchauffement de l'air et de l'océan, ainsi que l'acidification de la mer par absorption du dioxyde de carbone dans les eaux de surface. Parallèlement, la hausse du niveau de la mer menace de faire disparaître une grande partie des zones côtières.

Selon les données concernant la température de surface, obtenues par satellite dans le cadre du projet européen MedSeA (Projet sur l'acidification de la mer Méditerranée), la température moyenne de la mer Méditerranée a augmenté de 0,67 °C au cours des 25 dernières années. Certaines zones méditerranéennes ont atteint les 30 °C. La hausse des températures est liée à l'augmentation de la salinité, ce qui est préoccupant étant donné que la Méditerranée a une salinité supérieure à la moyenne mondiale.

L'acidification

L'acidification (ou baisse du pH) se produit quand l'eau entre en contact avec le CO² présent dans l'atmosphère. Plus la concentration de ce gaz est élevée, plus la baisse du pH est importante.



Un globicéphale tropical (cétacé) mâle portant dans sa gueule le cadavre d'un jeune, un comportement qui n'avait jamais été documenté auparavant. Cette scène, qui n'avait jusque-là été observée que chez les femelles, a été filmée et photographiée par Rafael Herrero et Teo Lucas (société Aquawork), lors du tournage du documentaire « Projet Piélagos ». © EFE/Teo Lucas

Les chercheurs travaillant sur ce même projet européen MedSeA, lequel étudie l'acidification de la mer Méditerranée, ont souligné que l'acidité des eaux a augmenté de 10 % depuis 1995 et connaîtra une hausse supplémentaire de 30 % d'ici 2050 si les émissions de CO² continuent d'augmenter au rythme actuel.



Le lit asséché du Pô à Boretto (Italie). Le ministre italien de l'Environnement, Alfonso Pecoraro Scanio (parti des Verts), a indiqué qu'il demanderait au gouvernement de déclarer l'état d'urgence dans cette zone, en raison de la sécheresse causée par l'hiver le plus chaud enregistré en Italie au cours des 200 dernières années. La baisse du niveau du Pô, le fleuve le plus long d'Italie, peut affecter gravement les zones d'agriculture et d'élevage de bétail dans ce pays, car son bassin hydrographique alimente un tiers de ces zones. © EFE/Giorgio Benvenuti

Patrizia Ziveri, scientifique de l'Institut des sciences et des technologies environnementales de l'Université autonome de Barcelone et coordinatrice du projet, explique que l'acidification est en train d'altérer la vie marine en Méditerranée, affectant des espèces très importantes comme le corail rouge, les récifs de vermets (qui protègent l'érosion du littoral), le phytoplancton et le zooplancton, les prairies sous-marines (zone d'alimentation et de reproduction de nombreux organismes) et les cultures de mollusques bivalves.

« Avant cette étude, nous ne savions rien des effets conjugués du réchauffement et de l'acidification de la mer Méditerranée, et aujourd'hui nous sommes conscients d'être face à une double menace qui est très grave pour nos écosystèmes marins. Une menace qui, de plus, affecte uniformément l'ensemble du bassin méditerranéen », affirme la chercheuse.

Les scientifiques ont constaté que les conséquences du réchauffement et de l'acidification de la Méditerranée étaient déjà observables, comme les migrations des espèces des côtes du sud-est vers le nord, et la hausse de la mortalité chez les organismes marins au cours des étés plus chauds.

D'après les expériences menées en laboratoire dans le cadre de ce projet, le régime alimentaire des larves de poissons sera affecté par le déclin du phytoplancton, et les virus et bactéries seront moins sensibles, tandis que d'autres espèces, comme certaines méduses, profiteront de cette situation et proliféreront.

Cette étude scientifique met en garde contre les conséquences socio-économiques qui découleront de l'acidification et du réchauffement de la mer : rien que sur le littoral israélien, la prolifération des méduses réduirait le nombre de touristes d'environ 3 à 10,5 % (selon les calculs réalisés par les auteurs de cette étude), ce qui signifierait une perte économique annuelle de 6,2 millions d'euros. Il a également été évalué que dans l'aire marine protégée des Îles Medes, sur la Costa Brava, la disparition des gorgones, une attraction pour les touristes amateurs de plongée sous-marine, occasionnerait une baisse des activités de plongée équivalant à 4 millions d'euros par an, tandis que l'abondance des méduses et les piqûres qui en résultent signifieraient un manque à gagner supplémentaire de 2 millions d'euros.

L'altération des migrations

L'organisation BirdLife souligne aussi que le changement climatique se traduit par des migrations d'espèces d'oiseaux du sud vers le nord de la Méditerranée, à la recherche de milieux plus frais, par une mortalité massive lors des étés torrides, et par une acclimatation réussie pour les espèces exotiques typiques des climats plus chauds. Ces processus se déroulent de manière relativement uniforme dans l'ensemble de la Méditerranée.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes, deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde, sont l'un des problèmes environnementaux les plus graves menaçant la Méditerranée. Une recherche dirigée par le Centre commun de recherche (CCR ou JRC en anglais) à Ispra (Italie), utilisant une base de données nommée EASIN (Réseau européen d'information sur les espèces exotiques), a comptabilisé en 2014 près de 1000 espèces exotiques envahissantes en mer Méditerranée.

Plus de la moitié d'entre elles sont arrivées de la mer Rouge par le canal de Suez depuis son inauguration en 1869. Les experts ont signalé que l'expansion du canal, entreprise par le gouvernement égyptien à la fin de l'année 2015, pourrait accroître le flux d'espèces exotiques envahissantes, lesquelles modifient l'écosystème marin, les activités de pêche et le tourisme sur tout le littoral, d'Israël jusqu'en Espagne.

Les scientifiques ont calculé que près de 450 espèces d'algues, de vertébrés et de poissons exotiques envahissants ont pénétré en Méditerranée via le canal de Suez. La présence de quelques-unes de ces espèces a été observée dans différentes zones du sud de la Méditerranée. Par exemple, la méduse toxique *Rhopilema nomadica*, originaire de l'Indopacifique, peut bloquer les canalisations, rendre la pêche difficile et conduire à l'interdiction d'accéder à certaines plages. Le poisson-globe est une autre espèce arrivée par le canal de Suez et qui se retrouve déjà en Méditerranée occidentale. Il contient un poison pouvant causer des vomissements, des arrêts respiratoires et même la mort.

Dans la zone orientale, les espèces les plus préoccupantes sont les poissons herbivores du genre Siganus, et en particulier *Siganus luridus* et *Siganus rivulatus*, qui retirent les algues se trouvant sur les roches marines de la Turquie à Israël, comme le fait remarquer Puri Canals, présidente de MedPAN.

Par ailleurs, comme le soulignent les scientifiques du Centre de Hautes Etudes de Blanes (Catalogne), le poisson-lapin (*Siganus luridus*) commence a apparaitre egalement sur la cote occidentale (plus specifiquement en France).



Siganus Iuridus. © Roban Kramer



Les autres grands facteurs favorisant l'arrivée des espèces exotiques envahissantes en Méditerranée sont le changement climatique (la hausse des températures permet aux espèces tropicales de vivre dans des zones où cela aurait été inconcevable auparavant), l'aquaculture (surtout dans le golfe du Lion en France, et dans le nord de la mer Adriatique en Italie), le barrage d'Assouan (sur le Nil) et les eaux de ballast (utilisées pour maintenir l'équilibre et la flottabilité des navires marchands).

Les eaux de ballast des grands navires ont par exemple introduit le corail envahissant Oculina patagonica, qui endommage les récifs de madrépores méditerranéens. Un autre exemple est l'algue tropicale Caulerpa racemosa, qui concurrence localement les prairies marines de

Posidonia oceanica, une espèce endémique de la Méditerranée.

L'étude du CCR mentionnée plus haut a déterminé que la majorité des invertébrés envahissants étaient arrivés en Méditerranée par l'intermédiaire du transport maritime, tandis que les macrophytes (grandes plantes aquatiques) sont attribuables à l'aquaculture.

Afin de contribuer à l'identification des espèces exotiques envahissantes, le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med) a créé une application pour smartphones, qui aide à identifier les espèces marines envahissantes et encourage les programmes de surveillance et de contrôle de leur propagation.



LES ZONES HUMIDES MÉDITERRANÉENNES: STATUT, TENDANCES ET PERSPECTIVES

Il existe entre 15 et 22 millions d'hectares de zones humides dans la région méditerranéenne ; un quart d'entre elles sont artificielles, telles que les réservoirs de barrages et les bassins d'aquaculture. Près de la moitié de la superficie des zones humides naturelles a disparu depuis 1900 et la tendance se poursuit.

La biodiversité méditerranéenne au sein des zones humides enregistre des tendances opposées, c'est-à-dire une augmentation générale dans la partie occidentale de la région et une diminution dans la partie orientale. La population des oiseaux aquatiques du bassin méditerranéen a augmenté de 70 % depuis 1970, en partie grâce à la protection des principales zones humides. Cette hausse concerne surtout les pays occidentaux de la Méditerranée, dans lesquels la chasse est mieux réglementée et les aires protégées sont nombreuses.

Les zones humides méditerranéennes sont actuellement soumises à divers types de pressions attribuables à l'activité humaine. Depuis longtemps, l'agriculture a un impact direct considérable. De plus, il faut maintenant compter avec l'urbanisation, le tourisme de masse et le développement des infrastructures, en particulier le long du littoral et dans les vallées fluviales. La pression continue d'augmenter avec le nombre croissant d'habitants sur les côtes.

Le prélèvement de l'eau est la plus grande menace pesant sur les zones humides. L'agriculture irriguée est le secteur consommant le plus d'eau dans la région, représentant les deux tiers de la consommation totale.

De plus, le changement climatique a un impact croissant qui intensifie la gravité des sécheresses. Le niveau de la mer Méditerranée a augmenté de 22 cm au XXe siècle, avec des effets importants sur les zones humides du littoral.

Toutefois, les populations commencent à se rendre compte que les écosystèmes ont tout autant besoin d'eau. Les premières mesures en faveur des zones humides ont été engagées dans les années 1960. Le nombre de « Zones humides d'importance internationale » déclaré dans la liste Ramsar a doublé par rapport à la décennie précédente (9 millions d'hectares en 2014). Le nombre de zones humides protégées est également en train d'augmenter.

Même si certaines actions de conservation ont été efficaces, elles restent insuffisantes pour inverser rapidement la tendance à la dégradation actuelle. Parmi les mesures à entreprendre de toute urgence, il convient d'améliorer la gestion de l'eau, de faire preuve d'une réelle détermination politique en faveur d'une protection à long terme, de renforcer la législation et d'étendre les efforts de protection en faveur des zones humides « oubliées », telles que les marais, les lagunes, les cours d'eau, les prairies humides et les ripisylves.

(Source : rapports de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, Tour du Valat, MedWet)

LA SURPÊCHE

Selon le rapport de la Commission européenne de 2015 sur les possibilités de pêche, 93 % des stocks méditerranéens sont en surpêche. La situation est plus qu'alarmante et concerne 96 % des stocks démersaux (72 sur 75), tels que le merlu, le rouget ou l'espadon, et 59 % des stocks pélagiques, comme l'anchois ou la sardine.

Oceana Europe affirme que certains stocks n'ont jamais été évalués donc la situation pourrait être bien pire que celle décrite. Les données communiquées par cette organisation indiquent que huit pêcheries sur dix sont surexploitées, c'est-à-dire qu'on y pêche plus que le stock reconstitué par le cycle naturel.

Selon certains experts, l'insuffisance des quotas de pêche aggrave ce problème. Seule la pêche au thon rouge en Méditerranée fait l'objet de quotas et les données indiquent que cette espèce a réussi à se rétablir depuis leur mise en place.

Ainsi, la pêche au thon rouge, par exemple, avait un indice de piraterie de 60-90 %, mais grâce à la réglementation il s'agit maintenant de l'une des pêches les plus contrôlées au monde.

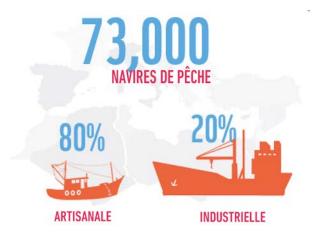
Ces contrôles passent par l'inspection stricte des captures à bord des navires, ainsi que des contrôles par

Criée de Tarifa (Cadix), le 20 juillet 2004. Des dizaines de thons sont pesés et vendus aux enchères à la criée du port de Tarifa. © EFE/Luís Lavin

satellite (SSN, système de surveillance des navires de pêche), obligeant les pays à démanteler les flottes le cas échéant.

Parmi les mesures de gestion, il convient de souligner la décision adoptée en 2005 par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de la FAO d'interdire la pêche au chalut dans les eaux d'une profondeur supérieure à 1000 mètres, ainsi que la désignation de Zones de pêche restreintes afin de protéger les habitats profonds les plus sensibles.

Le rapport MedTrends (2016) du WWF indique que même si la flotte industrielle représente 20 % et la flotte artisanale 80 %, les débarquements de poissons inversent ces chiffres car à peine 20-30 % des prises arrivant dans les ports proviennent de la pêche artisanale.



Fuente: Informe WWF MedTrends

Le WWF signale que la pêche en Méditerranée ne pourra avoir un avenir que si des quotas cohérents sont imposés afin de maintenir l'équilibre écologique ; à défaut, le secteur n'aura bientôt plus de ressources disponibles.

Un autre problème environnemental lié à la pêche est la capture accidentelle d'oiseaux marins par les engins de pêche. Il est relativement simple de les éviter mais cela requiert la collaboration des administrations, des activistes et des pêcheurs, afin de mettre en place des mesures réduisant cet impact au minimum. Par exemple, il faudrait changer les horaires de déploiement des engins de pêche, réduire le nombre de lumières utilisées à bord, ou bien, dans le cas des palangres, alourdir les engins pour qu'ils soient submergés plus rapidement.

La pêche artisanale

Il existe certains lieux en Méditerranée, comme en Grèce, où 90 % de la pêche est artisanale et très associée au tourisme. Les problèmes associés à ces pêcheries artisanales concernent majoritairement les matériaux utilisés, lesquels étaient biodégradables (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui); ainsi, lorsqu'ils tombent au fond de la mer, ils y restent pour toujours.

La pêche sportive

La pêche sportive est une activité sous-estimée lors de l'analyse de la situation environnementale de la Méditerranée. En effet, dans certains pays, il n'existe aucun type de contrôle quant au nombre de personnes pratiquant cette activité ni aucune norme concernant la délivrance de permis.

Malgré cela, l'impact de la pêche sportive est comparable à celui de la pêche artisanale. En outre, par endroits, ce type de pêche représente 50 % des prises totales (par exemple, aux Baléares). Dans de nombreux cas, les amateurs de pêche récréative vendent leurs produits illégalement, au détriment de la pêche professionnelle.

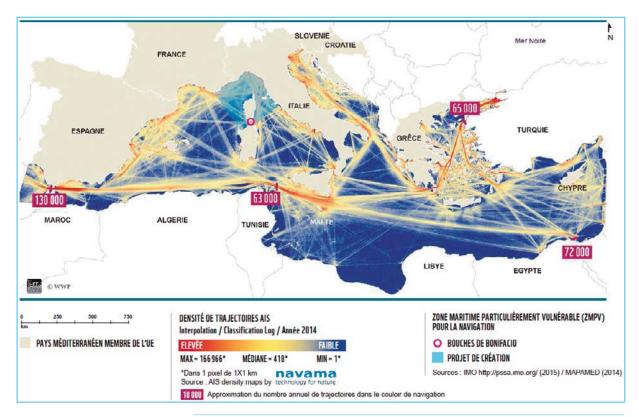
LE TRAFIC MARITIME

En tant que lieu de convergence de trois continents, la Méditerranée est l'une des mers où le trafic maritime est le plus important au monde, avec plus de 600 ports commerciaux dont la moitié se situe en Italie et en Grèce, selon le Plan Bleu. De plus, les prévisions évoquent une croissance tant en nombre de routes maritimes que d'intensité du trafic.

Actuellement, le nombre de navires internationaux traversant chaque année les principaux points d'entrée en Méditerranée est estimé à 20 000 dans le canal de Suez, 70 000 dans le détroit de Gibraltar et 40 000 dans le détroit des Dardanelles.

L'Union européenne, quant à elle, est en train de travailler sur un réseau de sept grandes trajectoires maritimes visant à rediriger le trafic en Méditerranée.

Ce lourd trafic maritime a des répercussions négatives sur les écosystèmes marins et côtiers, car il est synonyme de pollution, de bruit, de collisions, de déchets marins et d'introduction d'espèces envahissantes. Les lieux, ou « points noirs », les plus durement touchés par ces types de problèmes sont le canal de Sicile et le détroit de Gibraltar.



² **Source:** http://www.marinevesseltraffic.com/2013/06/mediterranean-sea-marine-traffic.html

L'AQUACULTURE

L'aquaculture fait partie des secteurs qui ont enregistré la plus forte croissance en Méditerranée, avec environ +70 % entre 1997 et 2007. Selon les données de la FAO, l'aquaculture est pratiquée principalement par l'Égypte, avec une production annuelle de 815 883 tonnes (données de 2011), suivie de la Grèce (138 566 tonnes) puis de l'Italie (115 341 tonnes). Ce secteur emploie 120 000 personnes directement dans la région et plus de 750 000 de manière indirecte.

D'après les prévisions, ce secteur devrait continuer de croître d'environ 100 % d'ici 2030, ceci en raison de la diminution des stocks d'espèces à l'état sauvage. Pour l'instant, l'Union européenne mise fort sur ce secteur.

L'industrie aquacole recherche des zones caractérisées par une eau de grande qualité et proches des côtes, ce qui veut généralement dire des eaux protégées, dans lesquelles ce commerce se heurte aux intérêts des conservationnistes et du tourisme.

Les écologistes font preuve de prudence à l'égard de cette activité en raison des problèmes qu'elle peut susciter, comme la pollution causée par les aliments utilisés pour nourrir ces poissons et par les excréments que ces derniers produisent, l'introduction d'espèces envahissantes ou la modification de la chaîne alimentaire. Ils appellent donc à la mise en place de critères de contrôle pour que l'aquaculture ne mette pas en danger les valeurs naturelles.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES MARINES

Le principal type d'énergie renouvelable que permet la Méditerranée est l'énergie éolienne offshore. En effet, la puissance de ses vagues ou de ses marées est trop faible pour générer de l'énergie.

Les parcs à éoliennes présents en mer Méditerranée correspondent à des projets de faible envergure situés sur le plateau côtier, dans des zones ne dépassant pas 50 mètres de profondeur (à titre de comparaison, la profondeur moyenne de cette mer est de 3500 mètres), même si ces installations devraient pouvoir à l'avenir être construites à de plus grandes profondeurs. L'impact majeur de ces éoliennes offshore est l'interaction avec les oiseaux migrateurs.

L'EXPLOITATION MINIÈRE SOUS-MARINE

Les océans sont l'ultime frontière en termes d'exploration et d'extraction de ressources naturelles, et la Méditerranée n'échappe naturellement pas à ce constat, surtout compte tenu de la demande de la société pour les produits technologiques dont la fabrication nécessite des minéraux rares.

La Méditerranée fait l'objet de nombreuses demandes de permis pour entreprendre des activités minières sous-marines. Même si ce type d'activité est actuellement d'importance mineure, elle devrait connaître une croissance à l'avenir. Selon, les prévisions de l'Union européenne dans sa Communication sur la « Croissance bleue », 5 % des



ressources minérales qui seront obtenues en 2020 proviendront des fonds marins, un chiffre qui pourrait augmenter et atteindre 10 % en 2030.

L'extraction minière sous-marine se déroule généralement à plus d'un kilomètre de profondeur, ce qui nécessite l'utilisation de techniques de pression et l'installation de conduits, sans parler du transport maritime qui leur est associé. Cette activité comporte des risques de déversements ou de rejets, ce qui explique pourquoi les conservationnistes se battent pour une augmentation des taux de recyclage au lieu de mener des activités minières exploitant ce type de ressources.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

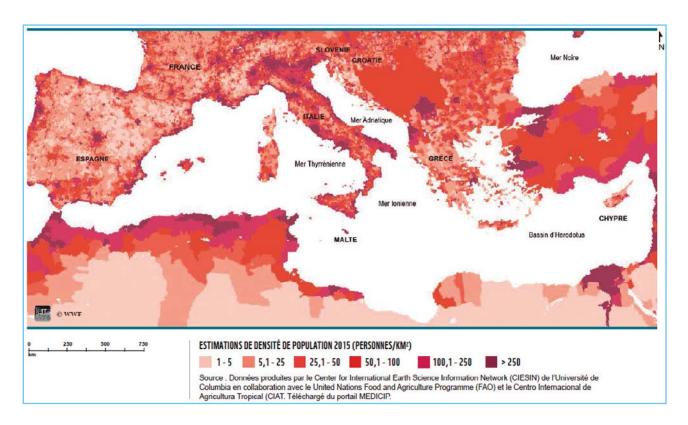
Selon les données du PNUE/PAM, la population totale des pays méditerranéens a augmenté, passant de 276 millions en 1970 à 412 millions en 2000 puis à 466 millions en 2010. D'après les prévisions, elle devrait atteindre 529 millions en 2025. Plus d'un tiers de la population méditerranéenne se concentre dans les zones côtières, lesquelles ne représentent que 12 % de la superficie de cette région.

La croissance démographique, conjuguée à l'augmentation des zones périurbaines côtières, génère de multiples pressions environnementales liées à la hausse de la demande en eau et en ressources énergétiques, à la production de déchets, à l'occupation du territoire et

à la dégradation des habitats. Ces pressions s'amplifient avec le développement du tourisme concentré dans les zones côtières.

Selon le rapport du PNUE/PAM sur l'État de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée (2012), les éléments suivants constituent les principales difficultés nécessitant des réponses coordonnées sur le plan politique et de la gestion, afin d'endiguer la dégradation des écosystèmes méditerranéens :

- Le développement côtier et la croissance urbaine
- La contamination chimique des sédiments et du biote
- L'eutrophisation
- Les déchets marins
- La surexploitation des ressources marines et côtières
- L'intégrité des fonds marins
- Les espèces non indigènes invasives
- L'impact du bruit sous-marin, en particulier sur les mammifères marins
- Les modifications des conditions hydrologiques
- Les réseaux trophiques marins affectés par les pressions exercées par la pêche
- Les modèles de consommation et de production non durables
- Les pressions sur la biodiversité
- L'impact du changement climatique.





Tourisme en Grèce : PGE02 Patras (Grèce). Un couple profitant du soleil sur la plage de Yianiskari, près de la cité portuaire de Patras (Grèce), le 4 juin 2009. Les autorités et les entreprises touristiques grecques s'inquiètent du recul potentiel du tourisme dans ce pays méditerranéen dont l'économie dépend en grande partie de ce secteur, en raison de la crise économique mondiale actuelle. © EFE/Orestis Panagiotou

LE TOURISME

D'après le Plan Bleu, le tourisme est le moteur économique de la Méditerranée : en 2012, ce secteur a généré près de 8,5 millions d'emplois et 250 milliards d'euros de chiffre d'affaires, grâce aux activités récréatives et touristiques dans les zones côtières. La Méditerranée est la première destination balnéaire mondiale, et selon les prévisions, elle devrait continuer d'attirer de plus en plus de touristes. Les croisières et la navigation de plaisance font partie des activités touristiques qui ont enregistré la plus forte croissance.

Le tourisme se traduit par une série de pressions importantes sur l'environnement, tout comme l'exploitation de ressources naturelles. La première de ces pressions est l'urbanisation des côtes, que ce soit pour y construire des hôtels ou des ports de plaisance. Les côtes françaises, espagnoles, italiennes et chypriotes sont les plus urbanisées en Méditerranée. Selon le WWF, plus de 40 % des 46 000 kilomètres de côtes méditerranéennes ont disparu sous une couche de béton et, au rythme actuel de l'urbanisation, ceci représentera 50 % d'ici 2025.

La croissance urbaine, les transports, l'énergie, les infrastructures industrielles et l'agriculture intensive engendrent la perte et la fragmentation des paysages méditerranéens. Le développement massif du tourisme et des résidences de vacances menacent les derniers sites bien conservés dans les zones côtières.

La pollution est une autre conséquence du tourisme figurant parmi les plus nocives. Il est estimé que les navires de croisières déversent 800 millions de litres d'eaux polluées en Méditerranée, sans aucun traitement. Selon le rapport MedTrends du WWF, l'effet polluant des navires de plaisance est également important, bien que dans une moindre mesure.

L'Agence américaine pour la protection de l'environnement estime qu'un navire de croisière accueillant environ 3000 personnes génère plus de 500 000 litres d'eaux usées par semaine. La mer Méditerranée est l'une des zones de croisières parmi les plus importantes au monde. Environ 27 millions de passagers ont emprunté les ports méditerranéens en 2013, et selon les prévisions, ce chiffre devrait augmenter.

UN LITTORAL SANS PROTECTION

Les experts s'accordent pour dire que, d'un point de vue écologique, la partie la plus vulnérable de la mer Méditerranée est son littoral. L'urbanisation des côtes et ses conséquences sont en train de faire disparaître ou de détériorer considérablement les systèmes naturels associés. Les changements qui affectent les zones humides, les réseaux dunaires, les falaises et les plantes ont laissé le littoral sans éléments de protection contre les phénomènes naturels, tels que les inondations et l'érosion, en plus de ceux à venir en raison du changement climatique, comme le signale Miguel Ángel Losada, professeur en ingénierie de l'Université de Grenade et directeur du Groupe dédié à la dynamique des flux environnementaux au sein du Centre andalou pour la Méditerranée (CEAMA).



La Méditerranée se situe sur les voies migratoires de millions d'oiseaux hivernants, et elle abrite des espèces qui ne vivent qu'en Europe et en Asie occidentale, lesquelles sont massacrées en employant des techniques illégales. Le dernier rapport³ de BirdLife souligne qu'au moins 25 millions d'oiseaux sont tués illégalement en Méditerranée chaque année, y compris de nombreuses espèces menacées ou en déclin.

L'abattage illégal d'oiseaux dans l'ensemble de la Méditerranée relève de différents types de délits : tirs, captures, prélèvements d'œufs ou de nouveau-nés, empoisonnements, et autres pratiques non autorisées. À cela, il convient de rajouter les nombreux oiseaux tués ou capturés en dehors des périodes où cela est autorisé, ainsi que l'utilisation de méthodes illégales, telles que l'empoisonnement d'espèces déterminées ou la capture d'espèces protégées.

Les raisons motivant ces actes varient beaucoup et ont de nombreuses particularités nationales et locales. Certaines activités sont liées aux bénéfices économiques générés voire, dans certains pays, au crime organisé. D'autres s'expliquent par un manque d'éducation et de sensibilisation du public.



Image du port de Melilla frappé par la tempête de 2003 qui provoqua la suspension des communications maritimes. © EFE/J. Soria



Des membres de la SEPRONA (Service de Protection de la Nature) au sein de la Guardia Civil de Lebrija (Séville) ont saisi plus de 1500 oiseaux appartenant à des espèces protégées, lesquels avaient été capturés illégalement par trois chasseurs ; ces derniers ont été traduits en justice pour délit présumé contre la flore et la faune. © EFE/Guardia Civil

³ Preliminary assessment of the scope and scale of illegal killing and taking of birds in the Mediterranean (A.L. Brochet et al.), publié dans la revue scientifique « Bird Conservation International », vol. 26, pp. 1-28, mars 2016.

Les grands défis environnementaux de la région



La Méditerranée doit sa richesse culturelle, humaine et économique à ses précieux écosystèmes. Pour cette raison, les experts conviennent que le défi le plus important auquel la région doit faire face aujourd'hui est de parvenir à garder ces écosystèmes en bon état pour qu'ils puissent continuer à fournir leurs inestimables services.

Ces écosystèmes garantissent l'équilibre hydrique d'une vingtaine de pays sur trois continents, et les protègent contre les phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, comme les orages, les pluies torrentielles et les sécheresses.

Les scientifiques affirment que des écosystèmes bien conservés sont la meilleure barrière de protection pour les êtres humains, et cette conservation est donc le principal défi auquel le bassin méditerranéen devra faire face au cours des prochaines décennies.

Afin de relever les défis environnementaux de la Méditerranée, les pays riverains ont adopté en 2005 la **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable**, qui a été réexaminée lors de la 19e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone en février 2016. Cette SMDD est à présent en vigueur pour la période 2016-2025 et comprend un plan de mise en œuvre pour les six prochaines années, avec des priorités et une liste de partenaires (organisations internationales, gouvernements régionaux et secteurs économiques), afin de faciliter son déploiement en collaboration avec les États.

Maintenir l'équilibre environnemental en Méditerranée implique de faire face aux défis suivants :

SURMONTER L'INSTABILITÉ POLITIQUE ET SOCIALE

La situation politique, économique et sociale est étroitement liée à celle de l'environnement, et la Méditerranée n'échappe pas à la règle. Les problèmes environnementaux ne sont pas distincts des problèmes humains ; l'instabilité d'un pays se répercute sur la conservation des ressources.

D'après Puri Canals, il existe de nombreux pays méditerranéens, comme la Libye, la Syrie ou la Palestine, dans lesquels il est impossible de mener des activités de conservation en raison de la situation politique, et d'autres pays à proximité dans lesquels le personnel de certains organismes a peur de travailler en raison du risque terroriste.

À cet égard, les différences entre les pays riverains ont créé un fossé entre ces derniers en termes de connaissances scientifiques générées et de progrès en matière de protection environnementale, ce fossé correspondant généralement à la division géographique nord-sud.

Les scientifiques reconnaissent par exemple qu'il existe un écart énorme entre les pays du nord et du



Erodium battandierianum est une plante endémique méditerranéenne que l'on peut admirer dans le Parc national de Gouraya en Algérie, classé Zone importante pour les plantes (ZIP) pour la rareté de la flore présente sur les parois verticales en roche calcaire surplombant la mer. © UICN

sud en termes de connaissances scientifiques en Méditerranée. Les pays les plus pauvres n'ont guère pu investir dans la recherche, c'est pourquoi la science s'est développée surtout dans les pays européens, ce qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de la situation, comme le soulignent les experts.

Néanmoins, Puri Canals signale aussi que cet écart et cette disparité entre les pays ont bien trop souvent servi d'excuse pour ne pas agir ou pour éviter la coopération.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DANS LES EAUX INTERNATIONALES

En Méditerranée, les eaux nationales ne s'étendent qu'à 12 milles des côtes, donc la majorité de la Méditerranée correspond aux eaux internationales. Pour adopter des mesures et agir dans ces eaux, un accord relevant d'une instance internationale est nécessaire, ce qui complique la prise de décision. La situation actuelle en matière de gouvernance est beaucoup plus complexe que, par exemple, dans la Baltique, laquelle est une mer constituée d'eaux nationales.



COP19 de la Convention de Barcelone à Athènes (2005). © PNUE/PAM

ACCROÎTRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR UNE MEILLEURE GESTION

Les deux défis cités précédemment (l'instabilité politique et sociale, et la gouvernance dans les eaux internationales) font de la Méditerranée l'une des régions les plus complexes à gérer au monde. Non seulement il est difficile de conclure des accords économiques permettant de relever ces défis, mais il existe aussi un manque de moyens financiers permettant de passer à l'action, surtout dans les domaines nécessitant une approche globale.

CONTRÔLER LA POLLUTION

Les experts affirment que la Méditerranée est en accès libre pour procéder à des rejets et déversements illégaux, en raison du manque de contrôle et de surveillance. Ceci est le plus grand problème environnemental de la région et il est probablement le plus simple à régler grâce à des mesures adaptées. Un plus grand contrôle du trafic des navires pétroliers et une meilleure surveillance par satellite ou par avion permettraient d'améliorer la situation. Parallèlement, il est urgent de contrôler la pollution causée par les plastiques, grâce à des programmes de recyclage à

terre, ainsi que celle causée par le matériel de pêche, en travaillant avec les pêcheurs pour qu'ils utilisent des matériaux biodégradables.

GÉRER LES PÊCHERIES DE MANIÈRE PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE

Pour améliorer la planification de la pêche en Méditerranée, il est fondamental d'agir selon quatre axes, d'après Oceana Europe. L'un d'entre eux consiste à identifier les zones de ponte et de nourrissage, et à les protéger en créant des zones et des périodes de pêche interdite, surtout dans les secteurs abritant des populations juvéniles.

Un autre type de mesures est l'adoption de plans pluriannuels, ce qui n'existe pas à ce jour, afin de permettre une gestion durable des stocks. Il est également nécessaire d'obtenir des informations scientifiques plus nombreuses et de meilleure qualité, sur l'état des stocks en Méditerranée, et d'adopter le principe de précaution en attendant.

De même, la mise en place de quotas de pêche reposant sur les connaissances scientifiques, afin de permettre aux pêcheries de récupérer, est essentielle



Un pêcheur arrivant dans une ferme piscicole sur le Nil, dans le village de Rashid (Égypte) en 2008.
Rashid avait été renommé « Rosetta » par les Français pendant la campagne de Napoléon Bonaparte. Ce village se trouve dans une région stratégique non seulement du point de vue militaire mais aussi commercial, situé entre la Méditerranée et la rive occidentale du Nil, à 65 km à l'est d'Alexandrie. Ses bâtiments historiques, hôtels et mosquées ont été construits dans le style architectural turc. © EFE/Khaled El Fiqi



Image d'un homme pêchant dans le Bosphore (Turquie). © EFE/Sedat Suna

pour freiner la surpêche en Méditerranée. Les quotas ont démontré qu'ils étaient le meilleur outil de gestion halieutique : par exemple, leur mise en place en Atlantique ces dernières années a permis de réduire la proportion des stocks surexploités de 60 % à 40 %.

Les experts soulignent aussi la nécessité de mieux contrôler et surveiller les accords de pêche, puisque leur application n'est pratiquement jamais vérifiée, sauf dans les cas très réglementés comme la pêche au thon rouge.

Ce manque de surveillance et d'action en justice concernant la pêche illégale (qu'il s'agisse de pêche professionnelle ou sportive) et les excès de la pêche industrielle conduisent à un épuisement des stocks pour la pêche artisanale, laquelle est généralement moins dommageable.

La quasi-absence de contrôle affecte nettement les eaux internationales, qui correspondent à la plus grande partie de la mer Méditerranée et où se déroule la majorité de la pêche commerciale.

Il est également nécessaire de collaborer davantage avec la communauté des pêcheurs, en particulier dans le secteur de la pêche sportive et artisanale, ceci afin d'éviter la capture accidentelle d'oiseaux par les engins de pêche. Ces captures sont à la fois une menace pour la biodiversité et un problème pour les pêcheurs (perturbations et pertes économiques).

CRÉER UN RÉSEAU RELIANT LES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Les scientifiques et les écologistes s'accordent pour dire qu'un tel réseau est absolument essentiel pour sauvegarder la biodiversité, faciliter la reconstitution des stocks de pêche et ainsi garantir la prospérité économique de la Méditerranée à l'avenir.

Ce réseau d'aires protégées devrait couvrir au moins 10 % de la Méditerranée d'ici 2020, tel que convenu par les pays lors du Sommet sur la biodiversité (COP10) qui s'est tenu à Nagoya (Japon) en 2010. Pour l'instant, cette promesse est loin d'être tenue puisqu'à peine 4,56 % des eaux (y compris le Sanctuaire Pelagos entre la France, l'Italie et Monaco) sont protégées, et la grande majorité des zones protégées se trouvent en Europe et sont exclusivement côtières, selon les données de MedPAN.

La Convention de Barcelone est en train de promouvoir la création d'Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM) pour la protection des espaces côtiers et marins, afin de garantir la sauvegarde des valeurs et des ressources biologiques de la Méditerranée.

De même, dans le but de désigner des aires marines protégées, le dernier Sommet sur la biodiversité a



Renforcer le réseau des Aires Marines Protéaées pour le bénéfice de la société méditerranéenne







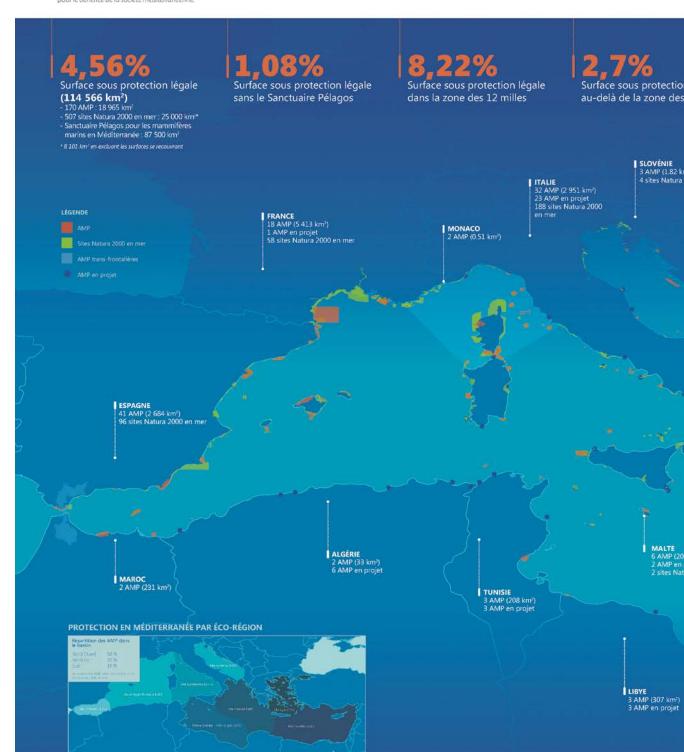












Le réseau des Aires Marines























adopté une série de sites EBSA (acronyme en anglais signifiant « aires marines d'importance écologique ou biologique ») en Méditerranée, sur proposition des pays, en tant que base de connaissances scientifiques disponible. Ces EBSA constituent un outil de connaissance scientifique pour sélectionner des aires marines protégées parmi elles.

En plus de cette proposition officielle, plusieurs organisations de conservation présentes en Méditerranée ont élaboré leurs propres réseaux d'aires marines protégées. L'un de ces réseaux est celui d'Oceana, Mednet, qui comprend 100 sites répartis dans l'ensemble du bassin et couvrant plus de 200 000 km². Si ces sites s'ajoutaient aux aires marines protégées existantes, jusqu'à 12 % de la Méditerranée pourrait ainsi être protégée, dépassant l'objectif visé par la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies.

En outre, une étude scientifique internationale dirigée par des chercheurs de l'Institut des sciences marines de Barcelone du Conseil supérieur de recherche scientifique (ICM-CSIC), publiée en 2013 dans la revue scientifique PLOS One, a identifié une zone de 250 000 km² en mer Méditerranée qu'il est urgent de protéger en raison de son intérêt biologique et naturel.

Les zones dont la désignation et la gestion sont les plus difficiles se trouvent dans les eaux internationales.

METTRE EN ŒUVRE LES AIRES MARINES PROTÉGÉES EXISTANTES

Les écologistes dénoncent le fait que pratiquement tout semble permis dans les aires marines existant actuellement. Dans certains cas, ces zones protégées ne disposent même pas de plan de gestion adapté pour la conservation des espèces dont l'existence même a motivé la désignation de ces zones en tant qu'aires protégées. Le réseau Natura 2000 de l'UE pourrait être un modèle à suivre.

GÉRER LE TRAFIC MARITIME

La Méditerranée a besoin que le trafic maritime soit contrôlé au niveau national en ce qui concerne la conservation. Ce nouveau système de gestion devrait prévoir des corridors écologiques dans lesquels le trafic maritime serait interdit ou aurait l'obligation de ralentir pour éviter de nuire à la biodiversité.

Un autre défi concernant le transport maritime est la manière de procéder à la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour un avenir à faible teneur en carbone.

Au niveau international, les experts soulignent que ce secteur a besoin d'être mieux préparé, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale, pour faire face à une augmentation du trafic dans de bonnes conditions de sécurité et avec un impact environnemental moindre.

ADAPTER LE LITTORAL AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il est nécessaire d'obtenir davantage de connaissances scientifiques sur les écosystèmes, en particulier en eaux profondes, afin de mieux prévoir leur résilience. En outre, ces connaissances doivent être mieux partagées entre les pays.

Grâce à ces connaissances, une planification du littoral devra être mise en œuvre afin de le préparer à l'élévation du niveau de la mer, aux tempêtes plus fréquentes et à la probable salinisation des aquifères.

Ce problème est accentué par la faible attention accordée aux océans lors des négociations internationales sur le changement climatique. Dans ce contexte, certains soulignent la nécessité d'une convention sur le changement climatique uniquement pour les océans, afin de préparer leur adaptation et leur résilience au réchauffement.



Image de bénévoles tentant d'éteindre les flammes d'un incendie menaçant le site grec de Varnavas, à une cinquantaine de kilomètres d'Athènes (Grèce), le 17 juillet 2010. © EFE/Orestis Panagiotou

APPLIQUER LA LÉGISLATION

La majorité des porte-parole travaillant dans le domaine de la conservation en Méditerranée sont d'accord pour dire qu'il existe assez de lois et d'accords internationaux pour protéger la région efficacement ; le problème est qu'ils ne sont pas appliqués. Ils soulignent également que les mesures environnementales déjà adoptées devraient être accompagnées d'un mécanisme de suivi pour évaluer leur efficacité, et qu'une plus grande collaboration entre les gouvernements de la région est nécessaire pour y parvenir.

HARMONISER ET RENDRE COMPATIBLES LA PROTECTION ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La Méditerranée a besoin de toute urgence d'une planification adaptée pour tous ses secteurs économiques (tourisme, pêche, aquaculture, extraction d'hydrocarbures et exploitation minière), en tenant compte du fait que ces secteurs continueront de

croître et seront confrontés à une évolution des variables telles que le stress hydrique occasionné par le changement climatique.

La Méditerranée va devoir faire face à la croissance de ces secteurs d'activité qui, dans la plupart des cas (tourisme ou aquaculture), ont besoin d'écosystèmes bien conservés pour survivre.

PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DES CÔTES

Les tendances révèlent une augmentation de l'occupation urbaine sur la côte méditerranéenne, ce qui va aussi nécessiter un plus grand nombre d'infrastructures pour ces populations, par exemple pour le traitement des eaux usées.

D'autre part, le processus de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), encouragé par la Convention de Barcelone, et l'initiative de Planification de l'espace maritime lancée par l'Union européenne, sont deux instruments clés pour faciliter et encourager la gestion des activités humaines sur le littoral. Ceci passera par une meilleure intégration des différentes couches d'informations et une coordination entre les différentes institutions chargées des questions côtières et maritimes.

Un exemple d'initiative visant à intégrer des données pertinentes pour la gestion des ressources naturelles au niveau sous-régional entre trois pays (Espagne, Maroc et Algérie) est le géoportail de la mer d'Alboran, dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance au sein de cette mer.

LIMITER L'ARRIVÉE D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Selon les scientifiques, les mesures visant à réduire les invasions biologiques et les impacts écologiques et économiques qu'elles représentent consistent à étudier en détail toutes les trajectoires et tous les mécanismes d'introduction, et à prendre les mesures nécessaires pour réduire le nombre et l'intensité de ces introductions.

Pour cela, il est vital de réformer totalement la gestion actuelle de la pêche sportive, de contrôler la pêche au chalut, d'interdire l'introduction et la commercialisation d'espèces envahissantes dans des régions climatiques similaires, et de renforcer la surveillance douanière en matière de trafic des espèces de faune et de flore. De plus, les mesures de prévention et les contrôles des lieux d'élevage doivent être multipliés, et des limites au commerce des espèces exotiques doivent être exigées.



Installations aquacoles à Malaga (Espagne). © UICN



Vague de chaleur sur une plage espagnole : V3. Valence, le 6 août 2005. Vue de la plage de Malvarrosa à Valence qui, comme la plupart des plages de la côte orientale, est bondée de monde tentant d'échapper à la chaleur par un bain de mer dans la Méditerranée. © EFE/Kai Försterling

En outre, les navires doivent respecter les accords de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM sur la stérilisation et le traitement des eaux et des sédiments des navires), et des protocoles doivent être élaborés concernant l'évacuation des eaux de ballast lors des traversées transocéaniques, afin de réduire au minimum les probabilités d'introduction d'espèces.

Une autre tâche en attente consistera à faciliter l'échange d'informations actualisées sur la situation des espèces envahissantes entre les organismes chargés de la Méditerranée. Il faut également accroître les ressources économiques et humaines dédiées à la recherche, à la gestion et à la communication de cette problématique. Ainsi, il est nécessaire d'éduquer le grand public et surtout les secteurs socio-économiques les plus directement concernés.



La zouvernance environnementale en Méditerranée



La gouvernance des ressources naturelles méditerranéennes représente un défi de plus en plus complexe tant elles sont diverses mais également rares. De plus, dans le contexte de la mondialisation, gérer les menaces environnementales, en particulier celles qui transcendent les frontières politiques comme la pollution marine et la perte de biodiversité, passe par une large coopération et exige des réponses à l'échelle régionale et nationale, avec la participation d'un grand nombre d'acteurs concernés.

La gouvernance environnementale de la Méditerranée est également confrontée à des problèmes institutionnels découlant de la coexistence de plusieurs organisations internationales et de systèmes conventionnels fonctionnant dans la même zone géographique, comme l'Union européenne (UE), l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement/ Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) ainsi que la Convention de Barcelone. D'autres conventions et institutions environnementales internationales et régionales s'appliquent également à la Méditerranée, par exemple : la Commission générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) de la FAO, l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles.

Le programme « Action 21 » des Nations Unies, approuvé lors du Sommet de la Terre en 1992, souligne qu'il est important d'appliquer les traités internationaux et régionaux en promulguant et en appliquant les lois et règlements au niveau régional, national, départemental, municipal ou local. Le respect de ces lois est fondamental pour mettre en œuvre la plupart des accords internationaux relatifs à l'environnement et au développement. La majorité des pays méditerranéens ont ratifié les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ayant une pertinence pour la région au niveau mondial et régional.

Certains experts font remarquer que le problème de la Méditerranée ne réside pas dans le manque de réglementation mais dans la gouvernance, laquelle est une nécessité pour obtenir une plus grande homogénéité d'une rive à l'autre de la Méditerranée, tout comme les mécanismes internationaux informels qui contribuent à combler les lacunes actuelles.

L'idée d'un processus de consultation informel dans la région méditerranéenne a été mentionnée dans la Résolution 4.066 du Forum de l'UICN en 2008, intitulée « Amélioration de la gouvernance de la mer Méditerranée ». Cette résolution laisse entendre que la gouvernance du bassin devrait reposer sur des outils comme l'approche écosystémique et la planification de l'espace maritime, et qu'il est donc nécessaire d'encourager le dialogue transversal entre les différents secteurs et institutions, et d'être animé par un désir d'action.



Représentants des 22 parties contractantes à la Convention de Barcelone, réunis à Athènes (2015). © PNUE/PAM

Tableau 1: Principales conventions internationales et régionales adoptées par les pays méditerranéens.

	Convention de Barcelone	Convention de Ramsar	Convention CITES	Convention sur la diversité biologique	Convention de Berne	Convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources naturelles	Convention de Bonn	Directive Habitats
Albanie								
Algérie								
Autorité palestinienne								
Bosnie-Herzégovine								
Chypre								
Croatie								
Égypte								
Espagne								
France								
Grèce								
Israël								
Italie								
Jordanie								
Líbano								
Libye								
Malte								
Maroc								
Monaco								
Monténégro								
Serbie					*			
Slovénie								
Syrie								
Tunisie								
Turquie								
* Adhésion en cours								

Source : UICN (2015)

6.1. LES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) concernant la région méditerranéenne sont présentés ci-dessous avec une brève description de leur champ d'application :

6.1.1. Les conventions et protocoles environnementaux internationaux



Convention sur la diversité biologique (CDB)

Adoptée lors du Sommet de la Terre en 1992, la CDB est entrée en vigueur le 29 décembre 1993 et son siège est à Montréal (Canada). Ce traité international juridiquement contraignant réunit 193 pays et comprend trois objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique (écosystèmes, espèces et ressources génétiques), l'utilisation durable de ses composantes, et le partage juste et équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques. Son objectif général est de promouvoir les mesures en faveur d'un avenir durable.

www.cbd.int



Convention de Bonn ou Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)

Créée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et entrée en vigueur en 1983, la CMS a pour objectif la conservation de la faune migratrice grâce à l'adoption de mesures de protection et de conservation de l'habitat, en accordant une attention particulière aux espèces menacées. Cette convention est née de la nécessité de mettre en place des actions concertées par les États dont le territoire est traversé par des espèces migratrices à tout moment de leur cycle de vie. http://www.cms.int



Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM ou UNCLOS)

Approuvée en 1982 à New York, la CNUDM est considérée comme la « Constitution des océans ». Elle porte sur les questions suivantes : limites des zones maritimes ; zone économique exclusive (ZEE) ; plateau continental et haute mer ; droits de navigation et détroits servant à la navigation internationale ; États archipels ; paix et sécurité dans les mers et océans ; conservation et gestion des ressources marines vivantes ; protection et préservation du milieu marin ; recherche scientifique marine ; et procédures de règlement des contentieux.

www.un.org/depts/los



Convention sur les zones humides d'importance internationale ou Convention de Ramsar

Signée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, elle est entrée en vigueur en 1975. La Convention a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ». La Convention a adopté une large définition des zones humides comprenant tous les lacs et cours d'eau, les aquifères souterrains, les marécages et marais, les prairies humides, les tourbières, les oasis, les estuaires, les deltas et étendues intertidales, les mangroves et autres zones côtières, les récifs coralliens et tous les sites artificiels tels que les étangs de pisciculture, les rizières, les retenues et les marais salés.

www.ramsar.org/



MedWet est une initiative régionale de la Convention de Ramsar en Méditerranée. Il s'agit d'un réseau intergouvernemental régional opérant dans le cadre de la Convention de Ramsar et impliquant aussi d'autres acteurs clés, dédié à la promotion et au soutien des politiques et des actions multiacteurs sur le terrain pour la conservation, la restauration et l'utilisation durable des zones humides méditerranéennes. **www.medwet.org/fr**

Le Cadre d'action MedWet 2016-2030

Le Comité des zones humides méditerranéennes a adopté le Cadre d'action 2016-2030, intitulé « Les zones humides au service du développement durable dans la région méditerranéenne », lors de sa 12e réunion (Paris, France, 7-11 février 2016).

Ce Cadre d'action constitue une première contribution à la réalisation des cibles fixées dans les Objectifs de développement durable 2016-2030 (ODD) à travers une série de mesures concrètes pour la conservation des zones humides et l'utilisation durable de leurs ressources dans la région méditerranéenne.

Le Cadre d'action vise à atteindre son objectif central, par la mise en œuvre dans la région méditerranéenne, dans un premier temps, du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 adopté par la Conférence des Parties contractantes qui a eu lieu du 1er au 9 juin 2015 en Uruguay.



Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Adoptée en 1972 et ratifiée par 191 pays, cette convention encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. En considérant le patrimoine sous ses aspects culturels aussi bien que naturels, la Convention rappelle l'interaction entre l'être humain et la nature ainsi que la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux.

fr.unesco.org • whc.unesco.org/fr



Commission Baleinière Internationale (CBI)

La CBI est un organisme international qui a été créé en 1946 par la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, laquelle a été signée à Washington, et sa finalité est de réglementer la chasse et le commerce des cétacés. Son siège est situé à Brighton (Royaume-Uni) et des réunions y sont organisées tous les ans, en mai ou juin.

Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles

Cette convention a été adoptée à Alger en 1968. Il s'agit d'un instrument pour la conservation de la nature et de ses ressources naturelles en Afrique. www.tematea.org/?q=node/6415



Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA)

Cette organisation de pêche intergouvernementale fonctionne depuis 1969 et est chargée de la conservation des thonidés et des espèces voisines dans l'océan Atlantique et les mers adjacentes. Près de 30 espèces relèvent de la responsabilité directe de la CICTA: le thon rouge de l'Atlantique (Thunnus thynnus thynnus), la bonite (Katsuwonus pelamis), le thon jaune (Thunnus albacares), le thon blanc (Thunnus alalunga) et le thon aux grands yeux (Thunnus obesus) ; l'espadon (Xiphias gladius) ; les Istiophoridés comme le makaire blanc (Tetrapturus albidus), l'empereur bleu (Makaira nigricans), le voilier de l'Atlantique (Istiophorus albicans) et le makaire à longue pectorale (Tetrapturus pfluegeri); les maquereaux comme le thazard atlantique (Scomberomorus maculatus) et le thazard barré (Scomberomorus cavalla); et les petits thonidés comme la thonine (Euthynnus alletteratus), l'auxide (Auxis thazard) et la bonite à dos rayé (Sarda sarda). www.iccat.int/fr



Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)

Adoptée en 1994 et ratifiée par 195 États en plus de l'Union européenne, la CNULD a pour vocation de convenir de mesures internationales contre la désertification, ce problème étant considéré comme l'un des plus graves à l'échelle mondiale. Son objectif consiste à lutter contre la désertification et à atténuer les effets de la sécheresse dans les pays affectés par les sécheresses intenses ou la désertification, en particulier en Afrique. Son secrétariat est basé à Bonn (Allemagne). www.unccd.int



Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Adoptée à Rio de Janeiro en 1992, la CCNUCC met en place un cadre pour l'adoption de mesures internationales visant à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses impacts. La CCNUCC compte 195 États membres en plus de l'Union européenne et son siège est situé à Bonn (Allemagne).

www.unfccc.int

6.1.2. Les conventions et organismes environnementaux régionaux





Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée

La convention de Barcelone et ses protocoles visent à protéger l'environnement et à améliorer la conservation en Méditerranée, en contribuant ainsi au développement durable.

Elle a notamment pour vocation de prévenir et de combattre la pollution, mais aussi de promouvoir la conservation de la mer Méditerranée. Cette convention est entrée en vigueur en 1978 et elle compte parmi ses membres l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen ainsi que l'Union européenne.

Les cinq protocoles de la Convention sont les suivants :

- 1. Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique (« Protocole LBS » ou « Protocole tellurique »). Approuvé en 1996, en vigueur depuis 2008.
- 2. Protocole relatif aux aires protégées (Genève, 1982) qui en 1995 est devenu le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (« Protocole ASPIM »). Approuvé en 1995, en vigueur depuis 1999.
- 3. Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol (Madrid, 1994) (« Protocole offshore »). Approuvé en 1994, en vigueur depuis 2011.
- 4. Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination (« Protocole déchets dangereux »). Approuvé en 1996, en vigueur depuis 2008.
- Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée (Almeria, 2008) (« Protocole GIZC »). Approuvé en 2008, en vigueur depuis 2011.

La Convention de Barcelone, dont le siège est à Athènes, possède six Centres d'Activités Régionales (CAR) qui travaillent sur des thèmes spécifiques :

Plan Bleu (CAR/PB), France: le CAR/PB est un centre d'observation, d'analyse et de prévision, créé à la fin des années 1970 dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée de la Convention de Barcelone.
 Directrice: Anne-France Didier

Directrice: Anne-France Didier

Pour plus d'informations : www.planbleu.org

Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP), Croatie: le CAR/PAP est spécialisé dans la gestion intégrée des zones côtières et dans l'assistance technique dans le cadre des CAMP (Coastal Area Management Projects, Projets de gestion des zones côtières).

Directrice: Željka Škari**č**i**ć**Pour plus d'informations:
www.pap-thecoastcentre.org

• Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), Tunisie :

le CAR/ASP se consacre à tout ce qui concerne la conservation des espèces et des habitats méditerranéens.

Directeur: Khalil Attia

Pour plus d'informations : www.rac-spa.org/fr

Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), Malte: le REMPEC propose une assistance technique et une coopération en cas de pollution marine accidentelle.

Directeur: Frédéric Hebert Pour plus d'informations : www.rempec.org/index_fr.asp

- **Info-RAC, Italie:** ce centre vise à servir de plateforme de données et à partager les connaissances, les informations et les services du savoir entre les Parties à la Convention de Barcelone. Il dispose d'un géoportail d'information dont l'accès privé est réservé aux Parties. Pour plus d'informations : www.info-rac.org/en
- Consommation et Production Durables (CAR/CPD), **Espagne :** le CAR/CPD œuvre pour la réduction des déchets industriels produits et diffuse des informations sur les techniques de production propre. **Directeur:** Enrique de Villamore

Pour plus d'informations : www.cprac.org

Coordinateur et Secrétaire exécutif de la Convention de Barcelone: Gaetano Leone Pour plus d'informations : www.unepmap.org

Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

La CMDD est la seule commission régionale pour le développement durable de ce type au monde. Créée conformément aux « directives » de Rio, elle agit en tant qu'organe consultatif pour les Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Des représentants des États membres, de la Commission européenne, de la société civile, des autorités locales, des partenaires économiques (chambres de commerce, etc.) et des ONG environnementales participent tous sur un pied d'égalité. Il s'agit d'un groupe de réflexion sur les politiques visant à promouvoir le développement durable en Méditerranée.

L'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) assume le rôle de Secrétariat de la CMDD et coordonne les différents groupes de travail de manière permanente. Les Centres d'Activités Régionales du PAM et les programmes spécialisés fournissent un soutien technique et organisationnel, en fonction de leurs domaines de responsabilité respectifs.

Pour plus d'informations : www.unepmap.org

Accord de Monaco sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS en anglais)

Adopté à Monaco en 1996, l'ACCOBAMS a pour objectif de convenir de mesures coordonnées pour obtenir

et maintenir un statut de conservation favorable pour les cétacés. À cette fin, les États signataires interdisent la capture intentionnelle et acceptent d'entretenir un réseau d'aires spécialement protégées pour la conservation des cétacés.

Secrétaire exécutive : Florence Descroix-Comanducci Pour plus d'informations : www.accobams.org

Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée (CIESM)

La CIESM a été créée au début du XX^e siècle afin de promouvoir la recherche en mer Méditerranée et en mer Noire. Elle représente un forum unique pour l'échange scientifique, le dialogue et le développement de normes scientifiques pour tout le bassin. Aujourd'hui, la CIESM compte 23 États membres, contre huit pays fondateurs. Son siège est à Monaco.

Directeur général: Frédéric Briand Pour plus d'informations : www.ciesm.org

Commission générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) de la FAO

Créée en vertu d'un accord rédigé à Rome le 24 septembre 1949, approuvé par la Conférence de la FAO en 1949, et entré en vigueur le 20 février 1952. L'objectif de la CGPM est de promouvoir, dans la Méditerranée et la mer Noire, la mise en valeur, la conservation, l'aménagement rationnel et l'utilisation optimale des ressources marines vivantes, d'étudier en permanence les aspects économiques et sociaux de l'industrie de la pêche, et de recommander toutes les mesures visant à son développement.

Secrétaire général : Abdellah Srour

Pour plus d'informations : www.fao.org/gfcm/en

Union pour la Méditerranée (UpM)

L'UpM est une organisation intergouvernementale réunissant 43 pays : 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Elle a été fondée en 2008 lors du Sommet de Paris pour la Méditerranée, afin de consolider les réalisations du Processus de Barcelone de 1995. Son objectif principal est d'améliorer l'intégration régionale méditerranéenne afin de soutenir le développement socio-économique et garantir la stabilité de la région. L'action de l'UpM porte aussi sur les thèmes environnementaux, en particulier la gestion de l'eau, l'énergie, le développement urbain et les transports.

Secrétaire général : Fathallah Sijilmassi Pour plus d'informations : ufmsecretariat.org

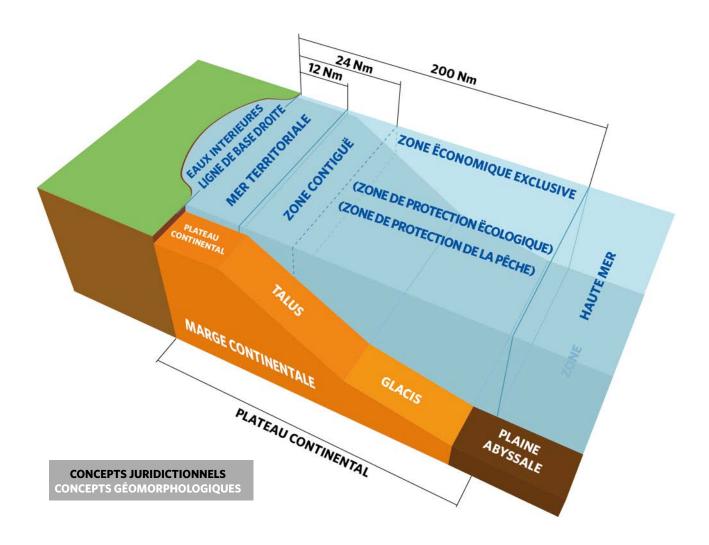
LE CADRE JURIDIQUE DE LA MER MÉDITERRANÉE : DES ZONES MARITIMES CÔTIÈRES À LA HAUTE MER

La Méditerranée s'étend sur 2,5 millions de km², sa longueur d'est en ouest représente 3860 km, et sa largeur maximum est de 1600 km, même si la distance séparant les États de rives opposées (en incluant leurs îles) ne dépasse pas 740 km (400 milles nautiques).

Historiquement, la souveraineté des États ayant un accès à la mer a été limitée à 12 milles ; dans certains cas, le territoire national ne s'étend que sur une 6 milles. Par conséquent, et contrairement à ce qui se produit dans les mers semi-fermées, la majorité des eaux méditerranéennes sont des eaux internationales.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM-1982) représente le cadre juridique structurant juridictionnellement l'espace maritime mondial. La majorité des États riverains méditerranéens ont signé et ratifié la CNUDM, et les pays qui ne l'ont pas encore fait ont adapté leurs lois nationales en fonction des critères internationaux.

Ainsi, les concepts territoriaux les plus importants, correspondant à la juridiction nationale de l'espace maritime, tels que définis par la CNUDM, sont les



Source: Juan Luis Suárez de Vivero pour le Parlement européen, 2010. Eaux territoriales en Méditerranée et en mer Noire, p 27.

suivants : eaux intérieures, mer territoriale, zone contiguë, plateau continental et zone économique exclusive (ZEE).

Au-delà de la juridiction des États se trouve la « haute mer », c'est-à-dire l'espace maritime non inclus dans les délimitations relevant des États riverains ou des États archipels, et qui est libre d'utilisation par tous les États à condition que ce soit uniquement « à des fins pacifiques ».

En dehors de ce qui est prévu par la CNUDM, et sans déclarer de ZEE, les États bordés par la mer Méditerranée ont également établi des « zones de protection de la pêche » (ZP) et des « zones de protection écologique » (ZPE) ou archéologique. En général, les États méditerranéens ont été réticents à déclarer des zones économiques exclusives pour préserver la navigation et l'accès aux ressources. En fait, aucun pays ne pourrait porter une zone économique exclusive ou une zone de pêche jusqu'à sa limite maximum de 200 milles car la largeur de la Méditerranée ne dépasse 400 milles à aucun endroit.

D'autre part, il s'agit d'une mer dans laquelle les rives nord et sud sont parfois très proches ; à certains endroits il est même possible d'apercevoir la côte opposée. Néanmoins, ces deux rives restent éloignées en termes socio-économiques, démographiques et culturels.

L'espace maritime méditerranéen est composé de mers territoriales à 16 % et d'autres zones maritimes à 31 %. Il convient de souligner qu'environ 50 % de ses eaux se trouvent en haute mer, c'est-à-dire en dehors des juridictions nationales.

La diversité des types de protection écologique, de pêche ou d'activités autres engendre une asymétrie juridictionnelle en raison de l'hétérogénéité des régimes juridiques régissant les juridictions adjacentes. Par exemple, une zone économique exclusive en Méditerranée peut avoir pour frontière une autre ZEE mais aussi une zone de protection de la pêche (ZP), et une ZEE peut même chevaucher une ZP.

Áreas Marinas Protegidas más allá de las Les Aires marines protégées au-delà des juridictions nationales

Compte tenu des caractéristiques géographiques de la mer Méditerranée, la gouvernance maritime exige un haut niveau de coopération. Comme le souligne le professeur Suárez de Vivero, « la maritimisation de l'économie s'intensifiant et les impacts environnementaux s'accentuant, il est de plus en plus nécessaire d'intervenir dans les activités et la protection des écosystèmes et des ressources ». Selon la CNUDM, les États des mers semi-fermées ont le devoir de coopérer par l'intermédiaire d'institutions supranationales, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI) ou la FAO, mais aussi régionales et sous-régionales.

L'un des grands défis se posant en Méditerranée est la désignation des Aires marines protégées dans les eaux libres. En 2007, le PNUE/PAM a lancé une initiative pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées en Méditerranée dans les eaux libres, y compris les fonds marins. Actuellement, 12 Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM) potentielles ont été identifiées.

Parallèlement, la CDB est en train de procéder à l'identification d'Aires marines d'importance écologique ou biologique (EBSA) à l'échelle mondiale, afin de faciliter la collaboration entre les gouvernements et les scientifiques, en vue d'améliorer la connaissance et la protection de la biodiversité marine en haute mer et des habitats dans les eaux profondes, principalement audelà de la juridiction nationale. Concernant la Méditerranée, en collaboration avec le PNUE/PAM, le Secrétariat de la CDB a organisé un atelier à Malaga en 2014, lors duquel 11 EBSA ont été identifiées.

À l'avenir, ces processus nécessiteront l'identification de bonnes pratiques pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de plans de gestion destinés à ces ASPIM et EBSA dans les eaux libres.

6.3. L'UNION EUROPÉENNE (UE) FT LA MÉDITERRANÉE

L'Union européenne est un acteur clé en Méditerranée. En fait, l'UE a été l'un des moteurs du Processus de Barcelone qui conduisit à la Convention de Barcelone, le cadre de gouvernance le plus important en Méditerranée. L'UE fait donc à la fois partie de la Convention de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée. Dans la même optique, la Commission européenne a mis en place la <u>Stratégie de l'environnement pour la Méditerranée</u> en 2006, dans le but de renforcer la protection côtière et maritime de la Méditerranée, cette fois en affinant encore l'objectif de réduction de la pollution d'ici 2020.

Cette Stratégie régionale est structurée autour des pays méditerranéens visés par la Politique européenne de voisinage (PEV), alors que les États membres (ou potentiels) de l'UE doivent appliquer les dispositions législatives communautaires en matière d'environnement. Les objectifs de cette Stratégie sont notamment les suivants : aider les pays partenaires à créer des institutions adaptées ; élaborer des politiques et créer le cadre juridique permettant l'intégration des considérations environnementales dans les politiques sectorielles; réduire les niveaux de pollution et les répercussions des activités non contrôlées ; promouvoir la préparation des administrations régionales pour qu'elles puissent faire face aux situations d'urgence; encourager une utilisation plus durable des zones terrestres et maritimes; améliorer la communication d'informations à l'opinion publique et favoriser sa participation ; et stimuler la coopération régionale entre les pays partenaires.

La PEV est conduite par l'intermédiaire de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), c'est-à-dire le cadre financier global de la politique pour la période du programme 2014-2020. L'IEVP soutient quatre types de programmes :

- Les programmes bilatéraux pour les pays voisins ;
- Les programmes régionaux pour l'est et le sud ;
- Un programme général de la PEV finançant principalement Erasmus pour tous, l'Instrument d'investissement de la Politique européenne de voisinage et les programmes-cadres;
- Les programmes de coopération transfrontalière (CT) entre les États membres et les pays voisins.

Parmi les initiatives de CT, il convient de souligner le Programme « Bassin Maritime Méditerranée », couvrant l'ensemble du bassin. Sa nouvelle Stratégie du Programme opérationnel Conjoint est axée notamment sur les initiatives de coopération dans le domaine de la protection environnementale, en mettant l'accent sur la gestion des déchets et de l'eau, les énergies renouvelables et la performance énergétique, et la gestion intégrée des zones côtières.

Le nouveau Programme de CT de l'IEVP pour le Bassin Maritime Méditerranée (IEVP-CTMED) est géré par la région autonome de Sardaigne et devrait lancer son premier appel à projets d'ici la fin de l'année 2016. Pour plus d'informations : www.enpicbcmed.eu

Un autre pilier fondamental de la Stratégie est l'Initiative Horizon 2020 qui a été ratifiée lors de la Conférence ministérielle sur l'Environnement qui s'est tenue au Caire en novembre 2006 et est l'une des initiatives clés, approuvées par l'Union pour la Méditerranée.

Les mesures « H2020 » se répartissent en quatre types d'actions :

- Les projets visant à réduire la pollution, axés principalement sur les déchets municipaux, les eaux usées urbaines et les émissions industrielles ;
- Les mesures de renforcement des capacités, en particulier le développement de la législation et la création d'institutions, ainsi que le soutien aux collectivités locales et à la société civile;
- La recherche (santé, alimentation, agriculture, énergie, changement climatique, sols et transports); et
- La gestion et la surveillance continue de cette initiative.

Il convient de souligner que la révision à moyen terme de l'initiative H2020 et la déclaration de la réunion ministérielle de l'UpM en mai 2014 à Athènes (Grèce), ont permis d'enregistrer de réels progrès en termes d'investissements dans les infrastructures, de formation du personnel et d'inclusion des questions environnementales dans d'autres politiques.

Pour l'Europe, un continent doté de 1200 ports et possédant la plus grande flotte marchande au monde, il est vital de prendre soin de cette mer intérieure. Ainsi, il est important d'inclure la variable environnementale dans la politique maritime de l'UE, en intégrant la pêche, l'emploi, les transports, la recherche, l'énergie en haute mer et le tourisme. Tous ces aspects sont aujourd'hui liés à la lutte contre le terrorisme et au défi complexe que représentent les migrations, le trafic d'êtres humains et donc la sauvegarde des droits de l'homme et l'intégrité physique des personnes traversant la Méditerranée.

Pour plus d'informations : www.h2020.net/fr

6.4. L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA) ET LA MÉDITERRANÉE

Un autre acteur influençant le destin de la Méditerranée est l'Union du Maghreb Arabe, réunissant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Cet accord commercial a été signé en 1989, mais le grand projet d'intégration nord-africaine semble encore loin de se réaliser et l'impulsion donnée par le traité n'a duré que jusqu'au début des années 1990, en raison de différences marquées entre ses partenaires. La relance du Processus de Barcelone a justement permis de redonner espoir qu'un nouveau terrain d'entente pourrait être trouvé grâce à la Méditerranée.

Actuellement, les analystes nord-africains considèrent que le Processus de Barcelone souffre d'une asymétrie en matière d'attentes. Ils estiment qu'il s'agit d'une architecture constituée de liens déséquilibrés entre les pays de la rive nord et ceux de la rive sud. Ces déséquilibres deviennent plus apparents lorsque des

relations bilatérales sont nouées entre chacun des pays en développement et l'UE dans son ensemble, laquelle est la première puissance commerciale au monde.

L'UpM est manifestement née de la volonté de redynamiser le Processus de Barcelone sous forme de projets de coopération structurants, par exemple : la dépollution de la Méditerranée, la création de voies maritimes et terrestres, le développement de l'énergie solaire, l'intensification de la formation et de la recherche, l'optimisation de la protection civile ou le développement des petites et moyennes entreprises. En fait, la déclaration fondatrice de l'UpM a exprimé son ambition d'atténuer l'unilatéralisme du Processus de Barcelone et de veiller à une meilleure visibilité citoyenne et à une plus grande participation effective de la société civile.

Les différentes attentes entre les partenaires de l'UMA par rapport à ce que chacun d'eux attend de l'UE, en termes d'échanges commerciaux agricoles, de politiques migratoires, de reconversion énergétique, de transfert technologique et de promotion des énergies renouvelables, ou de soutien aux programmes de conservation de la biodiversité, restent un frein à une progression commune sur le chemin menant à une vaste région à la fois durable et respectueuse de ses ressources naturelles.

Secrétaire général : Habib Ben Yahia Pour plus d'informations : **www.maghrebarabe.org/fr**



Image d'un pêcheur dans le Parc national d'Al Hoceima (Maroc). © UICN

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales environnementales et scientifiques présentes dans la région



Une liste a été élaborée en collaboration des journalistes de l'AMAN et recense des institutions gouvernementales et non gouvernementales, à caractère environnemental ou scientifique, de portée régionale ou nationale, et revêtant une pertinence pour tout journaliste désireux d'explorer les thèmes environnementaux et scientifiques dans la région méditerranéenne. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais d'une liste indicative, et nous avons conscience qu'il existe de nombreuses autres institutions pertinentes pour les travaux journalistiques et qui ne figurent pas dans cette première sélection.

7.1. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Union internationale pour la conservation de la nature - Centre de Coopération pour la Méditerranée

L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, est la plus ancienne et la plus grande organisation mondiale de l'environnement. Elle compte plus de 1300 membres, gouvernements et ONG, et près de 15 000 experts bénévoles dans quelque 185 pays. Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) a ouvert ses portes en 2001, grâce au soutien du ministère espagnol de l'Environnement, du gouvernement régional d'Andalousie (Junta de Andalucía) et de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). Depuis sa création il y a 15 ans, la mission du Centre est

d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés méditerranéennes pour qu'elles parviennent à concilier la conservation des ressources naturelles avec leur utilisation et qu'elles mettent en place un modèle de développement durable dans la région méditerranéenne.

Son siège est à Malaga (Espagne) **Directeur:** Antonio Troya **www.uicn.org/mediterraneo**

MedWet

Fondée en 1991, l'Initiative pour les zones humides méditerranéennes (MedWet) rassemble 26 pays méditerranéens et périméditerranéens qui sont Parties à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971). La Palestine ainsi que des organisations et des centres de zones humides sont également membres de l'Initiative MedWet.

MedWet est un réseau intergouvernemental régional opérant dans le cadre de la Convention de Ramsar et impliquant aussi d'autres acteurs clés, dédié à la promotion et au soutien des politiques et des actions multiacteurs sur le terrain pour la conservation, la restauration et l'utilisation durable des zones humides méditerranéennes. La mission de MedWet est de soutenir la protection effective des fonctions et valeurs des zones humides et l'utilisation durable de leurs ressources et services.



Port de Barcelone. © Andy Mitchell

Son siège est à Arles (France)

Coordinateur: Delmar Blasco

www.medwet.org/fr

Réseau des gestionnaires d'Aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN)

Il regroupe actuellement plus de 100 institutions et ONG de pays méditerranéens, chargées de gérer directement les Aires Marines Protégées (AMP) ou impliquées dans le développement des AMP et la désignation de nouvelles AMP en Méditerranée. Ces acteurs gèrent plus de 90 aires marines protégées dans 18 pays méditerranéens.

Son siège est à Marseille (France) **Secrétaire exécutive :** Marie Romani **www.medpan.org**

Oceana

Fondée en 2001, Oceana est la plus grande ONG internationale dédiée exclusivement à la conservation des océans. Elle compte plusieurs délégations dans le monde, lesquelles mènent en commun des campagnes stratégiques destinées à produire des résultats tangibles en faveur d'une meilleure santé et d'une plus grande biodiversité des océans. Son programme pour l'Europe inclut la protection des habitats méditerranéens et la lutte contre les pratiques de pêche destructives et illégales, la pollution et d'autres menaces.

Le siège d'Oceana Europe est Madrid (Espagne) **Directeur de projet et de recherche :** Ricardo Aguilar **eu.Oceana.org/en**

Tour du Valat/Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes

Créée il y a plus de 50 ans par Luc Hoffmann, la Tour du Valat a depuis lors développé son activité de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes avec un souci constant : « Mieux comprendre les zones humides pour mieux les gérer ». La Tour du Valat développe des programmes de recherche pour la conservation des zones humides, et favorise les échanges entre usagers des zones humides et scientifiques. C'est aussi un centre de ressources documentaires unique en Méditerranée, spécialisé en écologie des zones humides, ornithologie, zoologie, mammalogie, ichtyologie, herpétologie, botanique.

Son siège est situé au cœur de la Camargue (France) **Directeur général :** Jean Jalbert **www.tourduvalat.org**

WWF-Programme méditerranéen

Le Programme méditerranéen du WWF est principalement axé sur la promotion de la pêche durable, la conservation des écosystèmes forestiers, marins et d'eau douce, ainsi que la promotion des aires marines protégées, le développement de mesures de lutte contre la pollution, et le soutien au développement d'ONG environnementales. Son siège est à Rome (Italie), avec des bureaux satellites en Tunisie, en Espagne (Barcelone) et au Maroc. Il travaille en coordination avec les bureaux nationaux du WWF en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et en Turquie.

Directeur: Paolo Lombardi www.mediterranean.panda.org

Autres institutions dotées de programmes environnementaux pertinents :

Fondation Anna Lindh (FAL)

La FAL est une institution intergouvernementale qui a développé un réseau de plus de 4000 organisations de la société civile avec lesquelles elle élabore une stratégie interculturelle pour la région euro-méditerranéenne, en encourageant les recommandations aux responsables politiques et aux institutions, et en défendant des valeurs communes en matière de respect entre les cultures, ce qui inclut l'environnement. Elle est cofinancée par les pays de l'UpM et de l'UE.

Siège : Alexandrie (Égypte)

Présidente : Élisabeth Guigou (France) **Directeur exécutif :** Hatem Atallah (Tunisie)

www.annalindhfoundation.org

Assemblée régionale et locale euroméditerranéenne (ARLEM)

L'ARLEM est l'Assemblée représentant les élus locaux et régionaux issus de l'Union européenne et de ses partenaires méditerranéens. Elle a été créée en 2010 par le Comité européen des Régions (CdR), qui est l'Assemblée politique des représentants régionaux et locaux de l'Union européenne.

L'ARLEM représente la dimension territoriale au sein de l'Union pour la Méditerranée, permettant aux élus des trois rives d'assurer une représentation politique des collectivités territoriales, d'engager un dialogue politique continu et d'encourager la coopération interrégionale.

Pour la période 2015-2017, les deux coprésidents de l'ARLEM sont Markku Markkula, maire d'Espoo (Finlande), et Abdelmasih Al-Hayek, maire de Beit Sahour (Palestine).

www.cor.europa.eu/es/activities/arlem/Pages/arlem.aspx

Eco-union

Cette association à but non lucratif a été créée en 2005. Elle génère, accompagne et réunit des acteurs du changement dans les différents secteurs de la société,



Embarcadère sur le Nil, Le Caire (Égypte). © EFE

afin de catalyser la transition vers la durabilité, principalement en Europe et dans la région méditerranéenne.

Siège: Barcelone (Espagne) Président: Jeremie Fosse www.ecounion.eu

Bureau Régional Méditerranéen de l'Institut Forestier Européen (EFIMED)

L'EFIMED a été créé en 2007 et est constitué d'un réseau d'organisations de recherche forestière et de formation, ouvert aux scientifiques intéressés par les aspects forestiers du bassin méditerranéen. Il est l'un des membres fondateurs du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes (PCFM), créé en 2010, et participe au renforcement des capacités des pays membres de Silva Mediterranea.

Siège: Barcelone

Directeur: Inazio Martinez de Arano **Responsable presse:** Sarah Adams

www.efimed.efi.int

Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE)

Le MIO-ECSDE est une fédération d'organisations non gouvernementales (ONG) en Méditerranée, œuvrant en faveur de l'environnement et du développement durable. Il agit en tant que plateforme technique et politique pour orienter l'opinion et l'action des ONG dans l'arc méditerranéen.

Siège: Athènes (Grèce) Président: Michael Scoullos

www.mio-ecsde.org

7.2. LES ORGANISATIONS **NATIONALES**

ALBANIE

Institut pour la conservation de la nature en Albanie (INCA) www.inca-al.org

Ministère de l'Environnement, des Forêts et de l'Administration de l'eau www.mjedisi.gov.al

Préservation et protection du milieu naturel en Albanie

www.ppnea.org

ALGÉRIE

Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) Laboratoire des Bioressources Marines, Annaba lbm.univ-annaba.dz

Ministère des Ressources en eau et de l'Environnement www.mre.dz

CHYPRE

Association pour la Protection du Milieu marin de Chypre

www.cymepa.net/en

Commissaire pour l'Environnement www.ec.gov.cy/environment/environment.nsf/ index_gr/index_gr?opendocument

Fédération des organisations environnementales de Chypre

www.oikologiafeeo.org/index.php?option=com_ content&task=view&id=25&Itemid=43

Institut de Chypre www.cyi.ac.cy

Institut international de l'Environnement et de la Santé publique de Chypre www.cut.ac.cy/cii

Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement de Chypre www.moa.gov.cy

Projet et Centre de recherche AKTI www.akti.org.cy

CROATIE

Agence croate de l'Environnement www.azo.hr/English

Les Amis de la Terre Croatie zelena-akcija.hr

Association Eko Kvarner www.ekokvarner.hr

Centre de recherche marine, Rovinj www.irb.hr/eng/Research/Divisions-and-Centers/Center-for-Marine-Research

Institut d'océanographie et de la pêche, Split www.izor.hr/web/guest

Institut d'État pour la Protection de la Nature en Croatie

www.dzzp.hr/eng

Institut Ru er Boškovi (centre de recherche), Zagreb

www.irb.hr/eng
Istrie Verte, Pula

www.zelena-istra.hr/?q=en

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature

www.mzoip.hr/en/ministry.html

ÉGYPTE

Agence Égyptienne pour les Affaires Environnementales (EEAA) www.eeaa.gov.eg

Association égyptienne pour l'énergie et l'environnement **www.eaee-eg.com**

Institut national d'océanographie et de la pêche, Alexandrie www.nodc-egypt.org/en

Bureau arabe de la Jeunesse et de l'Environnement d'Égypte

www.aoye.org

Société égyptienne pour les sciences environnementales www.eses-catrina.com

ESPAGNE

Centre de recherche pour l'énergie, l'environnement et les technologies (CIEMAT) www.ciemat.es

Centre national pour l'éducation environnementale www.magrama.gob.es/es/ceneam

Comité national espagnol de l'UICN www.uicn.es

Conseil supérieur de recherche scientifique (CSIC) www.csic.es

Écologistes en Action
www.ecologistasenaccion.org

Greenpeace Espagne www.greenpeace.org/espana/es

Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) www.ieo.es

Institut méditerranéen de hautes études (IMEDEA) imedea.uib-csic.es

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (MAGRAMA) www.magrama.gob.es

Organisme autonome des parcs nationaux www.magrama.gob.es/es/parques-nacionales-oapn/default.aspx

Société espagnole d'ornithologie (SEO)/BirdLife www.seo.org

WWF Espagne www.wwf.es

FRANCE

Agence française pour la Biodiversité (AFB) www.agence-française-biodiversite.fr

Conservatoire du littoral www.conservatoire-du-littoral.fr

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) **www.ademe.fr**

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) www.anses.fr

Les agences de l'eau www.lesagencesdeleau.fr

Association Réseau Environnement Santé (RES) www.reseau-environnement-sante.fr

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

www.cnrs.fr

Comité français de l'UICN www.uicn.fr

Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) **www.criirad.org**

France Nature Environnement (FNE) www.fne.asso.fr

Ifremer

wwz.ifremer.fr

Institut de Recherche pour le Développement (IRD) www.ird.fr

Ministère de l'Environnement www.developpement-durable.gouv.fr

Muséum National d'Histoire Naturelle www.mnhn.fr

GRÈCE

Société pour la protection de l'environnement et du patrimoine culturel (Elliniki Etairia) www.ellet.gr

Centre hellénique de recherche marine www.hcmr.gr/en

Fondation nationale pour la recherche agricole, Kavala

www.nagref.gr/index_uk.htm

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie www.ypeka.gr

Organisation internationale de biopolitique (BIO) www.biopolitics.gr/biowp

Société hellénique botanique www.eepf.gr/el

Université de Patras www.upatras.gr

WWF Grèce www.wwf.gr

ISRAËL

Autorité israélienne pour la protection de la nature et des parcs nationaux **www.parks.org.il**

Centre de recherche pour les ressources naturelles et l'environnement (NRERC)

www.nrerc.haifa.ac.il

Institut israélien de recherche biologique www.iibr.gov.il

Institut national d'océanographie, Haïfa www.ocean.org.il

Ministère de l'Environnement www.sviva.gov.il

Organisation de recherche agricole, Centre Volcani www.agri.gov.il

Société pour la protection de la nature en Israël www.teva.org.il

ITALIE

Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEA)

www.enea.it

Unité des carabiniers pour la protection de l'environnement

www.minambiente.it/pagina/comando-carabinieri-la-tutela-dellambiente

Comité national italien de l'UICN www.iucn.it

Conseil national pour la recherche (CNR) www.cnr.it

Corps forestier de l'État www.corpoforestale.it

Département de l'environnement marin (RAM) de l'Autorité portuaire

www.minambiente.it/pagina/reparto-ambientale-marino-del-corpo-della-capitanerie-di-porto

Fédération italienne des parcs et réserves naturelles (Federparchi) www.parks.it/federparchi

Greenpeace Italie

www.greenpeace.org/italy/it

Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale (ISPRA) www.isprambiente.gov.it/it

Legambiente www.legambiente.it

Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer www.minambiente.it

WWF Italie www.wwf.it

LIBAN

Centre national des sciences marines www.cnrs.edu.lb/research/marinesciences.html

Ministère de l'Environnement www.moe.gov.lb

Seeds International www.seeds-intl.com

Société des cèdres Al Shouf www.shoufcedar.org

Université américaine de Beyrouth www.aub.edu.lb

Société pour la protection de la nature au Liban (SPNL)

www.spnl.org

MAROC

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) www.eauxetforets.gov.ma

Centre méditerranéen pour l'environnement et le développement (CMED) www.association-cmed.com/fr

Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E) www.fm6e.org/fr.html

Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM) www.grepom.org

Institut de Recherche pour le Développement, Rabat www.maroc.ird.fr

Institut National de Recherche Halieutique (INRH), Casablanca www.inrh.ma

Ministère de l'Environnement www.environnement.gov.ma/fr

Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) www.ires.ma

Société protectrice des animaux et de la nature (SPANA) **www.spana.org.ma**

MONACO

Centre scientifique de Monaco www.centrescientifique.mc/fr

Fondation Prince Albert II de Monaco www.fpa2.com/fr

Laboratoire d'étude du milieu marin www.iaea.org/monaco/page.php?page=2120

MONTÉNÉGRO

Centre pour la protection des oiseaux et la recherche ornithologique au Monténégro (CZIP) www.birdwatchingmn.org

Entreprise publique pour les parcs nationaux du Monténégro www.nparkovi.me/sajt

Institut de biologie marine, Kotor www.ibmk.org

Ministère du Développement durable et du Tourisme www.mrt.gov.me/en/ministry

PALESTINE

Centre de recherche du territoire www.lrcj.org

Groupe palestinien d'hydrologie pour le développement des ressources environnementales et de l'eau www.phg.org

Ministère des Questions environnementales **www.mena.gov.ps**

Société pour la vie sauvage de Palestine www.wildlife-pal.org

PORTUGAL

Association nationale de conservation de la nature (Ouercus)

www.quercus.pt

Agence portugaise pour l'environnement www.apambiente.pt

Institut de conservation de la nature et des forêts www.icnf.pt/portal

Ligue pour la protection de la nature www.lpn.pt

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Association syrienne pour la protection de l'eau et de l'environnement

Centre syrien de recherche politique (SCPR) www.scpr-syria.org/en

Institut supérieur de recherche environnementale Société syrienne pour la conservation de la vie

www.sscw-syria.org/ar

SERBIE

Institut pour la conservation de la nature dans la province de Vojvodina (PZZP)

www.pzzp.rs

Institut pour la conservation de la nature en Serbie (ZZPS)

www.zzps.rs

Ministère de l'Agriculture et de la Protection de l'environnement de la République de Serbie www.ekoplan.gov.rs

SLOVÉNIE

Écologistes sans frontières www.ebm.si/en

Station de biologie marine de Piran www.nib.si/mbp/en

Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de l'Alimentation www.mkgp.gov.si/en



Fonds marins de l'île de Cabrera, Espagne © UICN

TUNISIE

Association « Les Amis des Oiseaux » www.aao.org.tn

Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (ATPNE) www.atpne-tunisie.com

Association Tuniso-Méditerranéenne de l'Environnement (ATME) www.sfax-annuaire.com/savoirplus.php?ref=2685

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) www.instm.agrinet.tn

Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement (ISSTE) www.isste.rnu.tn

Ministère de l'Environnement et du Développement durable www.environnement.gov.tn

TURQUIE

Académie scientifique turque www.tuba.gov.tr

Association pour la Protection du Milieu marin turc www.turmepa.org.tr

BirdLife Turquie www.ormansu.gov.tr

Conseil de recherche scientifique et technologique de Turquie www.tubitak.gv.tr

Fondation pour la protection et la promotion de l'environnement et du patrimoine culturel **www.cekulvakfi.org.tr**

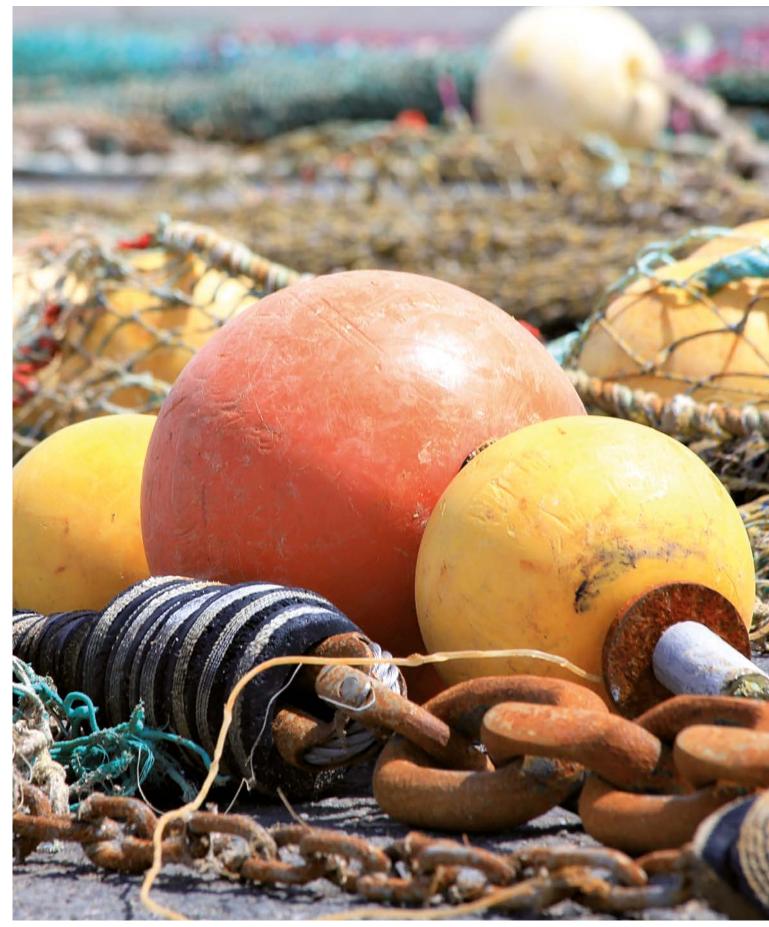
Fondation turque pour la lutte contre l'érosion des sols et pour la reforestation et la protection des habitats naturels www.tema.org.tr

Ministère des Forêts et de l'Eau www.ormansu.gov.tr

Ministère de la Science, de l'Industrie et de la Technologie www.sanayi.gov.tr

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles **www.enerji.gov.tr**

Ministère de l'Environnement et du Développement www.csb.gov.tr



 $^{\circ}$ pixabay

Les journalistes et l'information environnementale en Méditerranée



L'INFORMATION ET L'ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE ESPAGNOLE

Arturo Larena

Directeur de l'EFEverde, au sein de l'EFE (agence de presse espagnole)

La mer méditerranéenne, ses côtes et son bassin sont des écosystèmes fondamentaux pour l'Espagne; c'est là que résident de manière sous-jacente son identité culturelle, son histoire, sa société et son économie actuelles. Leur conservation est fondamentale pour l'avenir, non seulement du point de vue biologique mais aussi parce que le développement économique de millions d'Espagnols dépend de la bonne santé de ces écosystèmes.

Les problèmes environnementaux les plus importants à régler en priorité en Méditerranée espagnole sont la pollution en mer, en particulier dans le détroit de Gibraltar qui est l'une des zones les plus souillées au monde en raison des déversements d'hydrocarbures, ainsi que la pollution causée par les plastiques et, surtout, les microplastiques.

En Méditerranée espagnole, on assiste à une surexploitation des ressources halieutiques et à un épuisement considérable des stocks de poissons, ceci de l'Andalousie à la Catalogne. Le contrôle des horaires de pêche et des pratiques utilisées est insuffisant. Les mauvaises pratiques ont des répercussions hautement nocives pour la biodiversité, en particulier dans le cas des captures accidentelles d'espèces très menacées comme les tortues caouannes.

Il existe également des exemples positifs de pêche artisanale et durable, et de la manière dont les quotas, lorsqu'ils sont adaptés, facilitent la reconstitution des stocks de poissons qui étaient auparavant en mauvais état, comme dans le cas du thon rouge.

L'un des secteurs les plus sensibles de la Méditerranée espagnole est le détroit de Gibraltar déjà cité ; ce détroit est un corridor de biodiversité extrêmement précieux mais aussi l'une des zones où la navigation commerciale connaît une très forte activité et où il serait nécessaire de prendre davantage de précautions.

En Méditerranée espagnole, la pêche illégale continue d'être pratiquée et les espèces visées sont

« Décrire la situation de la Méditerranée est aussi difficile que vider l'océan à la petite cuillère. »

notamment le corail rouge qui est capturé pour la bijouterie. Même si cette pêche est punie par la loi, les amendes sont si faibles et les prix du marché si élevés que cette activité reste rentable pour les pêcheurs illégaux.

L'urbanisation des côtes est l'autre grande pression à laquelle est confronté cet écosystème dans la péninsule Ibérique, avec la production de déchets, l'invasion des espaces naturels et la consommation de ressources qui découlent de cette occupation. Les espèces emblématiques de la Méditerranée espagnole, comme les puffins et en particulier le puffin des Baléares et le puffin cendré, perdent leurs sites de nidification en raison de l'expansion urbaine et leurs populations se retrouvent en grave danger.

Les espèces envahissantes sont l'autre talon d'Achille et représentent une problématique dont la gravité est particulièrement marquée dans le delta de l'Èbre, où la prolifération de l'ampullaire brune pourrait compromettre la conservation de l'ensemble de la Méditerranée.

Le changement climatique intensifie tous ces problèmes. Dans le bassin méditerranéen espagnol, il s'observe surtout par la rareté des ressources hydriques, avec une baisse de 14 % de la quantité d'eau douce disponible au cours des vingt dernières années, selon le rapport de l'ONG espagnole Écologistes en Action.

En mer, la pollution, l'acidification et la hausse des températures constituent un cocktail explosif qui se traduit chaque été par une prolifération de méduses, ce qui nuit notamment à la principale industrie espagnole : le secteur des services liés au tourisme.

Décrire la situation de la Méditerranée est aussi difficile que « vider l'océan à la petite cuillère », car cela nécessite la compréhension d'un très grand nombre de paramètres : l'économie, la science, l'écologie, etc. Il est important d'être à l'écoute et de donner la parole à toutes les parties car elles ont chacune leurs motivations et leur part de vérité. De plus, il est essentiel de rendre ces thèmes plus intéressants pour le public en expliquant en quoi ces questions le concerne, en évitant tout catastrophisme et en insistant sur les solutions.

Nous recommandons à tout jeune journaliste environnemental de se spécialiser et d'apprendre autant que possible sur la Méditerranée avant d'écrire sur ce sujet ; il est également conseillé de se déplacer (dans la mesure du possible) sur les sites où se déroule l'action, de discuter avec tous les acteurs concernés et d'adopter un langage accessible et un ton positif pour donner au lecteur l'impression qu'il est possible d'agir pour changer les choses.

Nous sommes convaincus que grâce à notre capacité à communiquer et à diffuser des informations et des idées, nous, les journalistes, pouvons faire beaucoup pour cet écosystème méditerranéen sans égal dont dépendent notre qualité de vie et l'avenir des générations futures.



LA PRESSE ENVIRONNEMENTALE EN TURQUIE

Dilara Küçükerdoğan

Agence de presse Anadolu, Turquie

L'origine des problèmes environnementaux ne se trouve pas exclusivement en Turquie ou dans la région méditerranéenne, mais dans l'ensemble des pays. Il s'agit du manque de conscience environnementale. La croissance démographique et l'industrialisation sont susceptibles d'améliorer le niveau d'éducation des populations, mais la prise de conscience et la réglementation relative à l'environnement sont en retard.

Les principaux problèmes environnementaux de la Turquie et de la région méditerranéenne sont la pollution de l'air, du sol et de l'eau. En particulier, les produits chimiques et les résidus de ces produits sont rejetés dans la nature sous une forme inadaptée. Plus spécifiquement, les problèmes environnementaux les plus importants en Turquie et sur ses côtes méditerranéennes sont les suivants :

 Le charbon, qui selon les calculs est responsable d'environ un tiers des émissions de dioxyde de carbone, est considéré comme l'une des principales causes de pollution environnementale en Turquie. D'après un rapport du Réseau Action Climat Europe, citant une enquête basée sur plus de 30 pays européens, les autres pays n'ont en moyenne que deux projets de centrales alimentées au charbon, tandis que la Turquie compte plus du double de projets par rapport à ceux de l'ensemble des autres pays.

- La pollution de l'eau est un autre aspect environnemental important en Turquie. Les eaux usées domestiques, l'utilisation de pesticides et d'engrais, ainsi que les déchets solides urbains, industriels et d'origine animale provenant de l'aquaculture, figurent parmi les principales causes de pollution de l'eau. Les activités de transport en mer Égée et en mer de Marmara, en particulier, font partie des plus grandes causes de pollution de l'eau dans la région. Le manque de financement empêche la création d'usines de traitement dans les provinces, ce qui rend le problème difficile à régler.
- La majorité des problèmes causés par la pollution de l'air en Turquie sont dus au chauffage domestique. Viennent ensuite les entreprises manufacturières et la pollution de l'air créée par la circulation et les centrales thermiques. Remédier à cette pollution est d'autant plus difficile qu'elle est liée à un faible pouvoir d'achat, à la faible qualité des combustibles, au manque

« L'actualité environnementale ne retient pas l'attention si elle n'est pas corrélée aux débats politiques. »

de sensibilisation, au manque de surveillance et aux facteurs météorologiques.

- La pollution environnementale causée par les déchets est un autre sujet devant figurer à l'ordre du jour de la Turquie. Ce type de pollution s'explique principalement par le problème du stockage des déchets ménagers et du manque de décharges. Concrètement, le nombre insuffisant de sites de recyclage dans les zones où l'industrialisation est très dense, la faible prise de conscience et l'absence de pratiques de gestion au niveau local sont autant d'obstacles à la résolution du problème. De manière générale, le recyclage et les pratiques de réutilisation pour résoudre le problème des déchets ne semblent pas très courants en Turquie.
- Dans l'ensemble du pays, l'érosion est un problème dans les zones urbaines, mais cette question reste dans l'ombre des autres problèmes environnementaux. La construction effrénée de bâtiments près du lit des rivières, avec le risque de glissement de terrain en zones urbaines, représente une grave menace pour l'environnement et la vie humaine.

De manière générale, la plus grande difficulté pour le journalisme environnemental en Turquie est liée aux débats politiques. Habituellement, ces débats prennent le pas sur les questions environnementales. L'actualité environnementale ne retient malheureusement pas l'attention si elle n'est pas corrélée aux débats politiques. Certains problèmes environnementaux sont parfois sortis de leur contexte pour s'opposer au gouvernement ou le soutenir. Ainsi, les thèmes environnementaux risquent toujours d'être « récupérés » s'ils sont susceptibles de susciter un débat politique. Il est ainsi très difficile d'intéresser les gens et de leur parler de l'environnement lorsque leur préoccupation est la menace pesant sur leur vie en raison des bombes et des attaques terroristes.

Les jeunes journalistes désireux de travailler sur les questions scientifiques et technologiques doivent poursuivre leur formation et participer à des séminaires en fonction de leurs objectifs professionnels dans ce domaine, mais aussi lire les publications nationales et internationales. Ils doivent aussi rester en contact avec les ONG spécialisées dans les questions environnementales et scientifiques, et avec les organisations formelles et informelles œuvrant pour l'environnement. Il est important d'avoir l'esprit critique et de faire preuve de scepticisme. Les effets des problèmes environnementaux sur les êtres humains doivent absolument être expliqués en termes simples et sans jargon; ces effets sur la vie quotidienne doivent être exposés clairement dans la presse.



LA MÉDITERRANÉE : « UN OCÉAN D'ILLUSIONS » « EST-IL SI FACILE DE DISTINGUER L'ENFER DU PARADIS ? »

Elias Palialexis

Agence d'information athénienne macédonienne (ANA-MPA)

La Méditerranée n'a jamais été une mer pacifique. Les guerres, les catastrophes naturelles et l'insécurité n'ont jamais épargné ses populations. Les causes ? L'émigration violente et à grande échelle ; les conflits pour contrôler les territoires, la mer, les ressources naturelles et le commerce ; l'arrogance et l'avarice des pouvoirs politiques et religieux ; les phénomènes naturels extrêmes, les catastrophes naturelles et le changement climatique. Les royaumes, les empires et les civilisations ont décliné, sombré dans le chaos puis disparu, en laissant des ruines derrière eux.

En même temps, la Méditerranée est depuis la préhistoire et encore aujourd'hui, une zone incroyablement riche et bien pourvue ; c'est le berceau de la civilisation mondiale. Les raisons sont évidentes : une position géostratégique importante, un climat clément, une richesse naturelle, historique et culturelle, ainsi qu'un

charme et une beauté légendaires, sans oublier ses populations. Avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts, les gens sont très semblables, que ce soit dans leurs comportements ou bien intellectuellement et émotionnellement, à l'image d'une fratrie qui serait née de la même mère : la Méditerranée, cette mer bénie. Une bénédiction qui malheureusement se transforme petit à petit en malédiction, lorsque cette « mère » est invoquée exclusivement par une poignée de gens au détriment d'une majorité qui se retrouve isolée et non préparée face aux mêmes dangers.

Malgré les progrès technologiques, seulement quelques décennies après deux guerres mondiales dévastatrices et sous la menace d'une troisième, les risques se multiplient dangereusement pour les années à avenir : instabilité politique, conflits, pauvreté, chômage, inégalités, exploitation, dégradation environnementale systématique, pouvoirs externes pour l'application de la loi et les interventions, menaces climatigues et environnementales. Si l'on rajoute à cela les besoins croissants et potentiellement insatisfaits d'une population en augmentation, s'élevant à 500 millions de personnes, ainsi que la migration irrégulière et inhumaine de familles en raison de l'insécurité et de la violence, la Méditerranée semble être une mer « en ébullition ». Elle est aujourd'hui devenue un tombeau d'âmes humaines. Rien qu'en 2015, près de 4000 personnes sont mortes noyées alors qu'elles cherchaient un avenir meilleur. Parallèlement, la Méditerranée est en train de devenir une sorte de soupe contaminée où les plastiques sont plus nombreux que les poissons. « Grâce à des investissements à grande échelle dans les énergies renouvelables, la Méditerranée peut ralentir progressivement, mais vite, sa dépendance envers les énergies fossiles et réussir la "décarbonisation" de son économie. »

Une « soupe » dans laquelle l'on retrouve la misère et l'échec d'une société moderne vivant sur les côtes. À leur tour, les conséquences du changement climatique exacerbent et accélèrent les maux de notre civilisation.

Historiquement, les seules périodes (qui d'ailleurs ont été relativement courtes) pendant les quelles les peuples de la Méditerranée ont su mettre leurs différences de côté, vivre en paix et créer une civilisation, ont été lorsque ces peuples ont noué des relations égalitaires pour faciliter un commerce mutuellement bénéfique, et lorsqu'ils se sont alliés contre des ennemis communs. Aujourd'hui, en s'appuyant sur l'expérience historique, si les pays unissaient à nouveau leurs forces contre des ennemis communs comme le changement climatique, la dégradation environnementale, la pauvreté, l'exploitation et la corruption, ils pourraient forger de solides liens pour une coopération fondée sur le développement durable, dans l'intérêt de tous. Dans ce cas, et seulement dans ce cas, la malédiction méditerranéenne pourrait se transformer en bénédiction.

L'Accord de Paris sur le Climat a démontré que faire face au changement climatique est probablement le seul point de contact fort au sujet duquel la communauté internationale peut se mettre d'accord et collaborer de manière urgente. L'adoption de l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable ont permis de donner un nom aux problèmes communs et d'engager un dialogue dans la sphère publique et politique. Ces deux accords revêtent une importance historique et auraient vraiment fait la différence pour la vie sur no-

tre planète s'ils avaient été adoptés il y a 20 ans. Nous devons maintenant nous hâter même s'il est hautement improbable que nous assisterons à un avenir plus radieux. La probabilité n'est pas en notre faveur mais le combat n'est pas nécessairement perdu.

La région méditerranéenne peut agir dès maintenant en utilisant ses atouts comparatifs : le soleil, l'air et l'eau. Grâce à des investissements à grande échelle dans les énergies renouvelables, la Méditerranée peut ralentir progressivement, mais vite, sa dépendance envers les énergies fossiles et réussir la « décarbonisation » de son économie. La Méditerranée peut devenir un point focal pour une énergie stable, en fournissant des quantités importantes d'énergie propre dans la région. Elle peut en même temps faire face à la pauvreté énergétique et améliorer les conditions de vie de sa population. La survie environnementale, économique et sociale des peuples méditerranéens passe indéniablement par la réussite du défi que représente la production d'énergie propre.

En outre, quantifier et exécuter rapidement la Déclaration d'Athènes dans le contexte de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, et la mettre en rapport avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies sont une condition sine qua non. De cette manière, et en utilisant des outils financiers adaptés, les politiques environnementales pourraient intégrer le noyau dur de l'agenda politique à long terme. Donner la priorité, au plus haut niveau politique, à la biodiversité, aux ressources naturelles et à la préservation des écosystèmes marins,

côtiers et terrestres, pour une croissance stable et durable, est un préalable fondamental au bien-être commun.

Les faits sont inexorables : le taux de renouvellement de l'eau en Méditerranée est extrêmement bas ; les invasions d'espèces exotiques se poursuivent ; la gestion des produits résiduels (dont 80 % sont d'origine tellurique) n'est pas efficace et est devenue destructive ; et la dégradation environnementale due aux activités humaines met en péril les zones humides, les forêts, les pêcheries et l'agriculture. Rien que dans l'UE, 60 % des espèces protégées et 77 % des habitats sont en danger d'extinction. Environ 430 000 morts prématurées sont attribuables à la pollution de l'air. Si à cela nous ajoutons les 500 millions de touristes attendus par an d'ici 2030, la surexploitation de 95 % des espèces de poissons, les constructions effrénées sur le littoral, la pollution et la dégradation des écosystèmes terrestres, des sols, des ressources en eau et des villes méditerranéennes, il est alors facile de comprendre que les limites de stress de cette zone vont très bientôt être dépassées, avec des conséquences incalculables. En plus de tout cela, il n'est toujours pas possible de prédire les catastrophes naturelles et l'impact du changement climatique à long terme.

L'application des politiques d'adaptation au changement climatique en recherchant et en obtenant des fonds issus des budgets nationaux, du secteur privé et du Fonds Vert, peut non seulement contribuer à éviter une crise environnementale désastreuse, mais aussi à atténuer une crise humanitaire qui dure déjà depuis des décennies. Ces fonds devraient être consacrés aux causes et aux problèmes fondamentaux qui mettent la société et l'environnement en péril, non pas à des fins de compensation ou de charité, mais en tant que mesure d'incitation et moyen d'assumer une responsabilité partagée pour affronter des problèmes communs avec le reste de la planète, et pour renforcer encore davantage

les alliances internationales.

Pour ne pas devoir repartir de zéro, nous devons changer les modèles de production et de consommation des produits et des services, dans un contexte économique circulaire, ceci à tous les niveaux : de la vie quotidienne des citoyens, par exemple en recyclant ou en réduisant la surconsommation, jusqu'au fonctionnement du secteur financier, en s'attaquant à la question des paradis fiscaux, en parvenant à une répartition juste et responsable des richesses, et en introduisant un système fiscal caractérisé par l'équité et la rétribution. Dans ces domaines, en tant qu'entité physique, économique et sociale commune, la Méditerranée pourrait participer activement et jouer un rôle éminent dans le débat politique, cette région ayant pâti de l'absence de bonnes pratiques et étant encore susceptible d'en pâtir à l'avenir.

Les êtres humains et l'environnement ne devraient pas être délaissés par un système économique et politique qui autorise la coexistence de la famine, de la pauvreté et du chômage, et dans lequel 1 % de la population possède 50 % de la richesse mondiale. La Méditerranée ne peut pas représenter 30 % du commerce maritime mondial et en même temps laisser les gens vivre dans la pauvreté.

Il ne suffit pas de s'engager explicitement à déployer des efforts conjoints pour faire face aux défis naturels et socio-économiques actuels et émergents, tels que le changement climatique et les récents flux migratoires en Méditerranée, afin de mieux protéger l'environnement et accroître sa résilience. Cet engagement doit s'accompagner d'une action immédiate. Tout être humain se sent en sécurité lorsqu'il peut observer dans sa vie quotidienne les résultats qui lui garantissent et lui assurent un avenir meilleur. Voilà ce qui stimule l'estime de soi, l'optimisme et la créativité pour le futur. Les belles paroles qui ne sont pas suivies d'action intensifient la peur, l'insécurité, le sentiment d'être dupé, la

« Les journalistes doivent poser les questions clés sans crainte et avec respect et courtoisie, afin d'obtenir les réponses les plus significatives et les plus engageantes. »

colère, l'intolérance, la violence et la guerre.

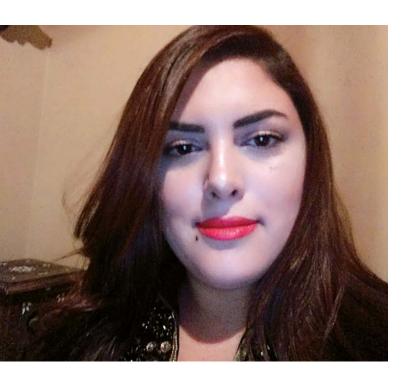
Certains affirment qu'il est impossible d'aborder et de contrôler un phénomène sans le mesurer. Un bon diagnostic est le point de départ du remède. La communauté académique, les institutions, les ONG, le secteur privé et les politiques doivent répertorier, analyser, quantifier, relier et proposer des solutions viables pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux, dans l'intérêt de tous et en particulier des populations les plus vulnérables. Le rôle du journalisme est très important dans ce domaine. La fonction du journaliste est de poser les bonnes questions. Les réponses obtenues permettent au public de s'informer et d'enrichir le débat. Ce processus crée la pression nécessaire dans la recherche de solutions et de propositions. La mission du journalisme est de relier les thèmes à la réalité du citoyen moyen, en particulier lorsque celui-ci est faible, sans tomber dans le piège du populisme ou de la propagande. Le manque de financement des médias ou leur financement par des sources ayant des intérêts très spécifiques, ainsi que le manque de contrôle concernant l'attribution des ressources, sont non seulement des aspects clés pour traiter les thèmes du développement durable, mais ils aggravent et augmentent également la dépendance, la manipulation et le niveau de détérioration.

Les journalistes doivent poser les questions clés sans crainte et avec respect et courtoisie, afin d'obtenir les réponses les plus significatives et les plus engageantes. L'environnement ne limite pas le domaine d'étude ou la thématique d'un journaliste. Au contraire, il permet de l'étendre et de devenir la « clé » débloquant les enquêtes sur différentes questions, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. La plus grande responsabilité incombant aux journalistes est liée à la retenue et à l'autocensure. L'ignorance, le manque de formation adaptée, la fierté ou une faible estime de soi, et surtout, les peurs et les attentes concernant les

personnes interrogées et les propriétaires de médias de communication, sont les pires ennemis du journaliste. Les reporters doivent être intègres et posséder une bonne connaissance du sujet dans le contexte de la situation générale politique, économique et sociale.

Ils doivent vérifier l'information et utiliser les sources les plus sûres pour garantir la fiabilité de l'information et la leur. Il n'y a aucune question « hors limites » et il faut obtenir des réponses. Enfin, les journalistes doivent garder à l'esprit qu'ils ne sont pas des juges ni des policiers. Ils ne sont que des intermédiaires entre la vérité et les citoyens. Personne ne détient la vérité absolue. Chacun recherche une part de vérité chaque jour. Ainsi, en tenant compte de tous ces éléments, le journalisme a la responsabilité de rendre cette vérité soit floue soit plus limpide et précise.

La Méditerranée est un paradis sur terre, non seulement pour sa beauté naturelle mais aussi pour la qualité de son journalisme. Cependant, dans de nombreux cas, comme dans la vie quotidienne du citoyen moyen, elle peut devenir un enfer pour les journalistes en termes d'éthique professionnelle, de liberté, de conditions de travail et de sécurité. Si les journalistes deviennent plus forts mais aussi plus responsables, fiables, efficaces et productifs, les résultats seront forcément positifs, et ceci pour tout le monde. À une époque où il est facile de perdre son âme, les journalistes et leurs publications peuvent devenir l'âme de la démocratie. La véritable question est de confronter la réalité courageusement, même si cela peut être difficile. Pendant des milliers d'années, nous avons vécu dans l'illusion que l'ennemi vivait à part, en marge. En fait, il vit parmi nous et c'est un ennemi commun. Pour paraphraser le poète grec Odysseas Elytis, lauréat du prix Nobel, le moment est venu pour que la Méditerranée cesse d'être un « océan d'illusions ». Les médias continueront d'en rendre compte, jusqu'à ce que l'histoire en apporte la preuve.



LE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL EN TUNISIE

Faten Barouni

Agence Tunis Afrique Presse

Face aux énormes défis socio-économiques et politiques, la Tunisie sacrifie et place les questions environnementales au plus bas de l'échelle de ses priorités, d'où l'aggravation et la multiplicité des problèmes environnementaux.

L'insuffisance des ressources en eau est l'un des grands problèmes environnementaux. Avec une disponibilité en eau de 470 m3 par habitant par an, soit moins de la moitié du seuil de pénurie chronique (1000 m3/hab/an), la Tunisie est soumise à des défis considérables pour assurer sa sécurité hydrique.

Selon une étude du World Ressources Institute, la Tunisie fait partie des 33 pays les plus susceptibles de connaître une pénurie d'eau d'ici 2040. La Tunisie pourrait perdre plus de 80 % de ses ressources naturelles en eau d'ici 2040.

La Tunisie doit faire face au problème de la désertification et de la dégradation des sols et des terres agricoles en particulier qui affectent environ 75 % du territoire national selon le Conseil national de lutte contre la désertification.

Les pertes en terres agricoles causées par la désertification et la dégradation, estimées à plus de 20 000 ha/an (GTZ, 2010), engendrent annuellement de sérieux déficits au niveau de la production agricole et entravent sérieusement la durabilité de l'activité agricole.

De plus, l'érosion a aujourd'hui fragilisé près de 93 % des sols cultivables du pays et plus de 13 millions d'hectares de terres agricoles exploitables (sur un total de 15,6 millions d'hectares) sont directement exposés aux problèmes d'érosion, selon un rapport sur la dégradation des sols en Tunisie élaboré par la direction générale de l'environnement et de la qualité de vie.

La pollution, en particulier la pollution industrielle, est peut-être le phénomène le plus constaté à tous les niveaux avec plus de 1200 entreprises et usines considérées comme les fortement polluantes.

« Face aux énormes défis socioéconomiques et politiques, la Tunisie sacrifie et place les questions environnementales au plus bas de l'échelle de ses priorités, d'où l'aggravation et la multiplicité des problèmes environnementaux. »

Ces activités industrielles représentent une source significative de pollution de l'air, de la terre et de la mer. Elles sont également à l'origine d'une dégradation de la santé et de la qualité de la vie des ouvriers des usines mais aussi de la population vivant à proximité des sites de production.

L'industrie de transformation du phosphate en acide phosphorique et engrais, à Gabès, Sfax et Gafsa, constitue un bon exemple.

L'accès à l'information :

En Tunisie, les journalistes ont un peu de mal à obtenir les chiffres exacts concernant les sujets environnementaux. Les chiffres du ministère de l'Environnement sont souvent contradictoires par rapport à ceux publiés par les ONG.

Certains sujets environnementaux sont tabous et il n'existe aucune base de données. Selon moi, les jeunes journalistes doivent se documenter sur les sujets environnementaux et multiplier les formations et les séminaires traitant de ces sujets. De plus, ils doivent se constituer un carnet d'adresses

et s'informer auprès des chercheurs et scientifiques afin de vulgariser les informations environnementales.

L'absence d'éducation citoyenne, en particulier dans les écoles, et le manque de conscience citoyenne et de législation claire, complète et adéquate sont les premiers freins pour relever les défis environnementaux en Tunisie.

Il faut surtout sensibiliser les générations futures, lancer des débats publics et renforcer les capacités des associations tunisiennes.

Il est également nécessaire de sensibiliser les citoyens pour leur faire prendre conscience de la situation critique dans les décennies à venir, et les inciter à prendre soin de la nature pour leur garantir de meilleures conditions de vie ainsi qu'à leurs enfants.



PRÉCISION ET PERSÉVÉRANCE

Isabelle Wesselingh

Agencia France-Presse (AFP), oficina de Nicosia para la región de Oriente Medio/África del Norte.

Les goélands et les mouettes leur servent d'escorte quand ils partent à l'aube. Quand ils arrivent au vieux port de Réthymnon en Crète ou de Marseille en France, ils déchargent de leur petit bateau quelques dorades, des sars ou des loups, sous le regard goulu de clients venus les attendre et de chats en embuscade. Du Liban à l'Espagne, de Chypre à la Croatie, de la Grèce au sud de la France, le charme des ports méditerranéens est intimement lié aux petits pêcheurs artisanaux. Pourtant avec le développement d'une autre forme de pêche, industrielle, massive et principalement destinée à l'exportation, l'avenir des pôcheurs, est en danger.

La Méditerranée est aujourd'hui surexploitée : 1,5 million de tonnes de poissons y sont prélevés chaque année et 89 % des stocks sont épuisés, selon un rapport publié en septembre 2015 par le WWF, ONG de défense de l'environnement. Cette surpêche dont

ils ne sont pas responsables menace directement l'avenir des pêcheurs traditionnels dont le mode de vie est tellement lié à la Méditerranée. L'un des principaux défis pour protéger la Méditerranée et ce qu'elle représente en termes de civilisation consiste à décider combien de poissons nous voulons pêcher et consommer, et de quelle manière.

Cet équilibre entre activités humaines et protection de cette nature qui nous entoure et qui nous nourrit doit aussi être trouvé en matière de tourisme et de développement urbain. Les côtes méditerranéennes attirent de plus en plus de touristes et d'habitants, séduits par le soleil et la mer. De plus en plus de zones naturelles sont détruites pour laisser place à des constructions, ce qui a des effets sur le climat. Depuis 1900, 50 % des zones humides méditerranéennes (lacs, deltas, abords des rivières, étangs littoraux) ont disparu, selon MedWet, un organisme chargé de protéger ces zones. Or, ces zones humides permettent de stocker de l'eau dans les nappes phréatiques, réduisent les effets des inondations et sont aussi des puits de carbone qui limitent le changement climatique. En France, face à l'urbanisation qui menaçait de grignoter toutes les côtes, le Conservatoire du littoral a été créé en 1975 pour acquérir des zones naturelles et les protéger. « Que ce soit pour la Méditerranée ou pour toute autre région du monde, la difficulté d'une couverture environnementale est d'éviter de morceler les sujets uniquement par pays. »

12,2 % des côtes sont ainsi préservées. Mais le Conservatoire est un organisme unique en son genre en Méditerranée. L'urbanisation, le tourisme et l'agriculture intensive ont aussi des conséquences en termes de rejet des eaux usées dans la mer semifermée qu'est la Méditerranée.

Pour couvrir les sujets environnementaux, l'AFP, l'une des plus importantes agences de presse internationales, est dotée d'un service d'information en six langues et dispose de l'immense avantage d'avoir des journalistes sur le terrain, dans tous les pays du pourtour méditerranéen. Dans ces bureaux, des journalistes originaires du pays côtoient des collègues d'autres nationalités, favorisant la diversité des regards et des approches.

Consciente que l'environnement a souvent été un sujet délaissé par les grands médias alors qu'il intéresse de plus en plus les citoyens, l'AFP a décidé il y a plusieurs années de mettre l'accent sur cette thématique. La rédaction en chef a ainsi encouragé les journalistes de l'agence à développer les sujets liés à l'environnement. Le pôle environnement a été renforcé au siège à Paris.

Que ce soit pour la Méditerranée ou pour toute autre région du monde, la difficulté d'une couverture environnementale est d'éviter de morceler les sujets uniquement par pays. Bien sûr, il faut écrire sur des exemples particuliers, dans un pays ou une région, mais il est aussi intéressant de parler de phénomènes au niveau régional : que fait-on en Méditerranée pour lutter contre les incendies et la déforestation ? Que fait-on pour protéger les zones humides ? Comment l'accaparement des ressources en eau d'un pays a-t-il un impact sur les populations et États voisins? Comment le rejet d'eaux usées dans un des pays en affecte-t-il un ou plusieurs autres ? Cela nécessite d'avoir un bon réseau de journalistes et de sources ainsi que des experts ayant une vision à l'échelle de la région.

Coordinatrice des sujets environnementaux pour les Balkans et l'Europe de l'Est pendant cinq ans, j'ai pu voir combien il était important d'avoir des gens sur le terrain et de développer des sources fiables et indépendantes. Quand on touche du doigt un problème environnemental lié à de grands projets économiques, les entreprises et les gouvernements concernés tentent souvent de ne pas répondre du tout aux questions ; parfois, ils répondent mais pas aux questions posées ou en déformant la réalité.

Parfois, certaines entreprises font pression ou menacent à mots couverts. D'où l'importance d'aller sur le terrain pour se rendre compte par soi-même, de prendre le temps d'écouter tous les acteurs et d'être d'une précision sans faille dans ce que l'on écrit.

Pour toutes ces raisons, je conseillerais aux jeunes journalistes couvrant les sujets environnementaux de beaucoup se documenter. Cette première phase de documentation est cruciale. Elle consiste aussi à se créer un réseau de contacts pas uniquement lorsque l'on travaille sur un sujet particulier mais de manière générale : connaître et discuter avec des scientifiques, des professeurs de faculté d'environnement et des organismes publics ou privés de défense de l'environnement. Ensuite, quand on travaille sur un sujet spécifique, ne pas arriver avec des idées préconçues et prendre le temps de s'entretenir avec tous les acteurs : gouvernements, défenseurs de l'environnement, citoyens et entreprises, en gardant bien en tête l'intérêt de chacun puisque celuici peut influencer sa présentation des faits. Puis, s'appuyer sur des avis scientifiques. Il est crucial de s'assurer que ces scientifiques sont indépendants et ne sont pas en situation de conflit d'intérêts.

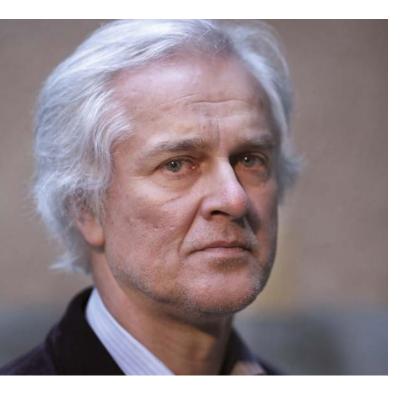
Dans une affaire que j'ai couverte concernant un projet de mine d'or controversé, la compagnie minière rétribuait des historiens et quelques scientifiques qui soutenaient que le projet n'était nuisible ni à l'environnement ni au patrimoine. Ces scientifiques ne mentionnaient pas ouvertement qu'ils étaient payés par la compagnie, même si avec un peu de recherche on pouvait s'en apercevoir. Leur avis contredisait celui de la majorité de la communauté scientifique. Documentation, précision et persévérance sont la clé d'un bon sujet environnemental. Si votre rédaction semble peu intéressée, il est aussi important de rappeler que l'environnement est souvent au cœur de l'économie mais aussi de bouleversements politiques et sociétaux.

Selon des scientifiques américains⁴, la sécheresse record qui a frappé la Syrie de 2007 à 2010, a pu être l'un des facteurs (pas le seul évidemment) influençant la guerre dans ce pays. En Turquie, le projet des autorités de détruire le parc Gezi à Istanbul pour y construire un centre commercial avait déclenché la colère des écologistes avant de se transformer en vaste mouvement de contestation des méthodes du pouvoir.

⁴ Recherche publiée dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences en mars 2015.



Un impressionnant bivalve (Pinna nobilis) observé en Corse (France). Cette espèce est endémique de la mer Méditerranée et sa taille peut atteindre un mètre. Elle est présente dans les prairies de Posidonia oceanica, lesquelles sont également protégées. © Arnaud Abadie



LE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL ET SCIENTIFIQUE EN CROATIE

Ivo Lučić Agence de presse de Croatie (HINA)

- La couverture journalistique des questions environnementales est surtout associée aux grands problèmes de l'environnement lui-même.
- Les grands problèmes environnementaux en Croatie sont liés à la transition politique. Le système de gestion environnementale croate est peu développé alors que la nature est durement et constamment impactée par la soif de profits.

L'organisation et la situation des journalistes

En Croatie, les journalistes environnementaux et scientifiques sont organisés en deux sections au sein de l'Association des journalistes croates (CJA): la section des journalistes environnementaux, qui est plus active, et la section des journalistes scientifiques, laquelle s'est transformée en association indépendante.

Les thèmes environnementaux et scientifiques n'occupent pas une grande place dans l'actualité des principaux médias croates, sauf lorsqu'ils sont en rapport avec les conflits politiques, les catastrophes naturelles ou la scène médiatique. Ainsi, les aspects environnementaux et scientifiques les plus importants sont rarement abordés.

Il y a quelques années, une enquête a été réalisée auprès des journalistes de la CJA sur la perception des journalistes environnementaux. Un questionnaire avait été envoyé à 31 journalistes mais seulement neuf d'entre eux avaient répondu, la majorité travaillant dans les services publics de radio et de télévision.

Nous pouvons en déduire que ce type de journalisme n'est pas suffisamment spécialisé, c'est-à-dire que la majorité des journalistes environnementaux couvrent aussi d'autres domaines. Au sein de l'équipe éditoriale, le poste de journaliste environnemental est plutôt marginalisé. Certains journalistes commencent à travailler dans la section environnement puis, après avoir fait leurs preuves, ils sont généralement transférés à la section politique.

Beaucoup se plaignent de l'absence de soutien du comité de rédaction et de la société en général, ainsi que du manque d'accès aux informations importantes. Certains se plaignent que le ministère de l'Environnement sème la confusion et fait de la rétention d'informations plutôt que de les communiquer.

« Les thèmes environnementaux et scientifiques n'occupent pas une grande place dans l'actualité des principaux médias croates, sauf lorsqu'ils sont en rapport avec les conflits politiques, les catastrophes naturelles ou la scène médiatique. Ainsi, les aspects environnementaux et scientifiques les plus importants sont rarement abordés. »

Ils manifestent une réelle prise de conscience quant à l'importance du journalisme environnemental. Ils écrivent sur les questions environnementales parce qu'ils estiment que c'est la chose la plus importante à faire en tant que journalistes.

Les principales difficultés inhérentes à la couverture des questions environnementales en Croatie

couverture journalistique des questions environnementales est surtout associée aux grands problèmes de l'environnement en lui-même. Parmi eux, nous pouvons citer le système de gestion environnementale:certainsaspectsdel'environnement et de la nature sont peu recherchés ou documentés. Par exemple, la Croatie n'a toujours pas fait d'étude de vulnérabilité environnementale ni délimité de zones sanitaires protégées. De plus, le processus d'étude d'impact environnemental (EIE) est peu fiable car la corruption exerce une forte influence. Ces EIE sont en effet demandées et payées par l'investisseur. Par conséquent, les journalistes rencontrent des difficultés pour obtenir les bonnes informations, et les agents chargés de communiquer les informations ont du mal à comprendre le problème en lui-même.

L'année dernière, j'ai fait une demande d'accès à des informations dans quatre pays : Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Serbie. Il y avait eu une tentative pour présenter la candidature transfrontalière de la zone de karst dinarique pour inclusion dans la

liste de l'UNESCO. Certains des pays mentionnés ont naturellement fait obstruction à cette tentative. Les autorités mettent habituellement beaucoup de temps à répondre et parfois leurs réponses sont d'ordre général; ainsi, je n'ai toujours pas réussi à faire valoir ma demande.

Certains problèmes sont liés au fait qu'en Croatie, il n'existe pas de formation académique pour les journalistes environnementaux. Aucune étude de journalisme en Croatie ne propose de spécialisation dans l'environnement, et parmi les professeurs il est difficile de trouver une personne capable d'interpréter les problèmes environnementaux. Il existe différentes formations sur la protection environnementale mais aucune n'inclut la problématique des médias. Certaines formations dans le domaine social comprennent un module sur l'écologie sociale qui, dans une certaine mesure, comble le manque évoqué. Deux formations au journalisme proposent un cours sur la communication scientifique mais sans aborder les questions environnementales.

Les thèmes environnementaux les plus importants en Croatie

Les thèmes environnementaux qui attirent généralement l'attention des médias sont les questions témoignant d'un conflit entre de puissants acteurs de la société, ainsi que les sujets traitant de la souffrance humaine liée à l'environnement et aux catastrophes naturelles.

Concernant les premières, nous pouvons citer l'exemple de l'exploration des fonds marins dans l'Adriatique pour l'exploitation d'hydrocarbures ; à ce titre, le gouvernement croate a ainsi accordé une concession l'année dernière mais celle-ci ne respectait pas les règlements. Les associations croates de la société civile ont réussi à stopper le projet, mais dans l'État voisin, le Monténégro, depuis lequel les courants marins ont des répercussions environnementales sur la Croatie, cette exploration est toujours en cours de préparation.

En outre, le coup d'arrêt à la privatisation des ressources en eau a aussi attiré l'attention des médias. Cet événement de très grande portée en Croatie est également intéressant du fait de la coopération fructueuse et très rare entre des organisations non gouvernementales œuvrant pour l'environnement et l'Église catholique croate, dont le pouvoir politique est considérable.

Les terribles inondations causées par la Save à l'été 2014 ont été le meilleur exemple d'un autre sujet très médiatisé. Plusieurs villages et leurs terres cultivables ont été inondés pendant plusieurs mois et il a fallu plus d'un an pour remettre cette zone en état.

Les grands problèmes environnementaux en Croatie sont liés à la transition politique : le système de gestion environnementale croate est peu développé alors que la nature est durement et constamment impactée par la soif de profits. Les grands points faibles sont les systèmes de gestion des déchets et un système énergétique vétuste. La politique croate suit toujours des approches obsolètes dans le domaine de l'énergie : des centrales hydroélectriques qui altèrent radicalement les habitats dans de vastes zones, des centrales électriques au charbon qui compromettent l'équilibre des émissions de CO2 et polluent l'air, et ainsi de suite.

Un problème particulièrement urgent est celui de l'espace « vorace » dédié aux loisirs, en particulier pour les projets touristiques sur la côte adriatique. L'environnement croate doit aussi supporter la charge que représentent les activités de transport : une zone terrestre de 50 000 km² a ainsi absorbé près de 1250 km d'autoroutes, traversant de nombreux habitats et communautés.

Comment les médias croates perçoivent-ils l'environnement et la nature ?

Une brève analyse du contenu figurant dans les périodiques croates, traitant de la nature et de l'environnement conduit au constat suivant :

- Les termes relatifs à la nature sont utilisés principalement selon leur sens « appliqué », c'est-à-dire en faisant référence aux ressources naturelles ou aux valeurs esthétiques, sans signification plus profonde.
- Le terme « nature » est surtout utilisé pour décrire l'actualité en lien avec les catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, sécheresse, canicule) et le tourisme.
- La fréquence des mots « nature » et « environnement » est 3 à 6 fois moins élevée que les mots « corruption », « politique » ou « sexe ».
- Les explications orales données par les victimes de catastrophes naturelles sont mieux représentées que celles des experts.

Quelques tentatives d'amélioration

En tant que principale organisation professionnelle de journalistes, la CJA a essayé par diverses actions d'encourager une meilleure compréhension de l'actualité environnementale et scientifique. Des tables « Pour les journalistes environnementaux en Croatie, l'une des tâches les plus importantes consiste à établir un lien entre les médias, la science et la société civile, et à faciliter le transfert de connaissances du monde scientifique vers le grand public. »

rondes, des forums et des visites sur le terrain ont été organisés avec le concours d'éminents scientifiques croates.

Deux ouvrages ont été publiés suite à ces efforts. Le premier est un recueil d'articles, « Les médias et la science » (2011), qui de manière générale identifie les intérêts communs et les malentendus entre les chercheurs et les journalistes.

Le second livre est une monographie scientifico-populaire, intitulée « Karst sans frontières » (2007), qui présente de manière simple et graphiquement attrayante les valeurs naturelles du karst dinarique ; en effet, les zones karstiques fragiles dans l'est et le nord de la mer Adriatique, c'est-à-dire la plus grande région karstique d'Europe, ont une valeur élevée en termes géologiques et pour leur biodiversité.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces efforts ont contribué à nos objectifs. Néanmoins, certains des thèmes abordés dans ces ouvrages sont devenus des sujets brûlants grâce aux campagnes environnementales des activistes. C'est par exemple le cas du concept de karst, qui jusque-là avait un sens exclusivement péjoratif, et de la notion de biodiversité qui auparavant était insignifiante.

Mon expérience personnelle m'a convaincu que les trois domaines auxquels je me consacre, à savoir la recherche, le journalisme et l'activisme, s'influencent, se complètent et facilitent mon travail. De plus, le développement de certains événements sociaux, la préparation de la législation associée à l'entrée de la Croatie dans l'UE, et le contrôle de la crédibilité des informations servant de base à certaines mesures m'ont également été très utiles.

Pour les journalistes environnementaux en Croatie, l'une des tâches les plus importantes consiste à établir un lien entre les médias, la science et la société civile, et à faciliter le transfert de connaissances du monde scientifique vers le grand public. De cette manière, nous pouvons contribuer au renforcement de la prise de conscience qu'une vie et un environnement sains sont des droits humains, et briser les stéréotypes selon lesquels la protection environnementale serait un frein au développement durable.

Quelques remarques plus ou moins utiles pour les jeunes journalistes

Actuellement, mes jeunes confrères en Croatie et dans certains pays voisins ont peu de raisons de se réjouir et d'être heureux. Au cours des dix dernières années, plusieurs grands médias ont disparu et le nombre de journalistes au chômage a augmenté. Malgré cela, l'esprit combatif qui anime les jeunes journalistes, ainsi que la persévérance et la chance, sont exactement les outils nécessaires pour les conduire là où ils le souhaitent. Dans les médias publics, il reste encore assez de place pour la science et l'environnement. De plus, il existe de nombreux petits portails à but non lucratif, au sein desquels toute personne peut perfectionner son apprentissage. Comme cela a déjà été évoqué, il n'existe pas de formation académique en Croatie permettant d'étudier le journalisme environnemental. Il reste donc aux jeunes reporters d'apprendre au contact de leurs confrères plus expérimentés, en particulier dans la sphère des médias. Ils doivent rester concentrés et avoir confiance en eux-mêmes. Leur contribution sera la bienvenue pour lancer une nouvelle vague de journalisme environnemental en Croatie.



D'ÉNORMES QUANTITÉS DE DÉCHETS MUNICIPAUX FINISSENT DANS LES DÉCHARGES CHYPRIOTES

Kyriaki Christodoulou

Agence de presse de Chypre (CNA)

L'une des principales questions environnementales auxquelles Chypre doit répondre est le fonctionnement gangrené de plusieurs décharges de l'île, rendant l'objectif de réduction des déchets extrêmement difficile à atteindre. L'une des plus grandes décharges dans la périphérie de Nicosie (la capitale chypriote) fermera progressivement à partir de cette année, avec une fermeture définitive prévue dans les deux à trois prochaines années.

Nikos Kougialis, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement, a souvent répété que la gestion des déchets solides domestiques était un problème, en soulignant que Chypre avait besoin d'une coopération du secteur privé et de fonds provenant de l'UE.

Le ministre a déclaré que Chypre allait bientôt mettre en œuvre sa stratégie en matière de gestion des déchets ménagers. Au rythme actuel, Chypre n'atteindra pas les objectifs proposés par l'UE en matière de réduction des déchets, selon la Commissaire chargée de l'Environnement. loanna Panayiotou a ainsi déclaré que les objectifs nationaux étaient « vagues » et qu'ils devaient être accompagnés de mesures pratiques et de calendriers stricts.

Ces mesures incluent des propositions de révision de la législation relative aux déchets, en instaurant notamment un objectif commun à celui de l'UE, prévoyant de recycler 65 % des déchets municipaux et 75 % des déchets d'emballages d'ici 2030.

D'après la commissaire, si nous continuons à ce rythme, ces objectifs ne seront pas réalisables par tous les États membres ni par Chypre.

Environ 75 % de la quantité totale de déchets solides municipaux générés à Chypre en 2014 a été éliminée dans les décharges, alors que le pays possède l'un des pourcentages les plus élevés en termes de production de déchets par habitant de l'UE, selon les données communiquées récemment par le Service des statistiques de Chypre.

Le Service des statistiques estime que la quantité totale de déchets solides municipaux générés à Chypre en 2014 a été de 534 000 tonnes contre 542 000 tonnes en 2013, soit une baisse de 1,5 %.

« Le niveau d'engagement des journalistes étant rarement le même que celui des représentants officiels, il est difficile d'obtenir des informations et, encore plus important, des réponses aux questions posées. »

Sur la quantité totale générée en 2014, 75 % des déchets ont été éliminés dans les décharges, 12 % ont été sélectionnés pour une transformation en compost et les 13 % restants ont été sélectionnés pour le recyclage.

En 2013 (les données pour 2014 n'étant pas encore disponibles), la quantité de déchets solides municipaux générés par habitant dans l'UE était de 481 kg. À Chypre, la production de déchets solides municipaux par habitant en 2013 atteignait 629 kg, soit l'un des chiffres les plus élevés parmi les États membres de l'UE. Les autres pays de l'UE ayant, comme Chypre, des niveaux élevés sont le Danemark (747 kg), le Luxembourg (653 kg) et l'Allemagne (617 kg).

La couverture des thèmes environnementaux

Accroître la prise de conscience du grand public sur les thèmes environnementaux dans un pays comme Chypre est plutôt difficile. Les citoyens ont commencé à manifester de l'intérêt pour ces sujets il y a seulement quelques années, mais il reste encore beaucoup à faire et le chemin restant à parcourir sera difficile. La même chose peut être dite à l'égard des autorités publiques et locales. Ces dernières sont surchargées de travail dans différents domaines, allant de la préparation des lois au suivi des principes et des factures de l'UE, tout en étant à la disposition du public. La principale difficulté pour obtenir des informations ou se renseigner sur certaines questions réside dans le fait que de nombreux

ministères et départements sont concernés, ce qui implique beaucoup de bureaucratie.

Le niveau d'engagement des journalistes étant rarement le même que celui des représentants officiels, il est difficile d'obtenir des informations et, encore plus important, des réponses aux questions posées.

Les médias font de leur mieux pour promouvoir ces thèmes mais nous devons faire preuve de ténacité et de cohérence. De plus, ce qui s'est passé à Chypre au cours des dernières années et qui a changé l'opinion publique est le fait que, suite à la crise financière, les gens ont commencé à réfléchir à d'autres façons d'économiser leur argent, ceci grâce au recyclage, à la réutilisation, à l'utilisation des énergies renouvelables, etc. À nouveau, nous, les journalistes, essayons d'informer le public sur les thèmes environnementaux mais les acteurs qui acceptent de s'exprimer sont en majorité des ONG. Cependant, ces sujets ont besoin d'être présentés également sous un angle différent, celui du gouvernement.

Les jeunes journalistes souhaitant couvrir les thèmes environnementaux/scientifiques doivent s'assurer qu'il existe bel et bien un secteur dans lequel travailler. Dans le cas contraire, leurs compétences seront perdues. C'est mon unique conseil.



L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE : ENTRE LE NUCLÉAIRE ET LES NITRATES

Magali Reinert

Journaliste environnement, membre de l'Association des Journalistes Scientifiques de la Presse d'Information (AJSPI), France

Sans prétendre résumer en un paragraphe les enjeux environnementaux en France, je pointerai ici deux exemples nationaux emblématiques : le nucléaire et la pollution des eaux d'origine agricole.

Le nucléaire, qui produit 75 % de l'électricité nationale, pose des questions environnementales majeures. D'autant plus que les coûts de production explosent et que le vieillissement du parc augmente les risques. L'importance stratégique de l'atome impacte également toute la politique énergétique française, notamment les énergies renouvelables. Ces dernières contribuent ainsi à moins de 10 % de la consommation énergétique française, une proportion inférieure par rapport à l'Espagne (15 %) ou à l'Italie (17 %) pour prendre des exemples méditerranéens.

Concernant la dégradation des milieux, l'eau est certainement l'un des sujets les plus sensibles en France. La pollution importante des cours d'eau et des nappes phréatiques, liée aux activités agricoles (nitrates, pesticides), lui a valu d'être condamnée plusieurs fois par la Commission européenne. En France, la cogestion de la politique agricole entre le ministère de l'Agriculture et les représentants de la profession agricole rend très difficile la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement dans ce secteur. Les différents plans nationaux pour réduire l'utilisation d'intrants agricoles se sont jusqu'à présent soldés par des échecs.

Certains sujets environnementaux sont évidemment plus difficiles à couvrir que d'autres, notamment au vu des enjeux stratégiques nationaux ou industriels. Néanmoins, il existe une expertise publique et privée (des ONG notamment) importante, qui est accessible aux journalistes.

Quant à moi, je travaille particulièrement sur les conséquences sanitaires et écologiques des polluants, comme les résidus de produits chimiques présents dans les organismes et dans l'environnement. C'est un sujet difficile, car l'impact des pollutions diffuses est une question controversée. L'industrie chimique, qui voit d'un très mauvais œil la multiplication des études sur les dangers de ses produits, utilise justement la difficulté à caractériser les actions toxiques diffuses pour entretenir une stratégie du doute et de l'incertitude (comme les effets toxiques des

« Certains sujets environnementaux sont évidemment plus difficiles à couvrir que d'autres, notamment au vu des enjeux stratégiques nationaux ou industriels. »

pesticides sur les abeilles par exemple). Pour avancer des éléments factuels non attaquables, j'ai besoin à la fois d'un bagage scientifique et d'interlocuteurs avec une bonne expertise. Je m'appuie sur les données publiques des laboratoires de recherche ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), ainsi que sur l'expertise de certaines associations comme le Réseau santé environnement.

Le poids de l'industrie dans la décision publique aujourd'hui impose à mon sens une vigilance particulière pour les journalistes. En plus du lobbying traditionnel, la création de controverses scientifiques malgré un large consensus de la recherche s'est révélée très efficace. Plusieurs ouvrages/enquêtes montrent bien les stratégies développées par les industries du tabac ou du pétrole par exemple, pour nier leurs responsabilités l'un dans les cancers, l'autre dans le changement climatique (Merchants of Doubt, N. Oreskes & E. M. Conway, 2010 ; La Fabrique du mensonge, S. Foucart, 2013).



© pixabay



« L'accès à une bonne source d'information n'est pas toujours possible en raison de nombreux obstacles, comme les questionnaires préliminaires par email ou les conférences de presse par liaison vidéo, sans pouvoir rencontrer les interlocuteurs en personne. »

LE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL EN ESPAGNE

María García de la Fuente

Association des journalistes d'information environnementale (APIA)

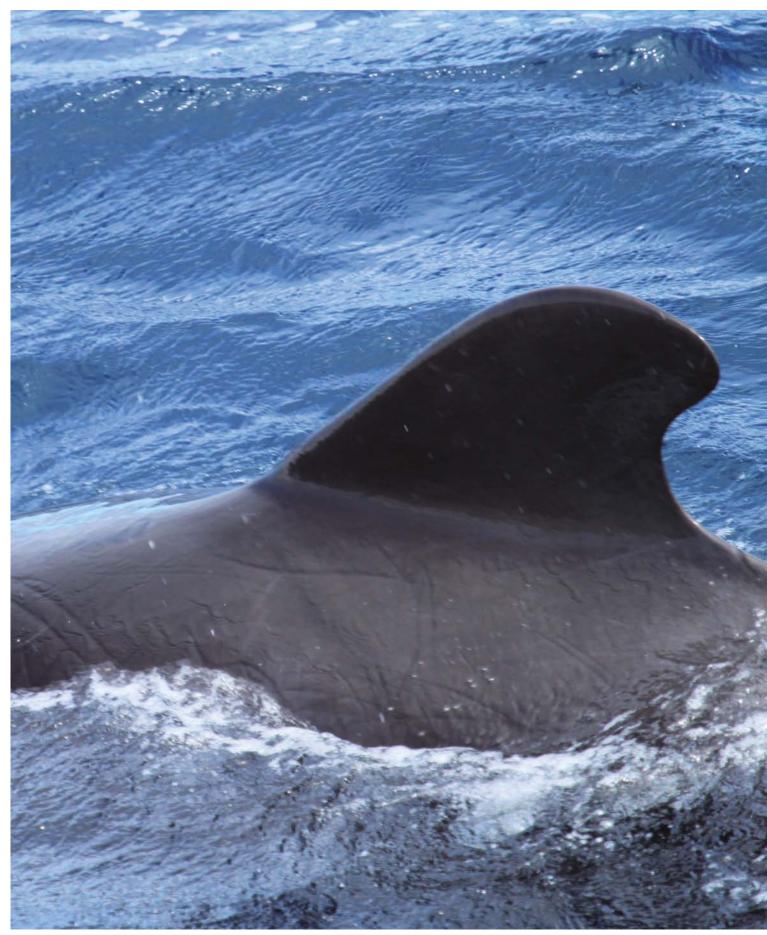
L'Espagne étant un pays méditerranéen, l'un des thèmes environnementaux les plus importants est celui de l'eau. L'eau est une question clé dans le domaine environnemental, social et économique. Certaines régions d'Espagne connaissent une pénurie d'eau, ce qui est très problématique pour l'agriculture, le tourisme, les populations, et bien sûr, pour l'environnement.

L'autre question importante est la biodiversité. L'Espagne est l'un des pays dont la diversité biologique est la plus riche, ce qui est une bonne nouvelle. Toutefois, sa conservation requiert beaucoup d'efforts et d'investissements.

Le changement climatique est aussi un sujet clé en Espagne car la hausse des températures et l'élévation du niveau de la mer sont de réelles menaces. En tant que journalistes, nous rencontrons certaines difficultés lorsque nous couvrons les thèmes environnementaux. Par exemple, l'accès à une bonne source d'information n'est pas toujours possible en raison de nombreux obstacles, comme les questionnaires préliminaires par email ou les conférences de presse par liaison vidéo, sans pouvoir rencontrer les interlocuteurs en personne.

Tous les ans, l'APIA organise les « Vía APIA » et « Vía Crucis » pour récompenser les meilleures pratiques de communication et mettre les pires en évidence.

Aux jeunes journalistes désireux de couvrir les thèmes environnementaux/scientifiques, nous leur recommandons de se spécialiser. À l'APIA, nous soutenons la spécialisation dans le journalisme environnemental grâce à des bourses d'apprentissage dans les médias pendant l'été. Nous pensons que la formation est fondamentale et que le meilleur moyen d'apprendre est auprès de journalistes spécialisés expérimentés, comme ceux de notre association; c'est pour cette raison que notre programme de bourse se déroule auprès des médias dans lesquels nos journalistes travaillent. En outre, le boursier doit être membre de l'APIA.



 $^{\circ}$ pixabay



LE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL ET SCIENTIFIQUE EN ITALIE

Mario Salomone

Président de la Fédération italienne des médias de l'environnement (FIMA)

L'Italie, comme d'autres pays de la région méditerranéenne, est affectée par les conséquences du changement climatique (comme nous l'explique le CMCC) et par de nombreux problèmes découlant de son histoire, de son modèle de développement et de sa position géographique, au centre d'une région si complexe qu'il faudrait parler de « Méditerranées » plutôt que de « Méditerranée ». Selon Edgar Morin « Concevoir la Méditerranée ? Serait-ce illusoire que de chercher aujourd'hui quelque trait commun qui ne soit pas seulement géoclimatique aux trois rives, l'africaine, l'asiatique, l'européenne ? . De fait, pour concevoir la Méditerranée il faut concevoir à la fois l'unité, la diversité et les oppositions ; il faut une pensée qui ne soit pas linéaire, qui saisisse à la fois complémentarités et antagonismes. Oui, la Méditerranée est la mer de la communication et du conflit, la mer des polythéismes et des monothéismes, la mer du fanatisme et de la tolérance, et, ô merveille, la mer où le conflit, enfin policé, dans la petite Athènes du Ve siècle, est devenu débat démocratique et débat philosophique. » (*Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*).

Le développement de l'Italie (deuxième puissance manufacturière d'Europe après l'Allemagne) est basé sur des inégalités croissantes entre le Nord et le Sud (où dans le passé on a établi des « cathédrales dans le désert » : grandes installations très polluantes comme les raffineries ou les aciéries, comme dans la ville de Tarente avec l'établissement de l'ILVA).

La forme caractéristique de l'Italie, une « botte » plongée dans la mer, en fait un pont entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. C'est-à-dire que vers l'Italie et dans les trois mers qui la contournent (mer Tyrrhénienne, mer lonienne, mer Adriatique) passent une partie considérable du trafic mondial de passagers, du pétrole, de marchandises, avec son cortège de pollution et d'accidents, mais aussi des flux importants de migrants fuyant les guerres, la pauvreté, la sécheresse et la perte de terres et de ressources.

« Les médias "mainstream" et les décideurs politiques ont une culture qui ne permet pas de comprendre l'importance des bases physiques de la vie humaine et les limites à la croissance. »

Donc, pour résumer, il existe trois thèmes environnementaux prioritaires :

- La perte de biodiversité, la désertification (21 % du territoire est à risque, selon le Conseil National des Recherches) et l'utilisation de sols fertiles par une (mauvaise) urbanisation un peu partout, au nord, dans le centre et au sud;
- 2. L'anthropisation des côtes, où de nombreuses villes ne possèdent pas de services d'épuration des eaux, et où certaines régions (surtout dans le sud de l'Italie) ont de très faibles niveaux de triage des déchets pour le recyclage (seulement 7 335 000 tonnes de déchets recyclés en 2013 sur 29 573 000 ; au sud la proportion était de 28,8 % contre 54,4 % au nord, selon les données ISPRA 2015) ; la mer au large des côtes est menacée par les plateformes d'exploitation des gisements de pétrole, par le trafic maritime des ferries, des navires marchands, des bateaux de plaisance, des pétroliers, etc.
- 3. La pollution de l'air dans les villes, car la politique des transports a privilégié les voitures et les poids lourds pour le fret plutôt que les services publics (métro, tramway, bus, train) qui ne sont pas

suffisants, pour utiliser un euphémisme. Selon l'Agence européenne de l'environnement, l'Italie a le triste record de morts sur les routes.

Heureusement, l'Italie excelle par contre dans le domaine des énergies renouvelables, de l'innovation, de l'agriculture biologique et des nouveaux matériaux, grâce au secteur public (où l'agence de recherche ENEA mène ses activités) et au secteur privé : l'économie verte qui connaît un développement rapide et s'appuie sur la recherche est source d'espoir pour un avenir plus durable pour le pays.

L'information

Les difficultés en matière d'information environnementale découlent de ce modèle « béton-autoroutes-pétrole » dans une industrie marquée par la spéculation, la corruption et les mafias (l'illégalité est une lourde menace pour l'environnement, qui est combattue par les forces de police comme le « Comando dei Carabinieri per la tutela dell'ambiente », le « Corpo forestale dello Stato », le « Reparto Ambientale Marino del Corpo delle Capitanerie di Porto ») dans un pays qui a gaspillé une partie de sa beauté ancestrale, et dont l'attrait touristique réside davantage

dans ses monuments, ses sites archéologiques et ses musées que dans la nature qu'elle abrite.

Les médias « mainstream » et les décideurs politiques ont une culture qui ne permet pas de comprendre l'importance des bases physiques de la vie humaine et les limites à la croissance. Même le message du pape avec l'Encyclique Laudato si' a suscité moins d'intérêt en Italie qu'à l'étranger.

Trop souvent l'information est le démon des pouvoirs forts, des lobbies, des annonceurs publicitaires et des personnes pusillanimes, dont la mentalité est archaïque et conduit à une minimisation des problèmes environnementaux, voire au déni.

À tout cela il faut ajouter la crise des médias qui engendre des réductions de postes, une baisse des investissements et un recul du journalisme d'enquête qui serait nécessaire. Les organisations non gouvernementales comme le WWF Italie, Legambiente, Greenpeace Italie et beaucoup d'autres (grandes et petites) s'engagent pour sensibiliser l'opinion publique et améliorer cette situation.

Quels conseils peut-on donner aux jeunes journalistes?

Suivre attentivement les nouveaux réseaux sociaux ainsi que les autres types de réseaux dans la mesure où ils englobent des initiatives de plus en plus nombreuses : les entreprises vertes, les styles de vie durables et la croissance spectaculaire du bio sont des pratiques largement traitées dans un grand nombre de blogs, de réseaux sociaux, de sites Web et de journaux en ligne. Les pratiques sociales et les nouvelles expériences en termes d'information et de communication sont de plus en plus étroitement liées, répandues et profondes. Cela génère aussi des opportunités d'emploi potentielles dans un contexte actuellement marqué par la précarité et les bas salaires.



 $^{\circ}$ pixabay



LE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL AU MAROC

Omar Er-Rouch

Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Maroc

Les problèmes environnementaux du Maroc ne concernent pas exclusivement ce pays d'Afrique du Nord mais aussi toute la région méditerranéenne. Des facteurs tant naturels qu'humains affectent la vulnérabilité de l'équilibre environnemental de la région. Les problèmes environnementaux les plus importants au Maroc sont les suivants :

1. La dégradation des sols et la désertification :

Les pressions exercées par les populations ont conduit à une érosion des sols et à la désertification, au fur et à mesure que les terres marginales ont été cultivées et que le couvert végétal a été détruit par le surpâturage. Néanmoins, le Maroc enregistre un faible taux de déforestation par rapport aux autres pays d'Afrique, avec seulement 0,04 % de forêts détruites chaque année (1990-2000). Les forêts occupent 6,8 % du territoire national.

2. La pollution des ressources en eau par les eaux usées :

Le pays utilise plus de 90 % de son eau douce pour la production agricole. La pollution des ressources hydriques par les eaux usées non traitées et par les déchets industriels a encore réduit davantage la disponibilité de l'eau potable. Les sécheresses périodiques contribuent à la pénurie d'eau dans certaines zones du pays, et le problème de la rareté de l'eau risque d'empirer au fur et à mesure que la population marocaine continuera de croître.

3. La sédimentation des réservoirs :

Les réservoirs du Maroc subissent un ensablement en raison d'un ruissellement accru causé par l'érosion des sols. Le Maroc est aussi bien en dessous de l'objectif global qui prévoit de protéger 10 % de son territoire.

Les réserves et parcs naturels du Maroc ne couvrent que 0,70 % du territoire (1997) et le pays abrite 39 espèces animales menacées. Afin de protéger son environnement, le Maroc a ratifié des accords internationaux visant à préserver la biodiversité, les espèces en danger, les zones humides et la couche d'ozone. Le pays a également signé des traités limitant les déchets dangereux et les rejets de déchets en mer (immersion).

« Les thèmes environnementaux ne figurent dans les médias marocains qu'à des fins politiques ou touristiques. »

La couverture des thèmes environnementaux au Maroc

Comme dans la majorité des pays émergents, couvrir les sujets environnementaux au Maroc n'est pas une chose aisée. Le manque d'informations, de prise de conscience et d'intérêt rend difficile la tâche des journalistes souhaitant écrire sur un problème environnemental ou pour trouver un espace libre dans un périodique, étant donné que les médias accordent la priorité aux questions politiques, aux sports, aux divertissements et aux faits divers.

Les thèmes environnementaux ne figurent dans les médias marocains qu'à des fins politiques ou touristiques. Ainsi, les politiques et les partis peuvent utiliser les médias pour mettre en évidence une crise environnementale dont la responsabilité incombe à un adversaire politique. Les médias sont également intéressés par l'environnement et la nature lorsqu'il s'agit de montrer la beauté et l'attrait touristique de régions spécifiques.



Cap des Trois Fourches, côte septentrionale du Maroc. © Miguel





LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ÉCOLOGIQUES DANS LA PRESSE LIBANAISE

Sanaa Nehme

Agence Nationale de l'Information (NNA) du Liban

Le Liban est aujourd'hui confronté à de nombreux problèmes et défis environnementaux. L'importance de la crise des déchets se situe au premier plan de ces difficultés. Après la fermeture de la décharge de Naamé, la ville de Beyrouth a été envahie par les déchets et les ordures ménagères pendant de nombreuses semaines, ce qui a conduit à une mobilisation de la société civile libanaise demandant qu'une solution soit rapidement trouvée. Mais le gouvernement libanais est bien trop divisé pour pouvoir mettre fin à cette catastrophe écologique.

Néanmoins, les questions environnementales ne sont absolument pas limitées à la crise des déchets. La déforestation est un énorme problème dans l'ensemble du pays, puisque seulement 11 % du territoire est aujourd'hui couvert de forêts alors que la superficie totale du pays est de 10 452 km². La déforestation est due principalement à l'urbanisation, à l'abattage

des arbres et aux incendies qui surviennent depuis des années, ravageant de vastes espaces verts.

La végétation et les écosystèmes enregistrent aussi un net recul, en raison de la forte augmentation des besoins en ressources, en particulier avec l'afflux de réfugiés en provenance des pays voisins en guerre.

La pollution de l'air est telle qu'il est parfois difficile de respirer. La centralisation administrative et l'urbanisation ont conduit à une intense pollution, surtout dans les villes côtières. Les industries lourdes, la densité des déplacements vers les villes (en particulier Beyrouth) et le manque flagrant de transports propres ont relevé le seuil de pollution maximum jusqu'à atteindre un niveau insupportable et affectant la santé des populations.

La dégradation des sols en raison de l'érosion, de la déforestation et des pratiques agricoles non durables est aussi une question importante, ainsi que les problèmes liés à la sécurité (comme les récentes guerres et explosions) ou à l'absence de planification urbaine.

Toutefois, les aspects écologiques vont au-delà de l'échelle locale. En effet, les problèmes régionaux et internationaux affectent aussi le pays.

Au niveau régional, un manque de ressources hydriques a été constaté au Moyen-Orient. Même si l'on dit du Liban qu'il est « riche en eau », par rapport à d'autres pays de la région, une gestion inadaptée, des ressources financières insuffisantes et un manque de données nécessaires rendent difficile l'accès à une « Ainsi, les catastrophes écologiques devraient être présentées en les reliant d'une manière ou d'une autre à ce qui retient l'attention du public. »

eau propre. Cet aspect nécessite véritablement que la législation correspondante soit bien appliquée. La prise de conscience face à ce problème reste au plus bas. Et, élément encore plus important, la population est en augmentation, ce qui accroît encore les besoins en eau.

Au niveau international, le changement climatique affecte le Liban autant que le reste du monde. Dans ce contexte, certaines espèces d'arbres sont en danger. Notamment, le célèbre cèdre du Liban (Cedrus libani) et le genévrier Juniperus excelsa sont menacés d'extinction d'ici 2050, et, selon les prévisions, le niveau de la mer devrait s'élever.

De nombreuses espèces de mammifères, d'oiseaux et de poissons sont également menacées.

Pour tenter de trouver des solutions à ces problèmes, la société civile libanaise ainsi que les ONG et les institutions internationales ont mobilisé leurs ressources.

Par exemple, le CNRS, les municipalités locales, les responsables politiques comme la FAO, USAID, les universités, GreatMed, EcoPlantMed, Greenpeace, l'Initiative pour la reforestation du Liban (LRI), Jouzour Loubnan, le CEPF et d'autres associations et projets écologiques locaux et internationaux ont pris l'initiative de lancer, notamment, des campagnes de sensibilisation, de reforestation et de restauration des écosystèmes.

En tant que journaliste, toute la difficulté réside dans l'établissement des priorités. Dans ce pays, les prob-

lèmes politiques sont tangibles au quotidien, la lutte sectaire menace chaque heure qui passe, l'afflux de réfugiés est en train de devenir difficilement supportable, et le risque de bombes et d'explosions est constamment présent. Dans un tel contexte, il est difficile d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les problèmes écologiques car, malheureusement, ces questions semblent bien moins importantes puisque leurs conséquences ne sont pas immédiatement visibles au niveau de la santé des personnes.

Les thèmes concernant la politique et la sécurité sont toujours un moyen d'attirer l'attention du lecteur, du moins dans un pays comme le Liban. Ainsi, les catastrophes écologiques devraient être présentées en les reliant d'une manière ou d'une autre à ce qui retient l'attention du public. Établir un lien entre ces questions pourrait être le meilleur moyen d'aboutir à de réelles solutions en faveur de l'environnement. Dresser une liste des priorités est également une bonne idée, mais le mieux est de mettre en relation les thèmes préoccupant et intéressant le lecteur, afin de mieux développer sa prise de conscience.

Enfin, « l'effet libellule » [ou dragonfly effect en anglais, c-à-d. l'utilisation des médias sociaux comme vecteurs de transformation sociale] devrait être la première chose à envisager. Utiliser les réseaux sociaux et attirer l'attention par un chiffre, une photo, un commentaire, de l'humour, ou tout autre élément personnel dans lequel le lecteur pourrait se reconnaître, sont excellents pour faire campagne.



QUAND LE SAHEL-SAHARA MENACE... LA MÉDITERRANÉE

Sidi El Moctar Cheiguer

Consultant international et président de l'ANEJ (African Network of Environmental Journalists, Réseau africain des journalistes de l'environnement), basé en Mauritanie

L'insécurité croissante qu'engendrent le terrorisme international et les trafics en tout genre dans l'espace Sahélo-Saharien ne doit pas occulter une réalité encore plus pernicieuse : celle d'une immense bande de terre quasi décimée par les dérégulations du climat. Il n'existe nulle part ailleurs sur notre planète un endroit aussi désolant, aussi sinistré. Ici la faune, la flore et les hommes sont passés par la trappe de la tragédie climatique. Mais il y a pire encore, la bande Sahélo-Saharienne menace maintenant... la Méditerranée.

Confronté à un double défi, à savoir l'enjeu sécuritaire et la vulnérabilité climatique, l'espace Sahélo-Saharien ressemble à une zone « laissée pour compte » dans une Afrique déjà désarmée devant le péril climatique.

Si en effet tout le monde s'accorde sur les dangers croissants du terrorisme dans la bande Sahélo-Saharienne et des trafics qui s'y installent, la communauté internationale ne semble pas prendre conscience du danger imminent et presque irréversible de cet autre défi que constitue la détérioration environnementale continue de cette bande de terre et des risques encourus par le pourtour méditerranéen, voisin immédiat du Sahel-Sahara. C'est un espace géographique immense, au décor lunaire quasi désertique qui s'étend des pays riverains de la Méditerranée du Sud jusqu'à la mer Rouge et qui détient un record planétaire, celui de la densité humaine la plus faible avec moins de 1 habitant au km².

Les sécheresses répétitives des années 70 et 80 ainsi que la désertification ont décimé le cheptel de la bande Sahélo-Saharienne soit une douzaine de pays tous à vocation pastorale prédominante. Depuis 1900, l'avancée des sables vers un front Sud a progressé de 250 km sur une bande de 6000 km qui s'étend d'est en ouest. Cette inexorable avancée des dunes (jusqu'à 5 km l'an par endroits) a enseveli des villages entiers, dont des cités historiques fortement influencées par les modes de vie et la civilisation du bassin méditerranéen. Précarité, accroissements anarchiques des villes, accès difficile à l'eau,

« Le vrai challenge c'est celui des médias de la Méditerranée, auxquels il appartient de montrer leur capacité à mobiliser le monde pour que Marrakech 2016 et par extension la Méditerranée, contribuent au défi planétaire que constitue le changement climatique. »

dépravation sociale, troubles politiques en sont les conséquences directes... Et voilà que la menace s'étend à la Méditerranée avec ces flux migratoires ininterrompus venus du Sahel-Sahara qui occupent sans discontinuer depuis au moins 5 ans, les écrans de télévision du monde entier.

Jamais la Méditerranée n'a autant été menacée que par la vulnérabilité climatique de cette bande de désert que l'on appelle Sahel-Sahara. Un tel pouvoir de nuisance nous interpelle!

Ce tableau sombre ne devrait sans doute pas tant inquiéter le monde s'il ne s'agissait pas d'une bande géographique dont la superficie s'étend sur environ 11 millions de km² (presque 16 fois un pays comme la France) et occupe un peu plus du tiers de la surface totale du continent africain. Cette bande désertique qui abrite près du quart des pays africains abrite au moins 6 pays méditerranéens : Maroc, Algérie, Libye, Tunisie, Mauritanie, Égypte.

Une bonne partie des habitants de la bande Sahélo-Saharienne, notamment dans sa partie nordouest, subissent depuis des siècles l'influence du bassin Méditerranéen. La civilisation, la spiritualité, l'histoire, la culture, les codes sociaux, tout ici témoigne d'une forte interpénétration. C'est dire l'interdépendance entre les deux espaces, Sahel-Sahara et Méditerranée, à un moment particulièrement difficile.

Devant ce drame, les gouvernements de la région et la communauté internationale ne semblent hélas pas prendre conscience de la tragédie qui s'annonce. Lors des grandes conférences sur le climat des années 2000, un sentiment diffus de voir de plus en plus s'éloigner l'espoir d'un accord global contraignant sur le climat avait dominé... jusqu'à la COP de décembre 2015 à Paris. Accord historique ou Accord a minima, Paris 2015 n'a livré qu'une certitude : la bataille n'est pas totalement gagnée... mais l'espoir est enfin là et nul n'a le droit d'assassiner cet espoir.

L'espoir est en effet de mise et c'est un pays méditerranéen, en l'occurrence le Maroc, qui reçoit la première grande rencontre Post-Paris. Une chance pour les pays de la Méditerranée, j'allais dire même un challenge historique. Le bassin méditerranéen, espace fondateur de l'histoire de l'humanité, se doit d'être au rendez-vous de l'Histoire (avec un grand H) en décembre prochain. Dans ce contexte, le vrai challenge c'est celui des médias de la Méditerranée, auxquels il appartient de montrer leur capacité à

mobiliser le monde pour que Marrakech 2016 et par extension la Méditerranée, contribuent au défi planétaire que constitue le changement climatique.

Montrer que Marrakech peut réussir par rapport aux arrangements Post-Paris ce que ni Doha, ni Cancun, ni même Copenhague n'ont réussi à faire par rapport aux arrangements Post-Kyoto, c'est un challenge que la presse environnementale méditerranéenne doit prendre à bras le corps. Les médias méditerranéens doivent anticiper le mouvement ; ils doivent en être le moteur. Nous en avons les moyens humains et intellectuels.

Ne possède-t-on pas dans le bassin méditerranéen, notamment sur sa rive Nord, des médias parmi les plus influents au monde ? Et quid de la densité intellectuelle de cette région du monde, terreau fertile par excellence à la production médiatique ?

Nos médias dans cet élan doivent aussi sensibiliser sur le potentiel énergétique vierge et incommensurable de cette immensité désertique qu'est le Sahel-Sahara. De « menace », cette bande de terre voisine pourrait se révéler une extraordinaire opportunité de développement économique mutuellement avantageux. En matière d'économie verte, l'espace

Sahel-Sahara est en effet une source potentielle inépuisable d'énergies propres : éolienne, solaire et hydro-électrique pour non seulement le bassin méditerranéen mais aussi pour l'Europe.

Selon des études menées il y a quelques années dans le cadre des ambitieux projets Desertec et Medgrid, il a été établi que si l'on équipait de centrales thermiques solaires ne serait-ce que 0,3 % de la surface globale de cette zone Sahel-Sahara, cela pourrait satisfaire la demande énergétique de l'Europe et de l'Afrique du Nord réunies! Et l'on ne parle ici que du potentiel solaire! Si l'on y ajoute l'éolien, le géothermique et l'hydroélectrique, on peut espérer transformer cet espace Sahel-Sahara voisin en une zone de salut pour l'humanité.

Il restera alors, pour booster les médias, une volonté politique des décideurs des pays de la région et un engagement sans faille de la communauté internationale. C'est à cette prise de conscience des décideurs du monde entier sur la menace climatique qu'encourt la Méditerranée que doivent s'atteler les journalistes de la région. Chaque fois que cela est possible, les médias doivent interpeller les décideurs et les peuples sur la vulnérabilité de cette partie du monde.



 $^{\circ}$ adobe stock

Acronymes

ACCOBAMS	Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone	ARLEM	Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne
	Atlantique adjacente	ASP	Aire spécialement protégée
AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement	ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
AFP	Agence France-Presse	CAR/ASP	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées
AJSPI	Association des Journalistes Scientifiques de la Presse d'Information (France)	CAR/CPD	Centre d'Activités Régionales pour la Consommation et la Production Durables
AMAN	Alliance des agences de presse méditerranéennes	CAR/PB	Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu
AMP	Aire marine protégée	CAR/PAP	Centre d'Activités Régionales
ANEJ	Réseau africain des journalistes de l'environnement	CANTAI	pour le Programme d'Actions Prioritaires
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	СВІ	Commission Baleinière Internationale
	(France)	CCR	Centre commun de recherche
APIA	Association des journalistes d'information environnementale (Asociación de Periodistas de	CDB	Convention sur la diversité biologique
	Información Ambiental, en espagnol)	CEAM	Centre d'études environnemen- tales de la Méditerranée (Centro de Estudios Ambientales del

Mediterráneo, en espagnol)

CEAMA	Centre andalou pour la Méditerranée (Centro Andaluz de Medio Ambiente, en espagnol)	CNRS	Centre national de la recherche scientifique (France)
CEPF	Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques	CNUDM	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS, en anglais)
ССРМ	Commission générale des Pêches pour la Méditerranée de la FAO	CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CICTA	Commission Internationale pour	СОР	Conférence des Parties
	la Conservation des Thonidés de l'Atlantique	CSIC	Conseil supérieur de recherche scientifique
CIESM	Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée	EASIN	Réseau européen d'information sur les espèces exotiques (Euro- pean Alien Species Information
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de		Network, en anglais)
	faune et de flore sauvages menacées d'extinction	EBSA	Aire marine d'importance écologique ou biologique (Ecologically or Biologically
CJA	Association des journalistes croates		Significant Marine Area, en anglais)
CMS	Convention de Bonn ou		
	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	EFIMED	Bureau Régional Méditerranéen de l'Institut Forestier Européen
CNA	Agence de presse de Chypre	ENEA	Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (Italie)

FIMA	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Fédération italienne des médias de l'environnement	MEDMIS	Application pour mobiles (smartphones) et plateforme en ligne dédiées à l'observation et au signalement des espèces marines exotiques envahissantes en Méditerranée
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières	MedPAN	Réseau des gestionnaires d'Aires marines protégées en Méditerranée
ICM	Institut des sciences marines de Barcelone (Instituto de Ciencias del Mar de Barcelona, en espagnol)	MedSeA	Projet sur l'acidification de la mer Méditerranée
IEVP	Instrument européen de voisinage et de partenariat	MedWet	Initiative pour les zones humides méditerranéennes
IMEDEA	Institut méditerranéen de hautes études	MIO-ECSDE	Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable
ISPRA	Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales (Istituto Superiore per la Protezione e la	NNA	Agence Nationale de l'Information (Liban)
	Ricerca Ambientale, en italien)	ODD	Objectifs de développement durable
LBS	Pollution d'origine tellurique ([pollution from] Land-Based Sources, en anglais)	ONG	Organisation non gouvernementale



PAM	Plan d'Action pour la Méditerranée	UICN-Med	Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN
PCT	Programme de coopération transfrontalière	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
PEV	Politique européenne de		
	voisinage	UpM	Union pour la Méditerranée
PNUE/PAM	Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée	USAID	Agence américaine pour le développement international
		VMS	Vessel Monitoring System
REMPEC	Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle		(en français, Système de surveillance des navires de pêche ou SSN)
		WWF	Fonds mondial pour la nature
SEO/BirdLife	Société espagnole d'ornithologie		-
CMDD	Ct	ZEE	Zone économique exclusive
SMDD	Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	ZP	Zone de protection de la pêche
UCA	Université de Cadix	ZPE	Zone de protection écologique
UE	Union européenne		
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature		



Cap d'Es Falco (Ibiza, Espagne). © José Antonio Moreno Monge



Bibliographie

- Bariche M., Letourneur Y. & Harmelin-Vivien M., 2004. Temporal fluctuations and settlement patterns of native and Lessepsian herbivorous fishes on the Lebanese coast (eastern Mediterranean). *Env. Biol. Fish.*, 70: 81-90.
- Brochet A.L. et al., 2016. Preliminary assessment of the scope and scale of illegal killing and taking of birds in the Mediterranean. Conservation International journal. 26: 1–28. https://www.cambridge.org/core/journals/bird-conservation-international/article/preliminary-assessment-of-the-scope-and-scale-of-illegal-killing-and-taking-of-birds-in-the-mediterranean/34A06A94874DB94BE2BBACC4F96C3B5F
- Chevalier C., 2004. Gouvernance de la Mer Méditerranée: Régime juridique et prospectives, UICN-Med, Málaga (Espagne).
 https://cmsdata.iucn.org/downloads/d1_frances_final.pdf
- Coll M, Piroddi C, Steenbeek J, Kaschner K, Ben Rais Lasram F, et al., 2010. The Biodiversity of the Mediterranean Sea: Estimates, Patterns, and Threats. PLoS ONE 5(8): e11842. doi:10.1371/ journal.pone.0011842. www.ciesm.org/news/mscience/Colletal-PLoSOne.pdf

- Commission européenne, 2012. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité Économique et Social européen et au Comité des Régions. La croissance bleue: des possibilités de croissance durable dans les secteurs marin et maritime. http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/ documentation/publications/documents/bluegrowth_fr.pdf
- Cózar A., Echevarría F., González-Gordillo J.I., Irigoien X., Úbeda B., Hernández-León S., Palma A., Navarro S., García-de-Lomas J., Ruiz A., Fernández-de-Puelles M.L. and Duarte C.M., 2014. Plastic debris in the open ocean. PNAS. DOI: 10.1073/pnas.1314705111
- Cuttelod, A., García, N., Abdul Malak, D., Temple, H. and Katariya, V. 2008. The Mediterranean: a biodiversity hotspot under threat. In: J.-C. Vié, C. Hilton-Taylor and S.N. Stuart (eds). The 2008 Review of The IUCN Red List of Threatened Species. IUCN Gland, Switzerland. http://cmsdata.iucn.org/downloads/the_mediterranean_a_biodiversity_hotspot_under_threat.pdf
- Galil B.S., 2009. Taking stock: Inventory of alien species in the Mediterranean Sea. *Biol. Inv.*, 11: 359-372.

- Parlement européen, 2010. Eaux territoriales en Méditerranée et en mer Noire. Étude. IP/B/PECH/ IC/2009-087. Auteur: Juan Luis Suárez de Vivero www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ etudes/join/2009/431602/IPOL-PECH_ ET(2009)431602_FR.pdf
- Piante C. & Ody D., 2015. Blue Growth in the Mediterranean Sea: the Challenge of Good Environmental Status. MedTrends Project. WWF-France. 192 pages. http://medtrends.org/
- Plan Bleu, 2010. Plan Bleu: Les transports maritimes de marchandises en Méditerranée: perspectives 2025. Plan Bleu, Valbonne, 2010 (Les Cahiers du Plan Bleu 7).
 http://planbleu.org/sites/default/files/publications/cahier7_transport_fr.pdf
- Plan Bleu, 2014. Analyse économique et sociale des usages des eaux côtières et marines méditerranéennes, caractérisation et impacts de la Pêche, de l'Aquaculture, du Tourisme et activités récréatives, du Transport maritime et de l'Extraction offshore du pétrole et du gaz. Rapport Technique, Plan Bleu, Valbonne. http://planbleu.org/sites/default/files/ publications/esa_ven_fr.pdf

- PNUE/CDB, 2014. Report of the Mediterranean regional workshop to facilitate the description of ecologically or biologically significant marine areas. https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/ ebsaws-2014-03/official/ebsaws-2014-03-04en.pdf
- PNUE/PAM, 2006. Environmental Reporting for African Journalists: Handbook of key environmental issues and concepts. Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2006.
 www.unep.org/Training/docs/journ_hb.pdf
- PNUE/PAM, 2012. État de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée, PNUE/PAM - Convention de Barcelone, Athènes, 2012. https://planbleu.org/sites/default/files/ publications/sommcer_fre.pdf
- PNUE/PAM, 2005. The Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD) www.unepmap.org/index. php?module=content2&catid=001017002001
- Suárez de Vivero, J. L. (2011). Gobernanza marítima. Situación actual y perspectivas. Ministerio de Defensa: Instituto Español de Estudios Estratégicos. https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4546252

Financé par

